

ÉTATS-UNIS La Chambre des représentants...

entamé la veille. L'incertitude apparaisait faible...

des responsables du Grand Old Party. LES RÉPUBLICAINS ont mis en exergue la « mensonge sous serment » du président...

gnard dans le dos » du chef de l'exécutif au moment où les États-Unis sont engagés dans une offensive militaire contre Saddam Hussein.

speaker de la Chambre des représentants, a lui aussi été sur la sellette vendredi, ayant dû avouer plusieurs aventures extra-conjugales.

Les républicains ont poussé au paroxysme leurs attaques contre Bill Clinton

Samedi, la Chambre des représentants devait voter la mise en accusation du président des États-Unis, avant de faire suivre la procédure de destitution au Sénat. Les démocrates ont vainement tenté d'arguer de la crise irakienne pour obtenir un nouveau report du débat

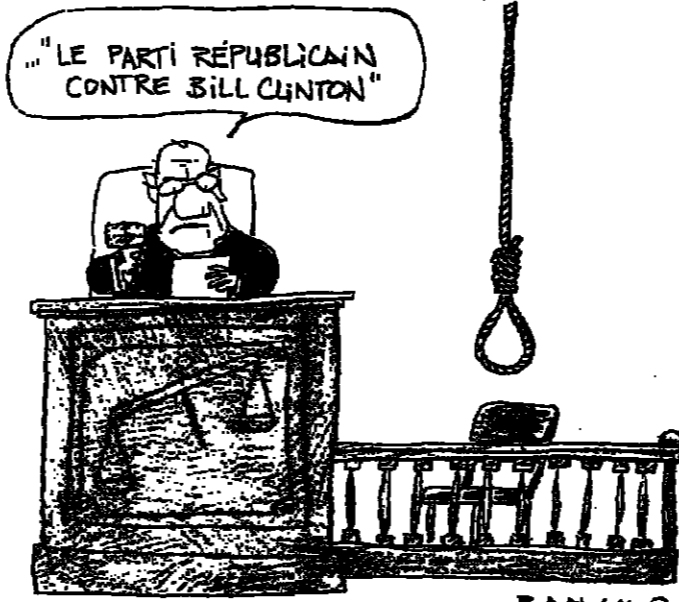
WASHINGTON de notre correspondant Il ne faisait guère de doute, vendredi 18 décembre à 22 heures, heure de Washington, qu'à moins d'un bouleversement de dernière minute samedi matin, Bill Clinton allait devenir le second président de l'histoire des États-Unis à être traité devant le Sénat pour y être jugé, cent trente ans après un autre démocrate, Andrew Johnson. Dans cette situation d'opposition entre les deux partis qui se partagent les 435 sièges de la Chambre des représentants, le poids de la majorité devait l'emporter, le président ayant échoué à convaincre plus d'une poignée de républicains de ne pas se rallier au mot d'ordre de leur parti en faveur de sa destitution.

Tout a commencé par une bataille de procédure, finalement résolue par un compromis : après la journée de débats de vendredi et une prolongation d'une heure samedi matin, les élus voteront sur les quatre chefs d'accusation (deux pour parjure, un pour obstruction à la justice, un autre pour abus de pouvoir) rédigés par les républicains.

Pendant de longues heures, on a assisté à un dialogue de sourds, les élus des deux camps se succédant pour demander l'impeachment de Bill Clinton ou pour dénoncer la campagne menée contre lui et réclamer un simple vote de censure. C'est en assurant qu'ils avaient le cœur lourd que

les républicains ont annoncé une décision sans surprise. Les démocrates ont dénoncé un coup de poignard dans le dos du commandant en chef et des boys qui risquent leur vie au cours de l'offensive contre Saddam Hussein. On a invoqué la providence, le droit, la justice, la morale... Menant l'accusation, le président de la commission judiciaire a déclaré que « la question qui se pose à la Chambre est plutôt simple. Il ne s'agit pas de sexe. Vous avez à vous prononcer sur le mensonge sous serment. Cela s'appelle un parjure (...). La confiance du peuple envers le président a été trahie ».

« CANNIBALISME POLITIQUE » « C'est le mauvais jour, la mauvaise méthode, le mauvais message à Saddam », a rétorqué le chef de la minorité, Dick Gephardt, dénonçant la « politique de la terre



Incertitude sur le vote du Sénat ?

Arithmétiquement, Bill Clinton ne risque rien devant la Chambre haute du Congrès. Il faudrait en effet 67 voix (sur 100) pour que le procès du chef de l'exécutif que vont vraisemblablement conduire les sénateurs, se solde par l'impeachment du président. Un tel cas de figure supposerait qu'au moins 12 démocrates rejoignent les 55 républicains. Impossible trahison ? La Maison Blanche n'en est pas sûre. Plusieurs élus démocrates n'ont pas caché qu'ils étaient impressionnés par les sondages montrant qu'en cas de vote d'impeachment par la Chambre une majorité d'Américains préféreraient que Bill Clinton démissionne. Si un mouvement d'opinion en ce sens se renforce, les démocrates y seront sensibles. Dès lors, on ne peut exclure qu'une délégation d'entre eux (comme l'avaient fait les républicains pour Richard Nixon, en 1974) se rendent à la Maison Blanche pour expliquer qu'au nom de l'intérêt national...

brûlée ». Steve Rothman, autre démocrate, a parlé du « caractère sacré des institutions américaines qui ont créé une présidence forte avec un président élu pour quatre ans et non un système parlementaire », et fustigé une majorité « poussée par sa haine de Bill Clinton ». On ne destitue pas pour des frasques extraconjugales, l'impeachment ne concerne que les crimes commis contre la nation et « qui mettent en cause la liberté, pas la chasteté », ont répliqué les démocrates. Il s'agit donc d'un « coup d'Etat des républicains ». Les élus noirs se sont livrés à

une défense quasi religieuse du président, à l'image de la démocrate Maxine Waters, pour laquelle Bill Clinton est « coupable d'être un leader populiste, qui a ouvert les portes du pouvoir aux pauvres, aux femmes, aux Noirs, aux minorités (...). Les républicains sont manipulés par les extrémistes de droite ». « C'est un des jours les plus tristes de notre histoire », « le cannibalisme politique est en pleine expansion », c'est « immoral », « cynique », « partisan », « tout tribunal de bon sens classerait une telle affaire », ont ajouté d'autres élus. Il s'agit d'une « crucifixion politique », d'ailleurs, « que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ».

Du côté républicain, on ne s'est pas montré moins floquant, mais avec cette satisfaction mal dissimulée de ceux qui savent que ces paroles ne changeront rien et que l'arithmétique est de leur côté. Bob Inglis, qui vote bien qu'il n'ait pas été réélu (la Chambre sortante reste en fonctions jusqu'au début janvier), a demandé si la nation américaine est « conduite par la vérité ou le relativisme moral », avant d'asséner : « Nous ne sommes pas une démocratie mais une République constitutionnelle », qui ne doit pas céder aux divagations des sondages. « Personne n'est au-dessus de la loi, pas même le président » (Nancy Johnson). « Le parjure est un crime de la même gravité que la trahison » (Bob McCallum). « Nos enfants ont besoin de modèles positifs » (Spencer Bachus).

justice après la fin de son mandat. Renforcés par leur ressentiment et savourant le plaisir de frapper, à travers lui, leurs adversaires démocrates, les républicains demandent sa destitution ou sa démission.

Le mot de la fin est revenu au démocrate Robert Westler : « Nous sommes devenus notre pire ennemi ». Car, en dehors de ce

Hillary Clinton plaide en faveur de la « réconciliation »

Rompant avec le silence qu'elle observait depuis la publication du rapport Starr, Hillary Clinton a appelé, vendredi 18 décembre, à la « réconciliation nationale », affirmant qu'en cette période de fêtes « nous devons rassembler notre pays et nous devons mettre un terme à la division ». « La vaste majorité des Américains approuvent et sont comme moi fiers du travail que le président a fait pour notre pays, a-t-elle ajouté, et je pense que cette opinion est partagée, non seulement par la vaste majorité des Américains, mais aussi par des gens partout dans le monde ».

Mme Clinton a jamais fait le moindre commentaire public sur l'affaire Lewinsky, considérant, selon ses proches, que les frasques de son mari relèvent du domaine strictement privé. Depuis des semaines, les proches de M. Clinton attendaient un commentaire de sa part. La First Lady bénéficie en effet d'une impressionnante cote de popularité de près de 70 % d'opinions favorables.

confortable cénacle - sans parler de l'incompréhension qui se manifeste dans les capitales européennes devant ce qui apparaît comme une entreprise d'autodémolition, qui peut croire qu'un tel débat est la preuve que « le système judiciaire américain, fondé sur l'obligation de dire la vérité, fait l'envie de toutes les nations civilisées », comme l'a affirmé le républicain Mark Sanford ?

P. de B.

Le « speaker » Bob Livingston n'est pas non plus un « saint »...

AVEC L'ATMOSPHÈRE d'inquisition sexuelle qui prévaut à Washington, il peut être prudent d'avouer ses incartades extraconjugales avant que la presse n'étaie celles-ci sur la place publique. Le nouveau speaker (président) de la Chambre des représentants, Bob Livingston, n'a pas cru devoir en passer par là. Le coup qui lui a été porté par le journal qui suit la chronique du Congrès, Roll Call, l'a donc cueilli à froid. Dans un article diffusé sur Internet, cette publication a annoncé, la veille du débat d'impeachment, que l'homme qui dirige le combat moral des républicains contre les « péchés » du président, n'est pas très bien placé pour donner des leçons.

« Au cours de mes trente-trois années de mariage avec ma femme Bonnie, je me suis, à plusieurs occasions, écarté de mon mariage, ce qui a

presque mis celui-ci en péril, ainsi que ma famille », a avoué l'intéressé. L'information a fait l'effet d'une bombe politique, les républicains y voyant une sombre manœuvre de la Maison Blanche pour décrédibiliser les adversaires du chef de l'exécutif.

« MON SORT EST ENTRE VOS MAINS » Conscients du danger, les républicains ont - dans l'immédiat au moins - serré les rangs autour du speaker, et celui-ci a fait amende honorable : « mon sort est entre vos mains », a assuré le repentant Bob Livingston, précisant qu'il avait obtenu à la fois le pardon de sa famille et l'aide d'un « conseiller spirituel », tout comme... Bill Clinton. Mais il a tenu à marquer la différence : « Je veux rassurer tout le monde : ces imprudences n'ont pas concerné mes collabo-

rateurs et on ne m'a jamais demandé de témoigner sous serment à leur propos ».

Tout en rappelant qu'il a postulé à la fonction de speaker et non à la « sainteté », M. Livingston a affirmé qu'il ne se laisserait pas intimider par le climat de « chasse aux sorcières sexuelle » ayant déjà obligé deux autres responsables républicains - Henry Hyde, le président de la commission des affaires judiciaires de la Chambre, et Dan Burton, l'un des plus farouches adversaires de M. Clinton, à avouer des aventures extraconjugales.

D'autres noms pourraient suivre : tout en démentant que ces informations avaient la Maison Blanche pour origine, Roll Call a annoncé qu'il travaillait sur les cas d'autres parlementaires, afin de souligner l'hypocrisie républicaine.

BONS SENTIMENTS

Cette effusion de bons sentiments, qui contraste avec la conduite privée de plusieurs orateurs, a émaillé les interventions du Parti républicain : par son comportement, Bill Clinton a « dégradé et dénigré les femmes victimes chaque jour de harcèlement sexuel », a déclaré Tom Campbell, parlant « au nom de [ses] cinq sœurs et de [sa] femme ».

Les deux camps ont semblé trouver, par-delà leur querelle, un accord pour condamner les fautes du président. Mais ils n'en tirent pas les mêmes conclusions : les démocrates veulent que Bill Clinton soit censuré, quitte à ce qu'il réponde de ses actes devant la

Le président, renforcé par les élections de novembre, a mésestimé l'acharnement de ses adversaires

WASHINGTON de notre correspondant Quand, en novembre 1995, Bill Clinton tomba sous le charme d'une jeune stagiaire ambitieuse, il ne s'attendait pas que ses frasques déclenchent une des crises politiques les plus graves de l'histoire américaine. Jusque-là, il avait fait sans risque usage de son pouvoir séducteur. Mais sa liaison avec Monica Lewinsky lui aura fait franchir une sorte de Rubicon judiciaire qui risque de faire de lui le deuxième président marqué par le sceau infamant de l'impeachment (mise en accusation), procédure qui, si elle va au bout, conduit à la destitution.

Après des mois de révélations de l'enquête du procureur Starr qui obligèrent M. Clinton à confesser en public ses mensonges, les élections

de mi-mandat en novembre s'annonçaient mal. Mais les électeurs confondirent les experts en donnant un sérieux avertissement aux républicains. M. Clinton « gagnait » les élections et il crut le danger passé. Le speaker (président) de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, sa bête noire, avait démissionné : la presse - qui avait participé à la curée -, avait modéré ses ardeurs. Et si l'opinion déplorait le comportement de Bill Clinton, elle appréciait sa gestion et pensait qu'il y avait des problèmes plus sérieux - de l'éducation aux réformes sociales -, qu'une crise de cette nature. Certain du soutien de l'opinion, le président se sentait d'autant plus sûr de lui que les républicains étaient en plein désarroi. Il choisit donc d'ignorer superbement la crise pour montrer qu'il continuait de gouverner comme si de rien n'était. Il mobilisa ses forces armées face aux menaces irakiennes, offrit sa médiation entre Israéliens et Palestiniens pour les forcer à un accord à Wye Plantation.

Aussi ne prêta-t-il guère d'attention quand, le 5 novembre, le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Henry Hyde, lui envoya une liste de 81 questions. Cet élu de l'Illinois n'avait pas renoncé. L'opinion avait peut-être désavoué l'aile droite des républicains, mais cette hostilité ne les avait pas impressionnés. Il avait mené l'offensive contre Bill Clinton,

jeté en pâture au public le rapport Starr, puis fait voter l'ouverture d'une enquête en vue de l'impeachment du président, ratifiée par la Chambre le 8 octobre. Il n'allait pas désarmer. L'élection du successeur de Newt Gingrich, Bob Livingston, fut considérée comme un facteur modérateur en dépit du palmarès très conservateur de cet élu de Louisiane partisan de la destitution. Mais cet intergène fut mis à profit par Tom DeLay, Chief Whip (chargé de la discipline) des républicains à la Chambre, et un des plus farouches adversaires du président, qui s'engouffra dans la brèche et relança la machine de l'impeachment que l'on croyait mal en point.

Il ne faut jamais oublier combien profonde est la haine de certains républicains contre Bill Clinton. Ils ne lui ont jamais pardonné d'avoir mis un terme à une domination du Grand Old Party sur la Maison Blanche - pendant vingt ans au cours du dernier quart de siècle -, au point même de contester sa légitimité. Ils n'ont pas oublié l'humiliation qu'il leur a infligée en 1995 en les rendant responsables de la fermeture des administrations, privées de crédits par leur refus de voter le budget.

Et, pour remonter plus loin dans l'histoire, ils n'ont pas non plus oublié le départ infamant de Richard Nixon en 1974, même s'il eut lieu à l'issue d'une enquête bipartite.

contrairement à ce qui se passe aujourd'hui. Cette rancœur à l'égard du Watergate ne s'est pas apaisée. M. Hyde et ses amis n'ont jamais cessé de s'y référer pour justifier leur acharnement à poursuivre le président.

Il ne faut jamais oublier combien profonde est la haine de certains républicains contre Bill Clinton. Ils ne lui ont jamais pardonné d'avoir mis un terme à la domination du Grand Old Party sur la Maison Blanche

Les arguments moralisateurs sur le respect de la loi et la punition des parures cachent leur désir de porter un coup mortel à un Bill Clinton qui, par sa conduite, a donné à ses ennemis les armes qu'ils cherchaient pour l'abattre.

Bon nombre d'hésitants parmi les républicains modérés, sur lesquels Bill Clinton comptait pour bloquer un vote sur sa mise en accusation, ont cédé à ce climat conflictuel. Il lui fallait en convaincre une quinzaine. Cela semblait encore possible la semaine dernière, mais la plupart ont annoncé qu'ils voteraient pour l'impeachment. Leurs raisons sont multiples : solidarité de parti, pressions de leur hiérarchie sous la forme de menace de bloquer les crédits pour leur circonscription ou de perdre leur siège dans la commission de leur choix. Mais c'est surtout l'absence d'alternative qui a pesé. MM. DeLay et Livingston ont en effet refusé tout débat sur une censure du président, option qui aurait eu la faveur de la majorité des représentants. Les démocrates la présentaient, Bill Clinton s'y était résigné, et certains républicains, comme l'ex-candidat à la présidence Bob Dole, la préféraient.

Les républicains modérés craignent aussi de se voir opposer aux prochaines primaires un candidat soutenu par cette aile droite qui domine le parti. Car un des principaux phénomènes de ces dernières années est la polarisation de la vie politique : le taux de participation électorale est en chute libre, et les militants - fondamentalement chez les uns, libéraux chez les autres -, bénéficient d'une influence accrue. La première victime en a été cet esprit bipartisan qui refaisait surface

quand les intérêts nationaux étaient en jeu et que l'on cherche en vain aujourd'hui dans la crise irakienne. Alors que la grande majorité des circonscriptions sont solidement contrôlées par un parti, la principale menace pour un élu ne se trouve pas dans le camp adverse mais chez ses propres amis, qui peuvent profiter d'une primaire pour lui faire mordre la poussière.

Face à ce regain de ses ennemis, qu'il n'avait pas vu venir, le président a paru désorienté, épuisé, déstabilisé même ces derniers jours. La chance semble avoir tourné pour le « come back kid » qui a toujours réussi à passer entre les gouttes. Coincé entre les exigences des républicains modérés qui lui demandaient de reconnaître qu'il avait menti, et les conseils de ses avocats qui le mettaient en garde contre tout aveu pouvant se retourner contre lui, M. Clinton s'est enfermé dans le juridisme.

Sa réponse aux questions de M. Hyde et ses regrets de dernière minute ont eu l'effet inverse de celui recherché et découragé nombre d'hésitants. Mais pouvait-il faire autrement, piégé par le rapport Starr ? Ou bien il refusait de reconnaître qu'il avait menti sur ses relations avec Monica Lewinsky et il risquait l'impeachment pour parjure, ou bien il l'admettait au risque d'être traité devant les tribunaux.

P. de B.

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS... MATELAS & SOMMIERS... MOBECO

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

صكنا من الأصل

L'Irak soumis à des bombardements intensifs

Les Américains ont lancé presque deux fois plus de missiles de croisière en trois jours que durant toute la guerre du Golfe en janvier 1991

Le Pentagone a livré samedi une liste de quatre-vingt-neuf cibles, militaires et économiques, comme la raffinerie de Bassorah, qui auraient été atteintes par ses missiles de croisière. Des relais de communication radio-

télévisée ont également été atteints. Mais le ministère de la défense américain a donné peu de précisions sur la réalité des dommages. Bagdad accuse Washington d'avoir visé des hôpitaux, des quartiers résidentiels

et le musée d'histoire naturelle de la capitale irakienne. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz s'en est violemment pris à Jacques Chirac et à l'opportunisme de l'attitude française. A l'ONU, la polémique enfle suite aux

informations selon lesquelles le chef de l'Unscop, Richard Butler, aurait transmis l'essentiel des conclusions de son rapport au président Clinton deux jours avant de le remettre aux Nations unies.

POUR la troisième fois consécutive, des avions américains - dont des bombardiers stratégiques B1 - et des Tornado britanniques, basés au Koweït, ont, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 décembre, attaqué des objectifs, qualifiés de « militaires », en Irak, face à une résistance locale qui donne des signes d'essoufflement. Des missiles de croisière se sont également abattus sur le centre de Bagdad. Les services du Pentagone ont entrepris une première analyse des résultats obtenus par l'opération « Renard du désert », qui laisse entrevoir un bilan semblerait-il assez contrasté.

Selon le président du comité des chefs d'état-major, le général Henry Shelton, entre 400 et 500 missiles de croisière ont été lancés depuis des navires américains dans le Golfe et par des bombardiers B-52, en trois jours de frappes successives, depuis le début de l'opération décidée par Bill Clinton. C'est sensiblement plus que les 291 Tomahawk tirés pendant toute la phase aérienne (soit cinq semaines) qui précéda la très courte attaque terrestre durant la guerre du Golfe en janvier et en février 1991.

« Nous ne cherchons pas à déstabiliser le régime, a déclaré le secrétaire américain à la défense, William Cohen, mais à réduire l'aptitude de l'Irak à produire des armes de destruction massive. » S'ils ont tenu à préciser la nature des objectifs visés, les services du Pentagone n'ont pas pour autant donné beaucoup de précisions sur la réalité des dommages que les attaques de Tomahawk et les raids aériens ont entraî-

Premières sorties du bombardier B1

L'armée de l'air américaine a déployé, à Oman, quatre bombardiers stratégiques B1 dont la technologie remonte aux années 70 et qui ont été utilisés, pour la première fois, dans le cadre de l'opération « Renard du désert », pour larguer des bombes à gravitation sur différentes cibles en Irak. D'une masse au décollage de 216 tonnes, propulsé à vitesse proche du son en altitude ou en subsonique à basse altitude par quatre réacteurs dont chacun développe 14 tonnes avec postcombustion, le B1 a été conçu par Rockwell comme étant un avion à « géométrie variable » (les ailes se déplient au décollage et à l'atterrissage, pour se replier le long du fuselage aux grandes vitesses). Servi par quatre hommes, il emporte des armes nucléaires et/ou classiques (missiles de croisière et/ou bombes). En version classique, il embarque en ses soutes jusqu'à 84 bombes de 250 kilogrammes ou 24 d'une tonne, sur une distance de 12 000 kilomètres.

nés en Irak. Quatre-vingt-neuf cibles ont été atteintes, affirment les Américains : il s'agit, entre autres, de 27 sites de lancement de missiles ou sites de défense aérienne, de 19 installations de sécurité (les casernes de la Garde républicaine et les services de renseignement, notamment), 11 infrastructures censées participer à la mise au point et à la production des armes de destruction, 8 bâtiments de commande-

ment (spécialisés dans les transmissions) de l'armée régulière irakienne, 5 terrains d'aviation (utilisés par des hélicoptères décrits comme contribuant à la lutte contre les minorités kurdes, dans le nord, et chiftes, dans le sud, et l'objectif « économique », la raffinerie de Bassorah, dont M. Cohen a dit qu'elle était soupçonnée d'exporter du pétrole en dehors des quotas autorisés par le programme d'échange entre pétrole et nourriture.

Cette liste n'a pas retenu l'attaque contre des relais d'émissions de radio et de télévision. « Ces tours, s'est contenté d'expliquer M. Cohen, ont été frappées pour priver le président irakien de communications. » De même, elle n'inclut pas une mission particulière des avions britanniques qui, dans le sud de l'Irak, s'en sont pris à des hangars dans lesquels était fabriqué un avion télécommandé susceptible de lâcher des toxiques chimiques et biologiques au-dessus des populations survolées.

Le général Shelton a reconnu que toutes les actions, qui avaient été planifiées, n'ont pas nécessairement

abouti à des succès. Mais il n'en a pas dit davantage. Il semble, en effet, selon la presse américaine, qu'un nombre relativement réduit de cibles ont été détruites ou très gravement endommagées. Les résultats définitifs des raids ne seront communiqués en détail, par le Pentagone, que dans plusieurs mois, comme ce fut le cas pour la guerre du Golfe où il a fallu du temps aux Américains pour avouer que 15 % des Tomahawk avaient raté leurs objectifs et que les raids d'avions porteurs de missiles guidés par laser n'avaient pas été un franc succès.

A Bagdad, où l'on accuse Washington d'avoir aussi visé des hôpitaux, des quartiers résidentiels et le Musée d'histoire naturelle, on affirme avoir abattu 77 missiles de croisière américains depuis le début des opérations. Les avions américains ou britanniques ont, à chaque fois, regagné leurs bases sans difficultés, comme si l'Irak redoutait d'avoir à engager des matériels de défense qu'il aurait ensuite du mal à remplacer.

M. Clinton aurait eu connaissance du rapport Butler deux jours avant les Nations unies

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a eu connaissance du rapport de Richard Butler, le chef de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscop), deux jours avant que le document soit transmis au Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui lui a permis d'ordonner aux troupes américaines de se tenir prêtes à frapper l'Irak, a rapporté vendredi 18 décembre le New York Times.

M. Clinton a pris sa décision définitive mardi soir, après la communication officielle du rapport à l'ONU, mais dès dimanche, selon le New York Times, le chef de l'Unscop avait transmis ses principales conclusions aux responsables de l'administration américaine.

M. Butler a démenti ces informations, mais il a déclaré avoir « parlé à un certain nombre d'ambassadeurs de la teneur de ses conclusions ». « Mon rapport a été écrit mardi. J'ai été directement chez le secrétaire général à 17 h 10 », a-t-il dit, ajoutant ne pas croire que le rapport soit à l'origine des bombardements. - (AFP Reuters.)

Jacques Isnard

Ronald Neumann, sous-secrétaire d'Etat adjoint

« Si vous n'aimez pas notre politique en avez-vous une autre ? »

WASHINGTON de notre correspondant « Pourquoi les Etats-Unis ont-ils court-circuité l'ONU en attaquant l'Irak ? »

- A l'issue de la guerre [de 1991], le prix du cessez-le-feu a été l'acceptation par Saddam Hussein de la résolution 687. Dès lors qu'il a rompu ses engagements, le cessez-le-feu n'avait plus d'existence et nous étions autorisés à frapper. La question de légalité ne se posait plus. L'idée que nous ayons choisi d'utiliser la force est absurde. Nous avons souvent été condamnés ici pour avoir fait montre de trop de patience.

- Pourquoi n'avez-vous pas consulté vos alliés à l'avance ?

- Nous les avons consultés pendant des mois. Après la crise du mois dernier, nous avons indiqué clairement qu'en cas de nouvelles violations nous aurions recours à la force sans consultation ni diplomatie. Tout le monde le savait.

- Votre décision est loin d'avoir fait l'unanimité dans le monde arabe et au sein de la communauté internationale...

- Au Conseil de sécurité, il y a en fait trois pays qui se sont pas contents, la Russie, la Chine et la France ; en dehors de cela, le soutien que nous avons obtenu est assez bon. La réaction du monde arabe a été mélangée : les Arabes n'aiment jamais qu'une puissance extérieure attaque un des leurs, mais nos amis nous ont accordé tout l'appui dont nous avions besoin.

- Richard Butler, le chef de l'Unscop, a été accusé d'être dans la main des Etats-Unis. On s'est interrogé sur la teneur de son rapport et la date de sa publication.

- Pourquoi voulez-vous qu'il mente ? Ce qui est politique, ce n'est pas le rapport Butler mais ceux qui disent que ce qui est noir est blanc.

- L'Unscop a-t-il encore un avenir ?

- Si l'Unscop ne peut pas faire véritablement son travail, c'est inutile de continuer. Ce serait peut-être pire d'avoir une institution de contrôle qui ne contrôle rien, comme l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) avant la guerre du Golfe. La balle est dans le camp de l'Irak, qui peut toujours choisir de revenir à ses engagements antérieurs. Dans ce cas, les sanctions pourraient être levées.

- Aux Etats-Unis comme ailleurs, on s'interroge sur la date choisie par le président Clinton...

- C'est l'Irak qui a choisi la date. Nous nous sommes trouvés face à deux faits : tout d'abord la date à

laquelle Butler devait rendre son rapport. Une fois qu'il l'avait remis, nous ne pouvions ignorer la réalité et nos engagements du mois dernier, sinon nous aurions eu l'air d'un « tigre de papier ». Il n'y avait pas d'alternative. Ensuite, il y avait le Ramadan : il n'était pas possible de déclencher des frappes à ce moment sans choquer les musulmans ni d'attendre un violent et demi pour réagir. Saddam a délibérément choisi son moment.

- Que va-t-il se passer au lendemain des frappes ? Cela vaut-il la peine de bombarder l'Irak pour faire après ce que l'on faisait avant ?

- D'une part, nous voulons toujours qu'il respecte ses engagements passés. Sinon, toutes les options sont sur la table. D'autre part, nous pensons que l'Irak se porterait mieux sous une autre direction. Nous soutenons l'opposition extérieure, mais cela prendra du temps. Nous ne comptons cependant pas uniquement sur elle... Notre attaque a deux objectifs, dégrader ses capacités de fabrication d'armes de destruction massive et affaiblir ses capacités de menacer ses voisins.

- Finalement, que pensez-vous de la position française ?

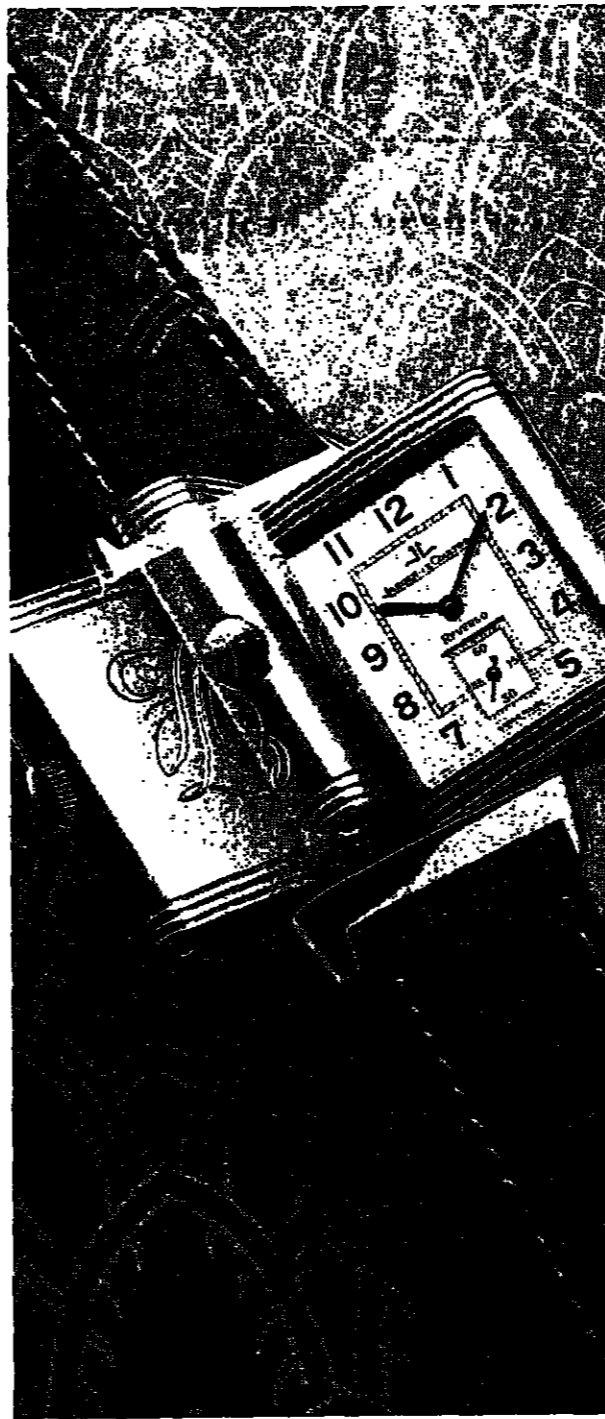
- La France est un de nos alliés les plus proches. Il ne s'agit que d'une page dans un très long livre, nous la tournerons et cela passera. La France a demandé clairement (à l'Irak) de remplir ses engagements mais nous aurions préféré qu'elle nous soutienne plus. Elle devrait comprendre que la crédibilité d'une grande puissance est importante. Si nous n'avions pas fait usage de la force, nous aurions perdu cette crédibilité. Ceux qui veulent être les amis de l'Irak et qui ne sont pas parvenus à lui faire respecter ses engagements devraient en accepter une part de responsabilité.

« Je sais que beaucoup de gens n'aiment pas notre politique, mais elle a contenu la menace de Saddam pendant huit ans à un coût raisonnable, et ce n'est pas un mince résultat. Il y en a qui veulent laisser le génie sortir de la bouteille. Pourquoi ? S'agit-il d'un signe de faiblesse ? Je pense que Saddam n'est pas récupérable et, au lieu de dire que les Etats-Unis ont une position extrémiste, les autres pays devraient se demander à quoi ils veulent parvenir. Si vous n'aimez pas notre politique, en avez-vous une autre ? Notre politique est fondamentalement optimiste, elle croit en la possibilité de changement. En Europe, vous présentez comme du réalisme ce qui est en fait du défaitisme. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

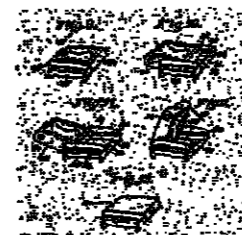
LE RETOURNEMENT DU SIÈCLE. REVERSO.

REVERSO. A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1931. IL EST DES MOMENTS QUI SUSPENDENT LE COURS DU TEMPS. REVERSO VOUS OFFRE D'EN JOUIR PLEINEMENT. UN SIMPLE GESTE ET SON AUTHENTIQUE BOTIER ART DÉCO SE RETOURNE POUR MASQUER LES HEURES SOUS LE SYMBOLE DE VOTRE IDENTITÉ: VOTRE MONOGRAMME, FINEMENT GRAVÉ SUR LE FOND OR OU ACIER D'UNE MONTRE MÉCANIQUE AUX GÉNÉREUSES PROPORTIONS. L'ART ET LE SAVOIR-FAIRE DES MAÎTRES-HORLOGERS JAEGER-LECOULTRE AU SERVICE DE CEUX QUI SOUHAITENT VIVRE LEUR TEMPS EN TOUTE LIBERTÉ.



JAEGER-LECOULTRE

LE LIVRE DE LA MANUFACTURE VOUS SERA ADRESSÉ GRACIEUSEMENT SUR SIMPLE DEMANDE. JAEGER-LECOULTRE FRANCE, TEL. 01 40 38 66 66.



LE BREVET DU BOTIER REVERSO DÉPOSÉ EN SUISSE LE 16 FÉVRIER 1932 - L'INVENTION GÉNÉRALE DONT JAEGER-LECOULTRE EST SEUL À MAÎTRISER LE MÉCANISME COMPLEXE.

Pourquoi la France n'ose pas afficher ses divergences avec les États-Unis

Paris, qui désapprouve les frappes, ne veut pas heurter de front les Américains

Tout en émettant des réserves à propos de l'opération militaire contre l'Irak, les dirigeants français n'ont pas voulu la condamner formellement. Cette retenue a été

ON a bien senti, ces derniers jours, que les dirigeants français désapprouvent fortement les frappes aériennes contre l'Irak, mais on ne les a pas entendus les

ANALYSE

Les diplomates français redoutent à la fois l'isolement et l'inefficacité

condamner explicitement. Elles étaient « inévitables » mais pas pour autant « nécessaires », a dit Lionel Jospin, renvoyant dos à dos « la frustration américaine et l'irrationalité irakienne ». Hubert Védrine a pris soin de rappeler que Saddam Hussein est le premier responsable de ce qui arrive à son pays. Jacques Chirac a évoqué les souffrances de la population irakienne et fait savoir qu'on travaillait à imaginer une sortie définitive de cette crise récurrente. Mais aucun n'a émis la condamnation claire et nette que réclament certains responsables de partis, et qui aurait satisfait les larges secteurs de l'opinion publique française et étrangère indignés par l'intervention américaine.

PROCES D'INTENTION

C'est que la vie n'est pas facile, pour les responsables de la politique étrangère française, dans un monde dominé par ce qu'Hubert Védrine appelle « l'hyperpuissance » américaine. Il y a quelques semaines, devant l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères décrivait en ces termes le positionnement de Paris vis-à-vis des États-Unis : « Parce qu'ils sont nos amis et nos alliés, et que nous constatons le rôle primordial qu'ils jouent partout dans le monde, nous devons être prêts à soutenir leurs efforts chaque fois que c'est justifié - comme par exemple pour la relance du processus de paix au Proche-Orient -, ou à travailler avec eux comme nous l'avons fait au sein du groupe de contact sur le Kosovo, ou à débattre de sujets difficiles : Irak, Iran, Afrique, rôle de l'OTAN ; mais parce qu'ils sont aussi une hyperpuissance sans contrepoids por-

tée à l'hégémonie, ou quand ils perdent de vue ce qu'est un porteur ou un allié, nous devons également être capables de leur résister. »

Quels que soient cependant leur degré de désapprobation, voire d'exaspération envers Washington, les dirigeants français ont un discours contraint, délibérément retenu. A cela, deux raisons essentielles. La première, ce sont les mauvais procès d'intention qui s'abattent immédiatement sur la France dès qu'elle prend un peu trop ostensiblement un chemin divergent (si elle est contre les frappes aériennes, c'est qu'elle méprise de bas intérêts en Irak ; de la même manière, en d'autres temps, si elle mettait quelques conditions à une intervention au Kosovo, c'est qu'elle était pro-serbe ; si elle appelait à arrêter le massacre des réfugiés hutus au Zaïre, c'est qu'elle restait fidèle à Mobutu ; si elle prônait l'avènement d'une défense européenne, c'est qu'elle était anti-américaine). Les dirigeants actuels paient pour certains épisodes troubles de la diplomatie française passée, même s'ils ne leur sont pas imputables ; ils paient aussi pour un parti-pris de non-alignement qui fut bien souvent exprimé de manière infatuée, même si c'est précisément ce qu'ils s'efforcent aujourd'hui d'éviter.

Mais, plus encore que les mauvais procès, c'est l'isolement et l'inefficacité qu'ils redoutent. Rien ne servirait, estiment-ils, de s'attaquer de front à cette puissance américaine devant laquelle tout le monde se couche, à commencer par les alliés les plus proches que sont les Européens. A cet égard, on déplore en haut lieu que l'Europe (dite aujourd'hui rose) soit devenue « moins européenne, c'est-à-dire plus alignée ». « L'Europe était mieux sur ses pieds avec Gonzalez, Major et Kohl qu'avec Asnar, Blair et Schröder », regrette ainsi un responsable. On avait perçu comme le signe de cette évolution, en octobre, le premier voyage à Washington de Gerhard Schröder et Joscha Fischer, qui, avant même d'avoir pris leurs fonctions à Bonn, le doigt sur la couture du pantalon, obtempéraient aux souhaits de

l'administration américaine, au sujet du Kosovo à l'époque. Puis Tony Blair avait ramené quelques espoirs français en se déclarant favorable à une certaine affirmation de l'Europe dans le domaine de la défense. La participation de Londres à l'intervention contre l'Irak oblige aujourd'hui à relativiser ce tournant supposé de la politique britannique et remet à sa place - très lointaine - l'objectif d'une politique étrangère commune européenne.

INDIGNATION

Dans ces conditions, afficher sa différence serait, croit-on à Paris, de peu d'utilité. Certains responsables français n'en pensent pas moins et vivent en privé, depuis un certain temps, leur grand agacement devant les méthodes américaines. « Plus hégémoniques que jamais ». A propos de l'Afrique, qui valait à la France tous les sarcasmes anglo-saxons il y a quelques mois encore, ils redressent la tête et soulignent le fiasco des velléités de Washington sur ce continent : « Tous les pays où Clinton est passé [lors de sa tournée de mars 1998 en Afrique] sont aujourd'hui en guerre », dit l'un d'eux. A propos du Kosovo, ils critiquent la façon dont les États-Unis ont cherché à mettre sous tutelle de l'OTAN toute la gestion de la crise de cet autoproclamé et de son règlement. A propos de l'Irak, derrière un discours lisse, l'irritation est plus grande encore. Le fameux rapport de Richard Butler qui sert de justification au déclenchement des frappes a été tenu d'emblée pour un coup monté (*Le Monde* du 19 décembre), aux dires des responsables français, indignés de la mauvaise manière faite à l'ONU.

Paris ne s'est pas résignée à voir les États-Unis s'ériger en unique garant du monde. Contre cela, à défaut de vrai contrepoids du côté de l'Europe, le seul garde-fou reste le multilatéralisme, la réaffirmation qu'aucune intervention n'est légitime sans approbation de l'ONU. C'est ce que les Français disent à propos de la redéfinition en cours du « concept stratégique » de l'OTAN. C'est ce qu'ils disaient cet automne quand il était question de frappes au Kosovo. On a vu à cette occasion que le Conseil de sécurité n'est pas toujours d'un maniement facile, et à quelles acrobaties les dirigeants français ont dû se livrer pour maintenir les Russes à bord et préserver au moins l'apparence que c'était l'ONU qui menaçait d'intervenir, que c'était elle qui confiait cette tâche à l'OTAN. Le Kosovo fut un sujet de discorde au Conseil de sécurité, mais pas une cause perdue pour la diplomatie ; l'intervention envisagée était justifiée par des considérations humanitaires qui mettaient les Russes en mauvaise posture pour s'y opposer jusqu'au bout.

Tel n'est évidemment pas le cas pour les frappes en Irak, qui, sur la base du rapport Butler, n'auraient jamais obtenu le feu vert du Conseil de sécurité. Depuis des mois, la France, avec les Russes d'ailleurs, et sans le clamer sur les toits, s'efforce de faire prévaloir à l'ONU une autre politique que celle des Américains envers Bagdad. Convaincus de l'inutilité et de la perversité de l'embargo, ils tentent, à chaque accès de crise et en permanence à New York, d'imposer l'idée qu'il faut en finir, et pour cela clore l'un après l'autre les différents dossiers du désarmement imposé à l'Irak. Cette politique n'est pas honteuse ni n'implique aucune complaisance envers Saddam Hussein.

Par quel excès de retenue et d'égards envers Washington ne la fait-on pas mieux valoir aujourd'hui ? Que n'ose-t-on se priver de ce statut de membre permanent du Conseil de sécurité, auquel on tient tellement, pour dénoncer à haute voix ce que l'on critique en privé ? Que perdrait-on à prendre à témoin une opinion qui, en France et ailleurs, n'attend que cela ?

Paris suggère une révision du système de contrôle de l'armement irakien

Il s'agit de restaurer les relations entre Bagdad et l'ONU pour préparer l'« après-conflit ». Des consultations sont engagées avec Washington et Londres. La France propose de réorganiser l'Unscorm

RIEN ne sert d'épiloguer sur les frappes américano-britanniques contre l'Irak, maintenant qu'elles sont en cours. Il y a plutôt urgence à y mettre fin et, surtout, à envisager l'« après », sans perdre le contrôle de ce qui se passe en Irak. Le seul moyen de le faire, estime-t-on à Paris, est de restaurer les relations entre Bagdad et les Nations unies. Cela passe, du point de vue français, par une mo-

du qu'il restera toujours une marge minimale d'incertitude. Sur ces deux dossiers, le passage au « contrôle à long terme », c'est-à-dire l'observation grâce à un outillage adapté, devrait être décidé, estime Paris.

Ce qui continue de faire problème, c'est l'armement biologique, chimique et bactériologique, dont les éléments constitutifs sont beaucoup plus facile-

Les spécialistes français plangent sur ces questions, parallèlement aux consultations internationales menées par les responsables politiques, singulièrement avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, les deux pays les plus intraitables au sujet de l'Irak.

Le président Jacques Chirac, en a parlé au cours des dernières quarante-huit heures avec le président Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair. Les consultations doivent continuer. Le contact est également continué avec Moscou. A ce stade, la Russie a ses propres idées sur l'« après-frappes », qui prévoient, selon des sources françaises, le retour de l'Unscorm en Irak comme si de rien n'était.

RÉHABILITER LES NATIONS UNIES

C'est seulement si ces consultations aboutissent qu'un projet de résolution pourrait prendre forme, dont l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies aurait un caractère contraignant pour l'Irak, sous peine de s'exposer à de nouvelles frappes. Cela permettrait, dit-on à Paris, de réhabiliter l'ONU et singulièrement l'autorité a été sérieusement abîmée par l'actuel cavalier seul américain-britannique. Réhabiliter qui briserait la tendance très forte à l'unilatéralisme des États-Unis. Les populations irakiennes, constamment passées par pertes et profits lorsqu'il s'agit de l'Irak, ne devraient pas, du point de vue de Paris, être encore une fois oubliées. D'où l'idée, que les autorités françaises affirment vouloir défendre avec insistance, d'améliorer les conditions de vie des irakiens, en faisant preuve d'inventivité, c'est-à-dire pas seulement par une revalorisation de la formule dite « pétrole contre nourriture ».

Mouna Naim

L'Irak dénonce l'« opportunisme » de Jacques Chirac

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a accusé, vendredi 18 décembre, le président français d'« opportunisme », de « malhonnêteté » et d'avoir « insulté l'intelligence des Arabes ». Jacques Chirac « est en train de dire que la responsabilité [de la crise] incombe au président irakien, mais que la France ne participe pas à cette agression [américano-britannique] qui n'aurait pas été nécessaire », a déclaré M. Aziz. « Ceci n'est pas honnête. Ce n'est pas une position de principe de la part d'une aussi grande puissance. C'est une position opportuniste ». Selon le vice-premier ministre irakien, la France « essaye de s'accommoder de l'agression américaine et britannique et, en même temps, de dire aux Arabes "nous ne sommes pas comme les autres". Ceci ne peut pas tromper l'intelligence des irakiens et des Arabes et constitue une insulte à l'intelligence du peuple français », a-t-il ajouté. - (AFP)

dification du système de contrôle de l'armement irakien, par l'imposition d'un contrôle des flux financiers dans ce pays, par une revalorisation de l'ONU et par une amélioration des conditions de vie des irakiens.

Lorsqu'elles dressent le bilan de ce qui est fait et de ce qui reste à faire en matière de désarmement en Irak, les autorités françaises constatent, sur la base des rapports de la commission d'experts de l'ONU chargée d'éliminer les armes de destruction massive (Unscorm) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), que deux dossiers sont pratiquement achevés : le balistique et le nucléaire. Cela veut dire que la quasi-totalité de l'armement irakien dans ces deux domaines a été détruit, étant enten-

ment dissimulables, ou peuvent être à usage civil, militaire, et donc beaucoup plus difficilement comptabilisables. Les façons d'agir des inspecteurs de l'Unscorm - souvent traités de « cow-boys » par des diplomates onusiens - étant largement à l'origine des crises à répétition, la France suggère qu'un nouveau système de contrôle, une nouvelle organisation de l'Unscorm soient envisagés, qui passeraient, entre autres, par le départ du chef actuel de la dite commission, le diplomate australien Richard Butler, très violemment contesté y compris à l'ONU.

La mise en place d'un contrôle des flux financiers en Irak contribuerait à l'efficacité du contrôle de l'armement, puisque la destination de l'argent serait vérifiée.

Une nouvelle démonstration de la « relation

LONDRES

de notre correspondant « La Grande-Bretagne et les États-Unis sont sur le point d'atteindre leurs objectifs militaires » : si Tony Blair est, depuis le début de la croisade armée des États-Unis contre l'Irak, et conformément à son tempérament, plus prudent dans ses prévisions, que les Américains. L'heure est déjà aux congratulations et à la célébration d'un succès militaire anglo-britannique. La participation de douze avions Tornado basés au Koweït aux opérations contre l'Irak illustre une nouvelle fois la force de l'entente transatlantique qui, pour l'heure, transcende le rapprochement avec les alliés européens.

Qualifiée d'« historique » par Tony Blair, la déclaration franco-britannique de Saint-Malo rendue publique le 5 décembre confirmait la volonté du Royaume-Uni de rentrer dans le jeu européen en matière de défense. Or, voilà que moins de deux semaines plus tard, Londres se joint à Washington pour attaquer l'Irak, alors que Paris fait état de ses réserves à l'encontre des frappes américano-britanniques. Si, officiellement, le Foreign Office s'abstient de critiquer la réaction mitigée du Quai d'Orsay, en privé, les diplomates britanniques montrent un certain agacement devant l'insistance française quant à l'importance du Conseil de sécurité de l'ONU.

« La Grande-Bretagne estime que son rôle est de faire en sorte que les États-Unis demeurent le principal acteur dans la sécurité occidentale. D'où cette double approche qui déconcerte volontiers les Français : aider les États-Unis dont Londres partage les intérêts diplomatiques et économiques dans le Golfe tout en garantissant au même moment que les Européens supportent une part du fardeau financier de leur défense, d'où le rapprochement en cours avec Paris » : c'est en ces termes que Gérard Segal, directeur des études à l'Institut des études stratégiques de Londres, explique que Bill Clinton ait chargé Tony Blair d'informer en personne Jacques Chirac, Gerard Schröder et

ENIM
GROUPE ENIM
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 1998 ET PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

Résultats prévisionnels 1998 : progression confirmée
Le Groupe ENIM devrait dégager sur l'exercice 1998 un résultat net consolidé d'environ 70 MF en nette progression par rapport à 1997. Comme par le passé, le pôle BABCOCK WANSON apportera une contribution positive tandis que celle de BABCOCK Entreprise sera en nette amélioration par rapport à 1997. Le retour à l'équilibre de l'ensemble BABCOCK Entreprise/BABCOCK WANSON est toujours prévu pour 1999.

Faits marquants de l'exercice : des réalisations importantes
L'année 1998 aura vu la livraison de plusieurs usines de valorisation énergétique des déchets, en France, à Chaumont, Monthyon et Nice, et au Royaume-Uni où trois usines ont été livrées dans la région des Midlands.

Dans le domaine de l'énergie il faut signaler la livraison prochaine de la chaudière à charbon bagasse de la centrale du Moule à la Guadeloupe ainsi que celle d'une deuxième chaudière à lit fluidisé circulant pour la République Tchèque.

L'importante commande d'escalators et trottoirs roulants destinée au nouvel aéroport de Hong Kong et à la ligne de métro associée a été réceptionnée en 1998. Cet ensemble unique au monde a été inauguré par le Président de la République Populaire de Chine.

Perspectives d'activité : une bonne visibilité
Les commandes enregistrées sur l'exercice 1998 devraient être au moins égales à celles de 1997, soit plus de 2,5 milliards de FRF. La Division Environnement de CNIM vient notamment de signer un contrat d'environ 350 MF pour la conception et la réalisation de la main d'une usine de valorisation énergétique de déchets urbains à Thurnaid (Belgique), d'une capacité de traitement de 250 000 tonnes par an.

Cette commande vient s'ajouter, entre autres, à celle de l'usine de traitement des déchets de Haute-Saône et d'une centrale à charbon bagasse pour l'île Maurice.

Pour la Division Escalators, il faut noter une commande importante pour le métro de Londres.

Les résultats définitifs du Groupe pour 1998 devraient être annoncés en avril.

Le 18 décembre 1998

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE

Où valable jusqu'au 31/12/98

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1066 F 1 AN - 1980 F

au lieu de 585 F au lieu de 1170 F au lieu de 2340 F

* Prix de vente au numéro (Taux en France métropolitaine uniquement) Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde par carte bancaire N° _____ F 801 MO 007

Date de validité _____ Signature : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2190 F	2800 F	4200 F
3 mois	585 F	700 F	1050 F

Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers, contactez-nous au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 26, avenue du Général-Lacour - 92046 Châtillon Cedex

Claire Tréan

signation et b
ans des pays
et musulman
à l'approch
Le Monde
France
son rôle
en sorte
États-Unis
acteur
sécurité
Grande-Bretagne
son rôle
dans la sécurité occidentale
D'où cette double approche qui déconcerte volontiers les Français : aider les États-Unis dont Londres partage les intérêts diplomatiques et économiques dans le Golfe tout en garantissant au même moment que les Européens supportent une part du fardeau financier de leur défense, d'où le rapprochement en cours avec Paris

صحنه من الأصل

Indignation et hostilité dans des pays arabes et musulmans

La colère s'amplifie à l'approche du ramadan

SI l'administration et le Congrès américains veulent avoir une idée de ce que pensent de leurs frappes en Irak les opposants au régime de Bagdad, il leur suffit d'écouter les commentaires de bon nombre de ces derniers. El Daawa, la plus ancienne et l'une des deux plus importantes formations chiïtes en Irak, estime que les bombardements « nuisent uniquement au peuple irakien et n'affaiblissent pas le régime de Saddam Hussein ». L'autre grande formation chiïte, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, a renvoyé quasiment dos à dos le régime irakien, « agressif », et les Etats-Unis, « qui osent franchement traiter l'Irak sous l'angle des seuls intérêts de leur propre sécurité nationale ». Même Ahmad Chalabi, le président du Congrès national irakien, mis sur pied, financé et valorisé par les Etats-Unis eux-mêmes, considère que « bombarder l'Irak est vain tant qu'il n'existe pas un plan pour renverser le régime ».

Ailleurs dans le monde arabe et musulman, l'hostilité à la politique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne a été plus ou moins virulente, même dans les pays dont les gouvernements se sont bornés à « déplorer » ou « regretter » les bombardements dirigés contre l'Irak. L'expression la plus parlante n'est pas venue de Khartoum, de Tripoli ou de Damas - dont les gouvernements, généralement considérés comme extrémistes, ont vivement dénoncé les attaques contre l'Irak -, mais bien du Caire, où l'imam de la mosquée El Azhar, cheikh Mohamad Sayed Tantaoui, peu suspect d'extrémisme musulman, a déclaré, dans son prêche du vendredi, qu'il était « du devoir de tout musulman d'aider par tous les moyens le peuple irakien à faire face à l'humiliation qu'il subit ». « Ouvrez la porte du djihad », ont alors scandé les fidèles.

Lorsque, en novembre, les responsables américains avaient

consulté leurs alliés arabes sur la crise provoquée par Bagdad, ils se sont entendus à dire que nul ne vole-rait au secours de Saddam Hussein. Le message était pour le moins confus. Mais le chef de la diplomatie du Qatar, l'un des pays amis des Etats-Unis dans la région du Golfe, a levé un coin du voile vendredi, en expliquant que Washington avait exercé des pressions sur certains Etats arabes à propos de l'Irak. C'était ne pas tenir compte des opinions arabes, qui, quoi qu'on en dise, existent bel et bien lorsqu'un peuple « frère » est dans l'adversité.

ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME
Certes, les manifestations de solidarité avec l'Irak ne déstabilisent pas les gouvernements en place, et c'est la seule chose qui compte pour les Etats-Unis. Mais ces gouvernements ne peuvent passer outre un mécontentement général de troubles et d'agitation. Pris entre le marteau et l'enclume, le gouvernement égyptien a ainsi demandé, vendredi, au Conseil de sécurité de l'ONU d'« ouvrir à mettre un terme à l'escalade » en Irak.

Le sort du peuple irakien est au centre de l'indignation, mais la politique de la canonniers et des embargos pratiquée par les Etats-Unis en sont aussi des vecteurs, surtout après les bombardements américains qui ont visé au mois d'août deux autres pays musulmans, le Soudan et l'Afghanistan, suspects de terrorisme. Des musulmans ont manifesté leur colère en Inde, au Pakistan et aux Philippines. L'incidence des bombardements de l'Irak sur les musulmans est enfin amplifiée par le début du mois de jeûne du ramadan. Les déclarations du secrétaire américain à la défense, William Cohen, selon lesquelles les frappes « ne seront pas affectées par le début du ramadan », ne font qu'attiser les rancœurs.

M. Na.

En acclamant Saddam Hussein, les Palestiniens dénoncent surtout Benyamin Nétanyahou

A Gaza et en Cisjordanie, les manifestants critiquent la politique américaine

Des milliers de Palestiniens défilent, depuis jeudi 17 décembre, dans diverses villes de Cisjordanie, à Gaza et dans les villes arabes d'Israël, scandant

des slogans hostiles aux Etats-Unis et solidaires de l'Irak. Les manifestants protestent contre la politique de la canonniers, mais aussi contre l'in-

dulgence des Etats-Unis envers Israël. L'intervention américano-britannique a atteint la politique d'apaisement de Yasser Arafat.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour Yasser Arafat, les bombardements américano-britanniques sur l'Irak ne pouvaient pas plus mal tomber. Depuis des mois, il tisse sa toile en direction de l'administration américaine, déployant tous ses efforts pour distendre l'alliance privilégiée qu'Israël entretient avec les Etats-Unis. Grâce, pour partie, aux efforts politiques de Benyamin Nétanyahou, son travail commençait à payer, comme le montra la tonalité nouvelle des discours de Bill Clinton lors de sa visite, en début de semaine, à Gaza et à Bethléhem.

dam Hussein, vitupérant le président Clinton et mettant rituellement le feu à quelques drapeaux américains.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Les manifestations, qui ont touché toutes les villes sous contrôle de l'Autorité palestinienne, se terminent inévitablement par de violents affrontements avec l'armée israélienne, faisant un nombre indéterminé de blessés. Jeudi, un adolescent de seize ans, Mohamad Daoud, a été tué à Ramallah. Le lendemain, les défilés ont repris de plus belle à Ramallah, Gaza, Naplouse, Hébron. La plupart du temps, la police palestinienne laisse faire, n'intervenant que lorsque les manifestants se montrent trop agressifs.

Mais cette même police a fermé cinq chaînes privées de télévision et deux stations de radio palestiniennes qui avaient couvert des manifestations pro-irakiennes en Cisjordanie. Les autres radios et télévisions locales ont immédiatement cessé de diffuser des images

de ces manifestations. Vendredi, à Gaza, un caméraman de France 2 a été interpellé par la police palestinienne et s'est vu confisquer ses cassettes. Il a été relâché après avoir dû s'engager par écrit à ne pas tourner d'images défavorables au processus de paix.

Pour les manifestants, acclamer le président Saddam Hussein est une façon de dire que les Américains se montrent bien moins tolérants à son égard qu'à celui de Benyamin Nétanyahou, qui vient pourtant de suspendre le retrait de ses troupes de la Cisjordanie occupée. Vendredi 18 décembre, selon le Mémoire d'Israël-palestinien signé à Wye River le 23 octobre, l'armée israélienne aurait dû évacuer une nouvelle portion de territoires palestiniens et libérer un nouveau contingent de deux cent cinquante prisonniers. Mais le premier ministre israélien a posé de nouvelles conditions à l'Autorité palestinienne, dont celle de s'engager dès maintenant à ne pas revendiquer la création d'un Etat palestinien.

Ce nouvel obstacle n'est plus fait pour étonner les Palestiniens. Depuis deux mois les manifestations palestiniennes n'ont quasiment pas cessé, comme si, balles d'acier et de caoutchouc d'un côté, fronde et pierres de l'autre, l'on était revenu aux moments les plus difficiles de l'intifada. Commencées dès octobre pour exiger la libération des prisonniers politiques, les manifestations ont continué pour commémorer les débuts de l'intifada et se poursuivent pour protester contre les frappes américano-britanniques en Irak.

Lundi 21 décembre, la Knesset devrait examiner une motion de censure contre un gouvernement accusé par sa droite et son extrême droite d'en faire encore trop au bénéfice des Palestiniens. Selon toute vraisemblance, M. Nétanyahou sera acculé à de nouvelles élections, qui pourraient se tenir en avril. Il paraît à peu près certain que, dans ce cas, le processus de paix serait purement et simplement gelé.

Georges Marion

spéciale » anglo-américaine

le chancelier autrichien, président en exercice de l'Union européenne, du déclenchement de l'opération « Renard du désert ».

Comme l'indique notre interlocuteur, ce soutien en période de crise est une constante dans les relations transatlantiques. Le trailliste Harold Wilson avait soutenu jusqu'au bout les Etats-Unis lors de la guerre du Vietnam. Très liée à Ronald Reagan sur le plan idéologique, Margaret Thatcher avait empêché l'ONU de condamner l'invasion américaine de la Grenade, pourtant membre du Commonwealth, en 1983, et elle avait autorisé les avions de l'US Air force basés en Grande-Bretagne à bombarder Tripoli, en 1986.

« La Grande-Bretagne estime que son rôle est de faire en sorte que les Etats-Unis demeurent le principal acteur dans la sécurité occidentale »

Lors de la guerre du Golfe de 1991, John Major s'était également révélé l'un des plus solides alliés de George Bush. A l'exception de Major et de Clinton, qui se regardaient en chiens de falence, présidents et premiers ministres ont toujours chanté leur duo des deux côtés de l'océan.

Comment expliquer la pérennité de cette « special relationship », où la continuité l'emporte sur les rares divergences ?

Pour le professeur Lawrence Freeman, expert des affaires stratégiques du King's College, au-de-

là des combats livrés ensemble au cours des deux guerres mondiales, au-delà aussi de l'anglais, langue de travail et de culture, cette alliance repose d'abord sur la participation au commandement intégré de l'OTAN, où les deux pays jouent, aux côtés de l'Allemagne, un rôle central. Les états-majors se connaissent bien et, sur le terrain, la coopération, en particulier entre les armées de l'air, est constante. La stratégie de dissuasion nucléaire britannique est totalement intégrée via l'OTAN à celle des Etats-Unis (les sous-marins Trident succédant aux Polaris). Les deux armées obéissent à des logiques et à des doctrines similaires.

Autre facteur : la sensibilité américaine de l'équipe politique de Tony Blair, qui a copié sa campagne victorieuse de 1997 sur l'exemple clintonien. Cette coopération quotidienne et confiante contraste d'ailleurs avec les relations personnelles peu cordiales entretenues par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright avec son collègue du Foreign Office, Robin Cook. Par ailleurs, aux yeux du chef du New Labour, le grand exemple économique reste américain.

Il faut souligner aussi les « échanges » institutionnalisés entre les deux pays dans le domaine du renseignement, et ce depuis 1947. Alors que le MI6 britannique et la CIA collaborent étroitement dans l'espionnage traditionnel à l'étranger, la National Security Agency américaine et le « quartier général des communications gouvernementales » troquent systématiquement les résultats de leurs écoutes dans le cadre du système Uqusa. Enfin, le grand public est mieux informé par la presse britannique de qualité de la situation politique aux Etats-Unis que dans les pays européens.

Marc Roche

arte

Pendant les fêtes, les huîtres sont dans votre assiette. les perles sont sur ARTE

Que la musique commence !

Les petits chanteurs de Vienne
Thema le 20 décembre 20.45

Gospel Thema le 22 décembre 21.45

Le Lac des cygnes
Musica Mercredi 23 décembre 21.45

Sous le signe du rire !

Trois comédies de Frank Capra
le 21 décembre 20.45 et 23.00
le 25 décembre 23.00

...et de l'aventure

Jack London
Thema le 24 décembre 20.45

Manches américaines d'Ulrika von Glot, la diva des Opéras, enchante les scènes d'ARTE pendant les fêtes.

الجزيرة العربية

Abdullah Öcalan aurait récemment négocié « une solution politique » avec des généraux turcs

Le dirigeant séparatiste kurde de Turquie s'attend à être expulsé d'Italie

Devenu la « patate chaude » de l'Europe depuis son interpellation à Rome, en provenance de Moscou, le 12 novembre, le chef du Parti des

vailleurs du Kurdistan (PKK) a été remis en liberté par la justice italienne le 16 décembre. La cour jugera mardi 22 décembre sa demande d'asile

politique et la demande d'extradition remise par la Turquie. Mais il pourrait être rapidement expulsé, avec son consentement, vers un pays tiers.

ROME

de notre envoyée spéciale

La coïncidence était du goût de la presse turque : c'est au lieu-dit L'Infernetto (Le Petit Enfer) et plus précisément via Male (rue du Mal), à 25 kilomètres de Rome, que s'est installé Abdullah Öcalan, dit « Apo » (oncle), le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). L'homme le plus recherché de Turquie. Son assignation à résidence levée par la cour d'appel de Rome le 16 décembre, « Apo » reste sous bonne garde « pour des raisons de sécurité ». Le chef kurde vit dans l'attente de son sort dans une modeste villa de la banlieue romaine. « Où qu'il aille, nous le dénicherons », a déclaré récemment le président turc Süleyman Demirel, qui le tient pour responsable de la mort des quinze ans entre l'armée régulière et le PKK. Trente mille victimes qui, les Turcs le reconnaissent officiellement, sont, pour les deux tiers, constituées de guerriers kurdes.

A deux rues de la résidence d'« Apo », des policiers en gilet pare-balles, mitraillette au poing, filtrent les allées et venues. Dans la maison aux volets clos, une dizaine de policiers en civil, pistolet à la ceinture, veillent à la sécurité de cet hôte encombrant, devenu un vrai casse-tête pour l'Europe. « Je cause le trouble partout où je passe : en Syrie, à Moscou, maintenant à Rome. Ça n'est pas à cause de ma personne, c'est l'illustration de la tragédie des Kurdes ». Le personnage s'explique avec emphase.

Aux faits qui sont reprochés à Abdullah Öcalan et à son mouvement - exactions sur des civils, meurtres de gardiens de villages (milices kurdes armées et payées,

par l'Etat), élimination d'une soixantaine d'instituteurs turcs -, il répond : « Si on reconnaît qu'il y a trente mille victimes, alors il ne s'agit pas de terrorisme, mais d'une guerre entre deux parties. L'armée turque a ravagé le Kurdistan. Quatre peuples dans la région ont souffert du nationalisme turc : les Arméniens, les Assyriens, les Grecs et les Kurdes. Tout le monde sait que plus de trois mille de nos villages ont été détruits. Nos droits sont bafoués par un Etat de gangs et de mafieux. » « Ça n'est pas moi qui le dit, mais un rapport officiel [rédigé en 1997 par l'inspecteur en chef du gouvernement, Kutlu Savas] qui décrit toutes les sales affaires. Mesut Yilmaz ne vient-il pas de perdre son poste de premier ministre pour liens présumés avec la mafia ? », ajoute le baskan (président), qui arbore un costume-cravate, une moustache écourtée et égrène son tesbih (chapelet).

Le chef du PKK ne revendique plus l'indépendance mais la « reconnaissance de l'identité des Kurdes »

Adulé par ses fidèles (« même dans la tombe je resterais pour eux le chef du PKK »), l'homme, qui se compare à Mahomet et assimile son mouvement à l'islam, se cherche aujourd'hui une légitimité politique en rejetant toutes les accusations de violence formulées

contre le PKK sur la branche militaire du mouvement, l'ARGK. Dimanche 13 décembre, dans un discours fleuve de trois heures retransmis par la chaîne kurde de télévision Med-TV, il qualifiait ses compagnons d'armes - en particulier son ancien second, Semdin Sakik, actuellement jugé en Turquie - de « meurtriers », avec lesquels il ne voulait plus travailler. Aujourd'hui, piteux, il s'en défend : « J'ai été mal compris, avance-t-il sans conviction, ça n'est pas du tout ce que je voulais dire... »

Attaché désormais à la recherche d'« une solution politique », le chef kurde ne revendique plus l'indépendance mais la « reconnaissance de l'identité des Kurdes », la création d'« un système fédératif dans le cadre des frontières actuelles de la Turquie, du type de celui que les Etats-Unis ont proposé pour le Kurdistan du Sud (le nord de l'Irak) ». Selon lui, ces formulations lui ont déjà été proposées par des militaires turcs avec qui il était « indirectement » en contact ces deux dernières années, et jusqu'à sa récente « infiltration » de Syrie, début octobre. Il raconte : « Il y a eu des tentatives similaires à l'époque du président Özal [1988-1993], mais les dernières propositions étaient plus larges. La crise entre la Turquie et la Syrie a tout réduit à néant. » « C'est la preuve que, même chez les militaires, la Turquie n'est pas homogène, poursuit-il. Le mieux serait pour ce pays de se trouver un de Gaulle ou un Lebed. »

Il se dit prêt à comparaître devant un tribunal spécial, « semblable au TPI », et se verrait bien accorder le statut de réfugié politique, « déjà attribué à des centaines de nos militants et que l'on ne refuserait

comme si l'on disait oui aux moutons et pas au berger ». Pourtant, la perspective de l'octroi de ce statut s'éloigne à vue d'œil. Sa comparution devant un tribunal spécial européen - un montage compliqué et politiquement aventureux - est de plus en plus improbable, surtout après le renoncement par l'Allemagne à la demande d'extradition formulée en 1990 par la cour de Karlsruhe. La seule issue plausible serait l'« éloignement consensuel » d'« Apo » du territoire italien, selon le président du conseil italien, Massimo D'Alema. Cette quadrature du cercle implique de trouver au leader kurde un pays qui l'accueille sans susciter la fureur de la partie turque.

Alors que les relations entre Rome et Ankara sont à nouveau sur des braises depuis la remise en liberté de l'« ennemi numéro un » de la Turquie, mercredi 16 décembre, il est à craindre qu'elles ne s'embrasent un peu plus encore dès lors qu'aura été formalisé - vraisemblablement dès mardi 22 décembre - le refus de la cour d'appel de Rome d'extrader Abdullah Öcalan vers la Turquie, où il risque la peine de mort. L'Italie, qui aurait perdu, depuis l'interpellation d'« Apo » à l'aéroport de Rome le 12 novembre, 113 milliards de lires (992 millions de francs, selon l'Institut du commerce extérieur) du fait du boycottage de ses produits en Turquie, espère régler l'affaire Öcalan « dans les plus brefs délais », en lui trouvant une nouvelle destination (la presse turque avançant récemment le nom de l'Afrique du Sud). « C'est une question de jours, sinon d'heures », a précisé Massimo D'Alema.

Marie Jégo

Brazzaville est en proie à la terreur et à la confusion

La France envisage d'évacuer ses ressortissants

LE GOUVERNEMENT français étudiait, samedi 19 décembre, la possibilité de faire évacuer ses 350 ou 400 nationaux de Brazzaville après la poursuite des violences dans la capitale congolaise. « Il y a une cellule de crise [au Quai d'Orsay] qui a déjà étudié les moyens d'évacuer les ressortissants français si la situation l'exigeait », a dit le ministre de la coopération, Charles Josselin, en visite au Québec avec le premier ministre, Lionel Jospin.

Ce sont les forces françaises prépositionnées en Afrique qui seraient amenées à effectuer cette opération. « Nous avons un peu de monde encore à Bangui, il y en a à Abidjan, donc il n'y a pas de problème particulier. En deux heures et demie, trois heures, ils sont là », a précisé Charles Josselin.

SCÈNES DE PANIQUE

Vendredi, le centre de Brazzaville a été le théâtre de scènes de panique pour la deuxième journée consécutive. Des tirs d'armes lourdes ont été entendus en provenance du sud-ouest de la capitale, une zone où l'armée congolaise s'était massivement déployée la semaine passée après la recrudescence d'attaques avec les « Ninjas », les miliciens de l'ancien premier ministre Bernard Kolélas.

Plusieurs milliers de personnes ont fui la capitale congolaise en grande partie privée d'eau et d'électricité et dont les magasins sont restés fermés. Des enfants sont déçus alors qu'ils s'efforcent de traverser le fleuve Congo qui sépare Brazzaville de Kinshasa, ont indiqué des responsables des Nations unies. Le porte-parole du gouverne-

ment congolais, François Ibovi, a admis vendredi à la radio que des « éléments armés en civil et en uniforme se sont infiltrés » dans le sud de Brazzaville, où « ils sèment la terreur » et se livrent au pillage. M. Ibovi n'a pas précisé si les hommes en armes étaient des « Ninjas », dont certains sont réfugiés dans la forêt du Pool, à la périphérie de Brazzaville, ou d'« ex-miliciens » du nouveau régime de Denis Sassou Nguesso, qui auraient repris les armes.

« NINJAS »

Depuis septembre, dans cette zone proche de la capitale, des accrochages mettent aux prises l'armée congolaise et des « Ninjas ». Pour en venir à bout, le régime du président Sassou Nguesso bénéficie du soutien de l'armée angolaise dont des éléments sont restés sur place après avoir aidé M. Sassou Nguesso à revenir au pouvoir au terme d'une guerre civile de cinq mois.

Ce n'est pas la première fois que les habitants de la capitale congolaise sont éprouvés par les conflits armés. En 1993, des affrontements avaient fait quelque 2 000 morts. Quatre ans plus tard, la guerre civile qui devait ravager Brazzaville a entraîné la mort de plusieurs autres milliers de civils (de 4 000 à 10 000, selon les sources).

Alors que la situation s'aggrave dans la capitale, le chef de l'Etat se trouvait vendredi soir à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Initialement, le chef de l'Etat devait effectuer en fin de matinée une simple « escale technique » lors de son retour du sommet sur les conflits régionaux qui s'est tenue à Ouagadougou. (AFP/Reuters.)

M. Duisenberg affirme qu'il restera huit ans à la tête de la Banque européenne centrale

Le président de la Banque européenne centrale, Wim Duisenberg, a affirmé vendredi qu'il restera huit ans à la tête de l'institution. « Je n'ai pas d'autre projet », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles. M. Duisenberg a été élu à la tête de la Banque européenne centrale en juillet 1998. L'institution a commencé ses opérations le 1er janvier 1999.

Lionel Jospin marque une rupture avec la politique française au Congo

Lionel Jospin, premier ministre français, a marqué une rupture avec la politique française au Congo en annonçant vendredi qu'il envisageait d'évacuer les ressortissants français de Brazzaville. Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse à Québec. M. Jospin a déclaré qu'il était prêt à prendre des mesures « exceptionnelles » pour protéger les citoyens français.

L'aviation Vincent Cochet annonce sa captivité en Tchad

L'aviation Vincent Cochet a annoncé sa captivité en Tchad. Le pilote a été capturé par des rebelles lors d'une mission humanitaire. Les autorités françaises ont exprimé leur inquiétude et ont demandé le retour du pilote en France.

Prés du dissident chinois Wenli à Pékin

Le président du dissident chinois Wenli a été reçu à Pékin. Le leader a rencontré des responsables officiels pour discuter de la situation politique en Chine. Wenli a exprimé ses préoccupations concernant les libertés civiles et démocratiques.

RECHES : l'Union européenne a adopté un accord de coopération avec le groupe Idriss Déby

L'Union européenne a adopté un accord de coopération avec le groupe Idriss Déby. L'accord vise à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. Les membres de l'UE ont exprimé leur soutien à la démocratie et aux droits de l'homme.

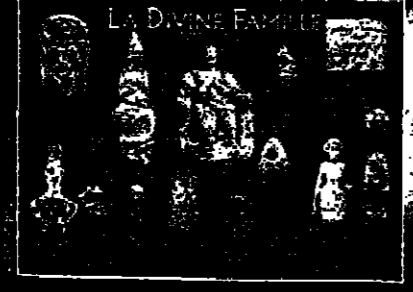
L'Europe et les Etats-Unis en conflit au sujet de la désarmement nucléaire

L'Europe et les Etats-Unis sont en conflit au sujet de la désarmement nucléaire. Les deux camps ont des positions divergentes sur la manière de procéder à la réduction des armes nucléaires. L'Europe insiste sur la nécessité d'un cadre international solide.

DE BABYLONE A JERUSALEM

Comment l'homme créa Dieu

Poster
L'arbre généalogique des religions



Un dossier exceptionnel de
SCIENTIFICS ET AVENIR

Et aussi EXCLUSIF GROTTES CHAUVET : douze jours avec les chercheurs dans la grotte interdite • NOTRE TEST : les meilleures encyclopédies CD-Rom • RECHERCHES MÉDICALES : bientôt des cultures d'organes avec nos propres cellules ?

صكنا من الأصل

Brazzaville
proie à la terre
à la confusion

M. Duisenberg affirme qu'il pourrait rester huit ans à la tête de la BCE

FRANCFORT. Le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, a indiqué qu'il pourrait, s'il le voulait, aller au bout de son mandat de huit ans, dans une interview au *Wall Street Journal Europe*, publiée vendredi 18 décembre. Le président de la République, Jacques Chirac, avait indiqué le 3 mai à Bruxelles, après de très difficiles négociations avec les Quinze, que M. Duisenberg avait accepté de partir après quatre ans pour laisser la place au candidat de la France, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. « C'est à moi de décider quand il faut partir, et honnêtement je ne sais pas quand ce sera. Nous traverserons ce pont quand nous y serons. Ce sera peut-être huit ans », dit le président de la BCE dans l'interview au *Wall Street Journal*. Au sommet de Bruxelles les 2 et 3 mai, M. Duisenberg avait accepté de faire une lettre aux dirigeants des Quinze dans laquelle il expliquait qu'il ne souhaitait pas aller au bout de son mandat en raison de son âge mais qu'il resterait au moins jusqu'à l'arrivée des pièces et des billets de l'euro en janvier 2002. - (AFP)

Lionel Jospin marque une inflexion de la politique française au Québec

OTTAWA. « Le Canada et la France portent un même regard sur le monde instable qui les entoure, a dit M. Jospin, à Ottawa, le jeudi 17, lors d'une conférence de presse commune avec Jean Charest, premier ministre canadien. Les deux pays devraient agir plus souvent de concert dans les enceintes multilatérales. ». Le premier ministre français devait achever samedi une visite de trois jours au Canada. Les deux pays ont rendu public un communiqué conjoint sur « l'importance de la diversité culturelle dans une économie mondiale ». Ce ne sont qu'après ces étapes anglophones qu'est venu le tour du Québec, signe d'une inflexion diplomatique de la France. M. Jospin a veillé à ne pas encourager les tendances sécessionnistes toujours vives. Dans sa réponse, M. Bouchard en a pris acte. Sans pouvoir, toutefois, éviter une pointe d'amertume : « Comment oublier l'opacité et la longueur du combat que tant de générations ont dû mener avant nous pour vivre, survivre, travailler, s'épanouir, rêver et créer en français ? Surtout, comment ne pas voir les menaces que nous devons encore conjurer jour après jour ? ».

L'ex-otage Vincent Cochetel raconte sa captivité en Tchétchénie

GENÈVE. Vincent Cochetel, l'ex-otage français libéré le 10 décembre après 317 jours de captivité dans le Caucase russe, a fait le récit de sa détention et a confirmé avoir été bien détenu en Tchétchénie, lors d'une conférence de presse donnée vendredi 18 décembre à Genève. « J'ai passé mes trois premiers jours de captivité dans le coffre d'une voiture » près de Vladikavkaz, a-t-il expliqué. « Au quatrième jour du rap, j'ai été transféré dans la région de Grozny », la capitale de la Tchétchénie, a-t-il indiqué. « Je suis resté enchaîné tout le temps et je ne voyais de lumière qu'un quart d'heure par jour (...) » a-t-il poursuivi, estimant par ailleurs avoir été transféré « dans une dizaine de lieux » différents au long de sa captivité. - (AFP)

Procès du dissident chinois Xu Wenli à Pékin

PEKIN. Le procès pour « subversion » de Xu Wenli, l'un des plus célèbres dissidents chinois, aura lieu lundi 21 décembre devant la Cour intermédiaire numéro un de Pékin, a indiqué son épouse, M^{me} He Xintong. Un avocat a été commis d'office auprès de M. Xu, qui l'a accepté pour le défendre. M. Xu est traduit en justice pour sa participation à la fondation du Parti démocrate chinois (PDC), organisation de facto interdite, et risque entre cinq ans de prison et la perpétuité. Un autre membre du PDC, Xu Wanning, âgé de trente-six ans, a été condamné à trois ans de travaux forcés pour « trouble à l'ordre social » à Chongqing, dans le sud-ouest du pays. Vendredi, le chef du régime de Pékin, Jiang Zemin, a assuré que la Chine n'adopterait « jamais » un système politique à l'occidentale et a appelé ses compatriotes à suivre « pendant les 100 années qui viennent la ligne fondamentale du parti communiste chinois ». - (AFP)

DÉPÊCHES
■ ALGERIE : le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le principal parti islamiste légal, a désigné vendredi 18 décembre son président Mahfoud Nahnah comme candidat à l'élection présidentielle prévue en avril. Cette nomination était attendue dans la mesure où, lors de l'élection présidentielle de 1996, Nahnah était arrivé second derrière Liamine Zeroual, avec 26,5 % des voix. C'est la deuxième personnalité à entrer en lice pour la présidentielle du printemps prochain après Abdelaziz Bouteflika, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Houari Boumédiène, désigné mercredi par le Front de libération nationale (FLN). - (Reuters)
■ UKRAÏNE : l'ancien premier ministre Pavlo Lazarenko, inculpé à Genève pour blanchiment d'argent, a été libéré sous caution contre quatre millions de francs suisses (trois millions de dollars), vendredi 18 décembre. Pavlo Lazarenko, qui fut premier ministre de juin 1996 à juin 1997, dément les accusations portées contre lui. Il a obtenu cette libération en vertu d'un accord intervenu entre le juge d'instruction de Genève et le Parquet pour voyager librement - et avoir notamment le droit de revenir en Ukraine, rapporte l'agence suisse ATS. - (Reuters)
■ AUSTRALIE : le groupe franco-britannique Matra BAe Dynamics livrera à l'armée de l'air australienne des missiles air-air à courte portée Asraam qui armeront ses avions de combat F-18 à partir de 2001. Estimé à 400 millions de francs, ce contrat a été obtenu face à la concurrence des missiles air-air *AIM-9X américain* et *Python israélien*.

L'Europe et les Etats-Unis toujours en conflit au sujet de la banane

WASHINGTON. Le dernier sommet euro-américain semi-annuel s'est terminé, vendredi 18 décembre à Washington, sans déboucher sur un règlement concernant le commerce de la banane. Les Etats-Unis, qui jugent discriminatoire le régime d'importations de bananes de la Communauté, menacent de frapper de sanction des exportations européennes par une augmentation de 100 % leurs droits de douane en l'absence d'un règlement d'ici mars 1999. Le sommet s'est tenu en présence du président Bill Clinton, du chancelier autrichien Viktor Klima et de Jacques Santer, le président de la Commission Européenne. Un responsable de la Maison Blanche a rappelé que les instances d'arbitrage de l'OMC avaient déjà tranché en faveur des Etats-Unis sur le commerce de la banane. C'est maintenant aux Européens de se conformer à la décision de l'OMC, a-t-il dit sous le couvert de l'anonymat. - (AFP)

Le directeur de la rédaction du « Sunday Telegraph » accusé d'espionnage

Scandale de l'ombre entre les services secrets britanniques et un journaliste en vue à Londres

Dominic Lawson, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Sunday Telegraph*, est accusé d'appartenir au Secret Intelligence Service par

un député travailliste, Brian Sedgmore, citant les confidences d'un ancien agent de renseignement britannique réfugié en Suisse. L'intéressé,

comme les autorités mises en cause, nie l'accusation, bien qu'il ait multiplié les scoops sur le monde britannique de l'ombre.

LONDRES de notre correspondant

Un patron de presse de droite policé, fils d'un ancien chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher, marié à une aristocrate, meilleur ami de feu la princesse Diana. Un député d'extrême gauche avec un appétit certain pour la publicité. Un ex-espion des services secrets bavard et âpre au gain. Un royaume toujours prompt aux crises d'espionnage. Autant d'ingrédients pour un de ces romans de l'ombre dont les Britanniques ont la réputation d'être les maîtres. Mais récemment la fiction a rejoint la réalité : Dominic Lawson, directeur de la rédaction du *Sunday Telegraph*, est accusé d'être un agent rémunéré du MI-6, également appelé Secret Intelligence Service.

Le député travailliste Brian Sedgmore, sous couvert de l'immunité parlementaire, a déclenché la controverse en faisant état de confidences de l'ex-agent du MI-6 Richard Tomlinson. Cet ancien « plombier » vit aujourd'hui en Suisse après avoir purgé six mois

de prison pour avoir révélé bon nombre de « coups tordus » que les autorités auraient préféré passer sous silence. Ce personnage certes sulfureux et jugé peu crédible nous en apprend pourtant de belles sur son ex-employeur : une tentative d'assassinat avortée visant Milosevic, l'introduction d'une « taupe » au sein de la Bundesbank et le... prétendu recrutement de Lawson par le SIS.

« PURES INVENTIONS »

L'intéressé a catégoriquement démenti les affirmations de Tomlinson, qualifiées par ailleurs par le Foreign Office, autorité de tutelle du « Six », de « pures inventions ». L'affaire en serait sans doute restée là si certains journaux des plus respectables comme *The Independent*, le *Times* ou le *Guardian*, n'avaient pas saisi cette aubaine pour régler leurs comptes, via Lawson, avec le groupe *Telegraph* du Canadien Conrad Black.

Conservateur de choc, ce dernier est en effet propriétaire du vénérable hebdomadaire *The Spectator*, fondé en 1828, et dont Lawson,

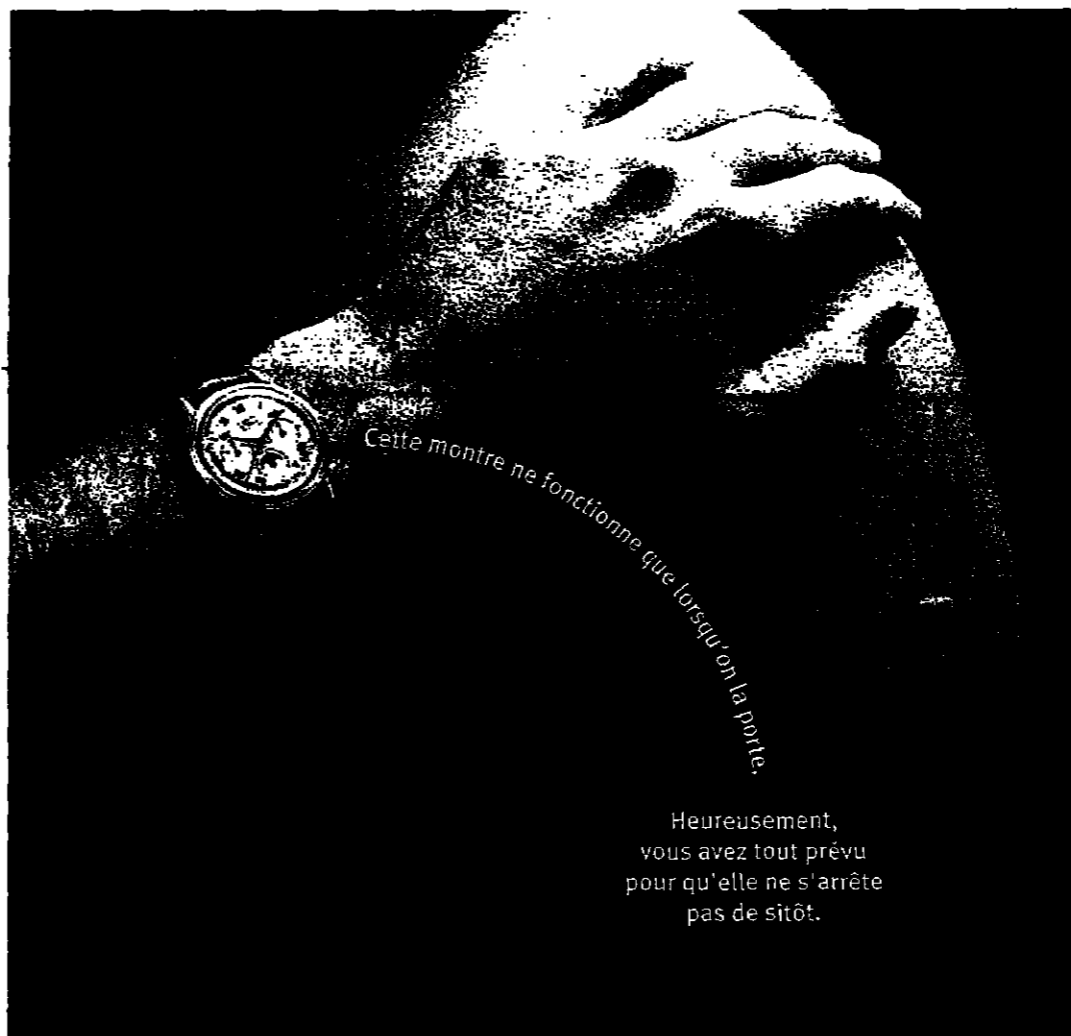
âgé aujourd'hui de quarante-deux ans, fut le responsable de 1990 à 1995. Une période au cours de laquelle il a multiplié, il est vrai, les « scoops » sur les services secrets. A commencer par les révélations sur les liens entre Richard Gort, chef des pages culturelles du *Guardian* et le KGB, l'appel de fonctionnaires du MI-6 en faveur d'une réforme en profondeur de leur administration, et surtout un article opposé à une intervention militaire britannique en Bosnie. L'auteur du papier, un certain Kenneth Roberts, inconnu de la profession, serait, dit-on un haut fonctionnaire du MI-6. Certains vont jusqu'à affirmer que le *Spectator* aurait même fourni à certaines barbouzes de Sa Majesté une couverture de journaliste pour se rendre à l'étranger, ce que réfute l'ancien patron du newsmagazine.

Son allure d'intellectuel portant aussi bien le jeans de la jeunesse que le poids des responsabilités, son humour grinçant, ses éditoriaux pleins de sel connus pour séduire les salons de Highgate et de Hampstead, ses études brillantes

dans ces deux sanctuaires de l'Establishment que sont Eton et Oxford... à première vue, Dominic Lawson n'est ni un super-héros tout d'une pièce à la George Smiley né de l'imagination et du temps libre d'anciens de l'intelligence Service. Cet ancien journaliste économique, qui n'a guère bourlingué, a fait un beau mariage en épousant Rosa, fille du vicomte Mockton et compte le prince Charles parmi ses amis, n'a jamais eu, que l'on sache, de problèmes d'argent.

Reste que dans son édition du 17-24 décembre 1994, le chant du cygne de Dominic Lawson, le *Spectator* avait publié un article consacré aux écrivains et journalistes anglais qui furent « honorables correspondants » du renseignement. De Christopher Marlowe à Daniel Defoe en passant par Shakespeare, Graham Greene, le traître Kim Philby, Noël Coward et, bien sûr John Le Carré... du beau monde !

Marc Roche



CHRONOMASTER : boîtier or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT™

Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74

* LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998
21 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

Le dossier exceptionnel de
**SCIENCES
L'AVENIR**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

FRANCE

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 1998

SÉCURITÉ SOCIALE Le Conseil constitutionnel a rendu, vendredi 18 décembre, sa décision sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. S'il

a validé les dispositions permettant la mise en place du « médecin référent », il a, en revanche, censuré l'une des dispositions-clés de la loi « Sécu », à savoir le mécanisme col-

lectif de maîtrise des dépenses médicales et de mise à l'amende des médecins en cas de dépassement des objectifs de dépenses. ● L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE n'a pas

obtenu la censure du système de régulation des dépenses du médicament. Mais elle a obtenu gain de cause sur une mesure modifiant le montant de sa contribution de 1996.

● LES MÉDECINS qui menaçaient de fermer leur cabinet à partir du 23 décembre pour protester contre la politique du gouvernement sont satisfaits de cette décision.

Le gouvernement subit un camouflet sur la maîtrise des dépenses de santé

Le Conseil constitutionnel a annulé, vendredi 18 décembre, le système de régulation financière que le gouvernement voulait imposer aux médecins. Cette décision constitue un revers pour Martine Aubry dans le bras de fer qui l'oppose au corps médical

LES SPÉCIALISTES qui ont décidé de suspendre les soins non urgents à partir du 12 décembre et de fermer leurs cabinets à partir du 23 décembre peuvent, en apparence, être satisfaits : en censurant, vendredi 18 décembre – pour cause de « rupture d'égalité » entre les praticiens – le mécanisme de sanctions financières en cas de dépassement des objectifs de dépenses médicales fixés par le gouvernement, le Conseil constitutionnel a fait tomber une pièce maîtresse du dispositif de régulation du système de santé inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 (*lire ci-dessous*). Il a, au passage, infligé un camouflet politique à Martine Aubry, engagée depuis plusieurs semaines dans un bras de fer avec le corps médical.

Le gouvernement a, visiblement, été pris de court par cette décision qu'il juge « lourde de conséquences ». Ses experts s'étonnent, notamment, que les juges constitutionnels aient reculé une mesure qui n'avait suscité aucun grand dé-

bat au Conseil d'Etat, saisi du projet avant son examen par le Parlement. « Lorsque, pour garantir le système de Sécurité sociale, les pouvoirs publics décident d'augmenter les cotisations, le Conseil constitutionnel n'a jamais considéré qu'il fallait augmenter individuellement les cotisations de chaque assuré social en fonction de sa consommation médicale », a fait remarquer Claude Evin, député (PS) de Loire-Atlantique, et ancien ministre des affaires sociales.

Dès l'annonce de cette décision, la ministre de l'emploi et de la solidarité a souligné, dans un communiqué, que la maîtrise des dépenses reste « une absolue nécessité », et que la clause de sauvegarde économique devenue caduque, rien ne l'empêchait de freiner toute dérive injustifiée des dépenses « par l'ajustement des tarifs des actes médicaux ». M^{me} Aubry est prête à « utiliser de manière adaptée selon les spécialités », comme elle n'avait pas hésité à le faire, en juillet 1998, pour freiner la forte progression des dépenses de

radiologie, dont la valeur de la lettre-clé (« Z ») avait été réduite de 13,5 %.

Le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a, lui aussi, regretté la décision du Conseil constitutionnel tout en confirmant qu'une fluctuation des tarifs facturés par les médecins à la Sécurité sociale était « un système extrêmement simple et pratique »

pour freiner les dépenses. Les médecins ne devraient pas y gagner au change ! En revanche, Gilles Johannez, directeur de la CNAM, a réitéré son opposition à un contrôle individuel, qui serait « terriblement injuste ». Aux syndicats médicaux, qui affirment préférer une individualisation des sanctions, le gouvernement et la CNAM répondent qu'elle serait

« dangereuse », car les caisses seraient alors amenées à demander aux praticiens, pour chaque malade, de justifier ses actes et ses prescriptions.

RÉGULATION INÉVITABLE

Le gouvernement et la « Sécu », qui ne veulent pas entrer dans une démarche qu'ils qualifient de politicière, accusent les syndicats médicaux de plaider en faveur de cette solution parce qu'ils savent pertinemment qu'elle est éthiquement inacceptable et techniquement inapplicable. Même si le président de la Confédération des syndicats médicaux français d'Île-de-France, Bernard Huynh, a estimé, vendredi soir, que la décision du juge constitutionnel montrait que « les accords injustes n'ont pas de place dans une société démocratique », ce n'est qu'une demi-victoire pour les médecins, qui n'échapperont pas à une forme de régulation.

Le gouvernement n'essuie là qu'un demi-échec, puisque le Conseil a validé d'autres points importants de la loi « Sécu » : l'in-

roduction de la formule d'abonnement volontaire d'un patient chez un « médecin référent » de son choix (*Le Monde* du 24 novembre), qui doit permettre un meilleur suivi des malades ; les filières et les réseaux de soins, censés améliorer la coordination des professionnels de santé ; la possibilité, inscrite dans la loi, de recourir à d'autres formes de rémunération des praticiens libéraux que le paiement à l'acte, puissent veuler d'inflation médicale.

Pour l'opposition, ce coup de théâtre est un moyen de rentrer en grâce auprès du corps médical, traumatisé par le plan de réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé, en 1995, qui avait été le premier à introduire des sanctions financières dans le système de santé. Les médecins libéraux, qui avaient sanctionné la majorité aux élections législatives de 1997, pourraient trouver là une première raison de revenir au bercail de la droite.

Jean-Michel Bezat

Le conseil de l'ordre répond à Martine Aubry

Saisi par la ministre de l'emploi et de la solidarité d'une demande d'avis sur la grève des spécialistes, le président du conseil national de l'ordre des médecins rappelle, dans sa réponse à Martine Aubry, vendredi 18 décembre, qu'il « ne cautionne, en aucun cas, une quelconque tentative de désinformation du public ». Le professeur Bernard Glorion ajoute que « ces procédés peuvent altérer, de façon grave et irréversible, les relations de confiance entre médecins et patients, et susciter des inquiétudes injustifiées ». Selon l'ordre, l'article 47 du code de déontologie fait obligation aux médecins d'assurer la « continuité des soins aux malades ». Il ne condamne pas explicitement, en revanche, la démarche de la CSMF, qui demande aux médecins de plaquer dans leur cabinet des affiches indiquant que le gouvernement s'engage dans une politique de « quotas », de « listes d'attente » et de « rationnement des soins », suscitant une vive réaction du gouvernement et des caisses (*Le Monde* du 17 décembre).

Les neuf juges du Palais-Royal censurent le principe de « responsabilité collective »

C'EST une décision spectaculaire que le Conseil constitutionnel a prise, vendredi 18 décembre, au terme de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. Les députés et les sénateurs de l'opposition qui avaient déferé ce texte au juge constitutionnel contestaient, principalement, deux dispositions-clés de la politique de maîtrise des dépenses de santé voulue par le gouvernement.

Il dénonçaient, tout d'abord, l'extension du champ de la négociation collective entre les organismes d'assurance-maladie et les syndicats de médecins – en particulier, la possibilité offerte au patient de choisir un « médecin référent » assurant le suivi global de son dossier médical – ainsi que les dispositions spécifiques pour ces nouvelles formes d'exercice de la médecine libérale. Sur ce point, ils n'ont pas obtenu satisfaction : le Conseil constitutionnel a validé la loi.

L'opposition demandait au Conseil constitutionnel, ensuite, de censurer les deux articles essentiels de la loi, qui instaurent un dispositif collectif de régulation et de maîtrise des dépenses médicales. Sur ce point, les neuf juges du Palais-Royal, réunis sous la présidence de Roland Dumas, leur ont donné raison.

La volonté du gouvernement, approuvée par le Parlement, était, en la matière, de tirer les enseignements de la mise en œuvre du mécanisme prévu par le gouverne-

ment d'Alain Juppé. L'ordonnance du 24 avril 1996 prévoyait, en effet, un système de reversement d'honoraires partiellement individualisé, qui visait à récompenser les médecins « vertueux » – ceux qui respectaient les objectifs de maîtrise des honoraires et des prescriptions médicales – et à sanctionner les médecins moins soucieux de l'intérêt général. La complexité de ce dispositif le rendait impraticable, et il n'avait jamais été appliqué.

C'est la raison pour laquelle la loi « Sécu » pour 1999 prévoyait un

mécanisme collectif de régulation. Il était prévu que, deux fois par an, les caisses d'assurance-maladie et les médecins puissent faire des propositions au gouvernement pour corriger le tir en cas de dérapage des dépenses par rapport à l'objectif fixé par la loi. Si ce dispositif de freinage des dépenses n'avait pas été assez efficace en fin d'année, les généralistes ou les spécialistes – exception faite des médecins installés depuis moins de sept ans – devaient être mis à l'amende : la loi fixait les principes d'un prélèvement sur leurs revenus

non plus calculé en fonction de leur comportement professionnel individuel, mais proportionnel à leurs revenus.

CRITÈRES OBJECTIFS

Les députés et les sénateurs de droite ont vivement critiqué ce mécanisme de « responsabilité collective ». « En faisant peser sur des médecins une responsabilité pour des agissements dont ils ne sont pas les auteurs, le législateur établit entre ces médecins et les autres une discrimination injustifiée qui est contraire au principe d'égalité de-

vant la loi et devant les charges publiques », ont souligné les premiers dans leur saisine. Les seconds ont ajouté : « En posant le principe que chaque médecin conventionné est financièrement responsable du dépassement d'un objectif collectif de dépenses, quelle que soit l'évolution de sa propre activité au cours de l'exercice, [la loi] méconnaît les principes de personnalité des peines et de responsabilité personnelle. » En outre, les uns comme les autres estimaient que ces prélèvements sur les revenus pouvaient avoir un caractère « confiscatoire ».

Une demi-victoire pour les laboratoires pharmaceutiques

L'INDUSTRIE pharmaceutique attendait avec intérêt la décision du Conseil constitutionnel. En effet, deux dispositions la concernaient directement : d'une part, le mécanisme de régulation des dépenses du médicament qui met en place une contribution globale sur le chiffre d'affaires des laboratoires, exigible en cas de dépassement de l'objectif national de dépenses de l'assurance-maladie ; d'autre part, la modification rétroactive du calcul de la contribution exceptionnelle qui avait été imposée à l'industrie pharmaceutique en 1996.

Sur le premier point, les juges constitutionnels n'ont pas donné raison aux députés et sénateurs de droite qui contestaient la loi de financement de la « Sécu ». Ils ont validé le système de régulation des dépenses, qui repose, notamment, sur des conventions entre les entreprises pharmaceutiques et le comité économique du médicament, en vue de fixer le prix des médicaments pris en charge par l'assurance-maladie. En se fondant sur la même ju-

risprudence que pour sa décision de censure du système de régulation des dépenses médicales, le Conseil estime que la contribution désormais imposée aux entreprises pharmaceutiques est conforme au « principe d'égalité » et calculée selon des « critères objectifs et rationnels ».

En revanche, le Conseil a donné raison aux parlementaires de l'opposition sur le second point, en censurant l'article 10 de la loi. L'affaire est complexe, mais elle pourrait avoir de lourdes conséquences financières pour la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). L'ordonnance du 24 janvier 1996 avait imposé aux entreprises pharmaceutiques une contribution exceptionnelle. Ce prélèvement (recouvré en août 1996) avait été calculé sur le chiffre d'affaires de ces entreprises, une fois déduites leurs dépenses de recherche réalisées en France. Saisi par plusieurs laboratoires, le Conseil d'Etat avait renvoyé l'affaire à la Cour de justice des Communautés européennes. Et chacun s'attend à ce que la juridiction euro-

péenne annule ce dispositif pour non-respect des règles communautaires.

C'est donc de manière préventive que l'article 10 de la loi modifie de façon rétroactive le mode de calcul de la contribution de 1996, en y réintroduisant toutes les dépenses de recherche. Le Conseil considère que cette mesure « serait contraire aux principes de sécurité juridique » et que le législateur n'avait pas, en l'espèce, « un motif d'intérêt général suffisant ». Cette censure ne prive pas seulement la CNAM des 66 millions de francs de recettes supplémentaires attendus de l'application de l'article 10. Elle risque, surtout, de la contraindre – si la juridiction européenne annule la contribution de 1996 – à restituer aux entreprises pharmaceutiques concernées les sommes prélevées il y a deux ans. Selon le gouvernement, ce remboursement s'élèverait à 1,2 milliard de francs en 1999.

G. C.

Gérard Courtois

« A partir de maintenant, tout ce que je fais, je vais le rembourser. Donc j'arrête »

GRENOBLE
de notre correspondante
Le 23 décembre, les médecins spécialistes seront nombreux à interrompre leur activité, à Grenoble

REPORTAGE
Pour des généralistes, les spécialistes défendent d'abord leurs avantages

et dans la région, à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Le motif de leur colère tient notamment aux sanctions financières prévues par la loi de financement de la Sécurité sociale, avant qu'elle ne soit en partie censurée par le Conseil constitutionnel (*lire ci-dessus*). « A partir de maintenant, tout ce que je fais, je vais le rembourser à la Sécurité sociale. Donc j'arrête », résume un anesthésiste, Denis Fouquet, qui refuse d'être pénalisé parce qu'il a

fait son travail. « Est-ce qu'on a vu les personnels d'Air France ou de la SNCF reverser deux mois de leur salaire pour combler le déficit de leur entreprise ? Non !, s'insurge le délégué régional du syndicat des anesthésistes, Jean-Michel Perron. Et le Crédit lyonnais, qui va payer le "trou" ? Ceux qui l'ont creusé ? Non, c'est le contribuable. Alors, pourquoi nous demande-t-on, à nous, de rembourser un travail que nous avons effectué ? » Pour M. Perron, la « malhonnêteté intellectuelle » n'est pas du côté des médecins. « Contrairement à ce qu'affirme M^{me} Aubry, le fait de rembourser correspond bel et bien à une limitation des actes », soutient-il, brandissant le spectre d'une médecine à deux vitesses.

Nader Robin, ophtalmologue, s'insurge. « On nous fait croire, dit-il, qu'on veut faire des économies, mais c'est faux. Si je refuse un patient et l'envoie se faire opérer de la cataracte à l'hôpital, cela coûtera deux fois plus cher à la collectivité que si c'est moi qui l'opère. » Les praticiens acceptent mal ce qu'ils considèrent comme des leçons de morale. Ils mettent en cause les politiques, de droite ou de gauche, et évoquent leurs horaires de travail. Quarante-heures par semaine, assure le docteur Perron, qui ajoute : « Franchement, je n'ai pas l'impression d'avoir volé ma maison ! »

« UN FAUX ARGUMENT »
Chez les généralistes, la situation est plus contrastée. Les uns disent ne pas se sentir solidaires d'un mouvement destiné essentiellement, selon eux, à « défendre les avantages dont disposent les spécialistes ». « Les gars, ils roulent en Porsche et ils vont fermer leur cabinet entre Noël et le jour de l'an ? Ce n'est pas sérieux ! », ironise le docteur Vincent Lathoud, qui, même s'il n'est pas d'accord avec « l'ensemble de la convention signée », refuse de fermer son cabinet. « Je ne veux pas me déconsidérer », dit-il. Il reproche aux spécialistes de vouloir conserver « le même train de vie que

leurs pères dans les "trente glorieuses" ».

« Si on veut éviter que la Sécurité sociale ne soit en cessation de paiements, il faut arrêter », dit le docteur Lathoud, partisan qu'un débat « du type PACS » ait lieu au Parlement, « pour que les choses soient bien claires pour tout le monde ». Syndiqué à MG-France, le docteur Jacques Eymon est encore plus direct. « Le problème du reversement est un faux argument utilisé par les spécialistes pour rejeter la réforme », dénonce-t-il, les accusant, par leur « corporatisme », de « faire le jeu des assureurs privés ».

Certains généralistes se reconnaissent pourtant dans le mécontentement des spécialistes. « Nous sommes logés à la même enseigne », estime le docteur Jacques Aurouze, qui hésite, néanmoins, à fermer son cabinet. « Ce n'est pas facile pour nous, qui sommes à la base des soins », justifie-t-il. Il se contentera donc de limiter le nombre de ses consultations, de-

mandant aux cas non urgents de « revenir début janvier », afin, dit-il, « que les gens comprennent ce qui risque de se passer ». D'autres se sont contentés d'apposer une affiche dans leur salle d'attente, prévenant leurs patients qu'ils « limiteront les prescriptions jusqu'à la fin de l'année ».

Nicole Cabret

Fax 998 F TTC
Chez Duriez
Fax papier thermique à partir de 998 F TTC (827,53 F HT)
Fax papier ordinaire à partir de 1790 F TTC (1484,25 F HT)
Fax laser 4990 F TTC (4129,35 F HT)
Duriez, 3 rue La Fayette 75008
112 bd Saint-Germain 75006

Marie-Caroline
réconcilié
de finances
listes PS-PC
gauche favorable
plusieurs budgets

les plus
belles perles
du monde
MIKIMOTO
Bijoux Vendôme, Paris
Tél. 01 42 40 33 53

صكذامن الاصل

Marie-Caroline Le Pen propose une « réconciliation » au chef du FN

Les mégrétistes suggèrent l'organisation d'une structure « confédérale »

La fille aînée du président du Front national a esquissé, vendredi 18 décembre, la création d'un « Mouvement national » susceptible de réunir, de façon confédérale, les deux camps qui s'affrontent pour le contrôle du parti d'extrême droite. Jean-Marie Le Pen n'avait pas répondu, samedi matin, à cette offre de réconciliation.

MARIE-CAROLINE LE PEN, conseillère régionale d'Ile-de-France, fille aînée du président du Front national et signataire de la demande d'un congrès extraordinaire, a proposé à son père, vendredi 18 décembre, une « réconciliation » ou, « à défaut, une alliance électorale » avec Bruno Mégret, l'ex-délégué général du parti d'extrême droite. M^{me} Le Pen suggère deux solutions pour régler le conflit qui oppose les deux responsables du Front national.

La première reprend l'idée d'un congrès extraordinaire qui ne remettrait pas en question l'élection du président ni celle du comité central. Son ordre du jour concernerait la réorganisation du parti - « nouvelle répartition des budgets des services; pluralisme du bureau politique et du bureau exécutif » - ainsi que l'organisation de la campagne européenne avec l'« intégration de la délégation générale » et l'élaboration d'« une plateforme commune » pour « un ticket Le Pen-Mégret ».

La seconde proposition de Marie-Caroline Le Pen entérine la

fracture au sein du parti d'extrême droite, mais vise à l'organisation d'une nouvelle « force politique » qui s'appellerait le « Mouvement national » et qui organiserait, de façon « confédérale », les deux clans de l'actuel Front national. Des « autorités morales » seraient chargées d'organiser les pourparlers pour la création de cette structure et l'« établissement d'un partenariat (...) tant sur le plan local qu'au sein des groupes d'élus régionaux ».

« CROIRE AUX MIRACLES »

Après la signature d'un pacte de non-agression dans tous les domaines, les deux branches de ce « mouvement » s'engageraient à présenter des candidats communs à toutes les élections partielles à venir. Pour le scrutin européen de juin 1999, elles élaboreraient ensuite, ensemble, une plateforme et mettraient en place un état-major commun pour faire la campagne d'une liste unique « Le Pen-Mégret ».

« Comment, en cette période de Noël, ne pas croire aux mi-

racles ? », s'est interrogée Marie-Caroline Le Pen. Samedi matin, le président du Front national n'avait toujours pas répondu à son offre. Il a, en revanche, tenu, vendredi 18 décembre, lors de la séance plénière du conseil régional PACA, à marquer le fossé qui, désormais, le sépare de M. Mégret. Arrivé à une demi-heure de l'avance, M. Le Pen, président du groupe FN, a pris l'initiative de la séparation des deux clans en déclarant que « Bruno Mégret est suspendu ». « S'il vient avec ses amis, ils s'assoient à l'extrême droite, ça les consolera. »

« Si Le Pen divise ainsi ses conseillers régionaux dans l'hémicycle, c'est la preuve qu'il divise le Front national », a répliqué le chef des « mutins ». Plus tard, invité à LCI, M. Mégret a déclaré qu'il « espérait » que la démarche de Marie-Caroline Le Pen « puisse déboucher », tout en continuant d'accuser M. Le Pen d'« être un handicap pour le développement du Front national ».

Christiane Chombeau

Les élections territoriales en Corse seront refaites dans les trois mois

Le Conseil d'Etat a annulé le scrutin de mars en raison d'irrégularités dont l'avait saisi Edmond Simeoni, chef des autonomistes de l'UPC

LES ÉLECTEURS corses devront retourner aux urnes dans un délai de trois mois, après l'annulation par le Conseil d'Etat, vendredi 18 décembre, des élections territoriales des 15 et 22 mars. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement (Le Monde des 16 et 19 décembre), la haute juridiction administrative estime que « les suffrages irréguliers relevés (...) ne sont pas restés sans influence sur les résultats des deux tours de l'élection ».

Le Conseil d'Etat a comptabilisé « au moins 826 suffrages irrégulièrement exprimés ». Parmi les irrégularités, il souligne que, « pour plus de 430 électeurs, une signature manifestement différente a pu être relevée sur les listes d'émargement entre le premier et le second tour de scrutin : (...) dans certains bureaux de vote, et pour au moins 85 électeurs, des signatures identiques apparaissent en face du nom de ces derniers, signatures qui différaient en outre de celles que ces mêmes électeurs avaient opposées sur les listes d'émargement au

second tour; (...) dans au moins 220 cas, des signatures identiques ont été relevées pour des électeurs différents, sans mention, sur les listes d'émargement, d'une procuration ».

Le Conseil d'Etat estime que l'annulation de 298 suffrages aurait suffi pour que la liste nationale de Jean-Guy Talamoni passe en dessous du seuil de 5 % des suffrages exprimés et ne puisse donc pas être présente au second tour des élections. « Compte tenu du faible nombre de voix séparant la liste de M. Talamoni du seuil de 5 %, conclut la haute juridiction, l'annulation de 298 suffrages seulement aurait suffi pour remettre en cause ces résultats. »

« UN CINGLANT CAMOUFLET »

Le Conseil d'Etat avait été saisi d'une requête en annulation déposée par Edmond Simeoni (Union du peuple corse, UPC), auquel il avait manqué 41 voix pour que sa liste puisse se maintenir au second tour. M. Simeoni a déclaré, vendredi, que l'arrêt du Conseil d'Etat « est conforme au

droit et à la justice » et constitue « un cinquant camouflet pour le système claniste corse dans son ensemble ». Pour sa part, José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse et du groupe DL de l'Assemblée nationale, estime que « la majorité régionale n'est pas remise en cause dans sa légitimité » et que « l'annulation ne met pas en cause une fraude qui aurait conduit à modifier l'équilibre politique ».

M. Rossi a déjà annoncé qu'il conduira une liste d'union avec Jean Baggioni (RPR), président de l'exécutif territorial. En revanche, pour Emile Zuccarelli (PRS), ministre de la fonction publique, une nouvelle campagne électorale n'est « pas une bonne chose pour la Corse ».

D'autre part, deux attentats à l'explosif ont visé la gendarmerie de Multifao, près de Corte (Haute-Corse), et la perception de Trunelli de Fiumorbu, dans la plaine orientale, sans faire de blessés, dans la nuit de vendredi à samedi. Ces attentats n'ont été ni signés ni revendiqués.

La loi de finances pour 1999 est définitivement adoptée

LE PARLEMENT a adopté définitivement, vendredi 18 décembre, par un ultime vote de l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances pour 1999, qui fait apparaître un déficit budgétaire de 236,556 milliards de francs. La majorité PS-PCF-RCV a voté pour, l'opposition DL-RPR-UDF a voté contre.

L'orateur du groupe communiste pour la dernière lecture, Daniel Feurtet (Seine-Saint-Denis), s'est félicité de ce que les parlementaires aient « donné une âme » au texte, tout en appelant de ses vœux des dépenses supplémentaires pour soutenir la croissance. L'opposition a critiqué un texte basé sur des hypothèses de croissance et d'inflation qu'elle juge irréalistes. Le Sénat a permis, en opposant la question préalable, vendredi matin, d'accélérer l'adoption définitive du projet de loi.

Robert Hue écarte l'idée d'une liste PS-PCF-MDC

SECRÉTAIRE NATIONAL du Parti communiste, Robert Hue a exclu, vendredi 18 décembre sur France-Inter, l'hypothèse d'une liste commune de son parti avec le PS et le Mouvement des citoyens aux élections européennes de juin 1999. « Je suis toujours prêt à discuter, mais je ne vois pas du tout la possibilité d'une telle liste ni sa mise en œuvre », a-t-il déclaré, précisant qu'il avait eu récemment « une longue discussion » sur ce sujet avec Jean-Pierre Chevènement, président du MDC.

Selon le secrétaire national, « avec le MDC et avec d'autres, il peut y avoir la possibilité de s'entendre sur une conception de l'Europe, nous pouvons imaginer cette hypothèse ». « L'idée qui grandit d'une Europe sociale peut nous permettre d'avancer », admet M. Hue, mais, a-t-il ajouté, « pas au point de dire qu'en quelques semaines nous allons régler nos différences ».

La gauche favorise l'adoption de plusieurs budgets régionaux

LES BUDGETS des régions Lorraine et Champagne-Ardenne, où la droite est en majorité relative dans les conseils régionaux, ont été adoptés grâce à l'abstention de la gauche, qui n'a pas voté contre afin de ne pas joindre ses voix à celles du Front national. En Champagne-Ardenne, le 15 décembre, seul l'élus de Lutte ouvrière (trotskiste) et huit membres du groupe FN ont refusé le budget présenté par le président, Jean-Claude Étienne (RPR). En Lorraine, Gérard Longuet (UDF) a fait adopter le sien avec l'appui de la droite et l'abstention du PS et du PCF, seuls une élue LO, une élue des Verts, un divers gauche et les deux groupes FN (lépéniste et mégrétiste) votant contre.

En Franche-Comté, Jean-François Humbert (UDF) a obtenu, vendredi 18 décembre, l'assurance des signataires du « pacte de bonne conduite » qu'ils s'abstiendraient lors du vote global sur le budget. Pierre Moscovici (PS), ministre délégué aux affaires européennes, a annoncé que la gauche, à égalité avec la droite au conseil régional, permettra à M. Humbert de faire adopter son budget avec les 17 voix de sa majorité (UDF-RPR) sur les 43 conseillers régionaux, quel que soit le vote des autres élus, notamment celui des 9 conseillers d'extrême droite.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS** : le ministère de l'emploi et de la solidarité a indiqué, vendredi 18 décembre, que le rattrapage de 3 % du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation d'insertion (AI) pour l'année 1998, annoncé par Lionel Jospin le 15 décembre, sera versé aux banques « le 24 décembre au plus tard ».

■ **PARTI SOCIALISTE** : des jeunes cadres du PS parisiens, au nombre d'une quinzaine, ont rendu public, vendredi 18 décembre, un appel demandant davantage de « démocratie » et de « transparence » dans le fonctionnement de la fédération socialiste de la capitale, dont le premier secrétaire est Jean-Marie Le Guen, député. Jean-Pierre Biat, secrétaire fédéral chargé des sections et secrétaire de la section du 15^e arrondissement, et Eric Chevallier, membre du bureau fédéral, secrétaire de section du 12^e et conseiller régional, sont à l'origine de cet appel.

DÉCOUVREZ AOL et profitez de tout Internet

50 heures gratuites

Tout ce que vous désirez, on le trouve tout sur Internet mais c'est comme si on vous enfermait dans une immense bibliothèque en éteignant la lumière. Avec AOL, c'est beaucoup plus clair, il y a des programmes exclusifs et très simples d'accès, des mises à jour permanentes et pour chaque utilisateur une sélection des meilleurs sites Internet.

Alors, faites-vous votre propre opinion.

AOL est un service de AOL

- Un accès simple à tout Internet
- 2 formules d'abonnement : 35F/mois pour 2 h de connexion / 75F/mois pour une connexion illimitée
- Possibilité de changer de formule à tout moment
- 5 adresses e-mail par abonnement
- Accès local partout en France
- Des programmes exclusifs en français
- Un service clientèle à votre écoute

AOL

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998
21 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

dépenses de santé

la défective

Fax 936 FT
Chez Daniel

سنة ١٩٩٨

SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 1998

JUSTICE La cour d'assises du Loiret a jugé, vendredi 18 décembre, un homme accusé de meurtre qui avait fait l'objet d'expertises contradictoires. Certains psychiatres esti-

maient qu'il était en état de démence au moment des faits, et donc qu'il ne devait pas être jugé, tandis que d'autres le trouvaient « responsable », et donc accessible à une

sanction pénale. Il a finalement été condamné à douze ans de réclusion **● POUR LE PSYCHIATRE BERNARD CORDIER, « réunir une cour d'assises pour faire comparaître un présumé**

coupable qui serait incapable de s'exprimer (...) est irréaliste ». Mais « entre le non-lieu, qui efface fictivement ce qui s'est passé, et une cour d'assises solennelle, il y a un juste

milieu à trouver ». ● LA FAMILLE LOISON, dont la fille a été tuée par un homme que les experts jugent irresponsable, estime que leur fille a « été ignorée par la justice ».

Les hésitations de la justice face à la démence et à l'« altération du discernement »

La cour d'assises du Loiret a condamné à douze ans de réclusion un meurtrier qui avait été considéré comme « dément » par quatre experts psychiatres successifs. Pour eux, Didier Falcy n'était pas responsable de ses actes et ne devait donc pas être jugé

ORLÉANS
de notre envoyé spécial
Que fallait-il faire de Didier Falcy ? L'envoyer en prison ou le laisser à son statut d'interné psychiatrique ? A-t-il tué en 1993 une jeune fille parce qu'il était fou ou est-il devenu fou parce qu'il l'avait tuée ? Son cas relevait-il de la justice ou de la médecine ? La cour d'assises du Loiret a finalement tranché, vendredi 18 décembre, en condamnant à douze ans de réclusion assortie d'une période de sûreté de huit ans cet ouvrier agricole de trente-deux ans qui avait pourtant été déclaré « dément » par deux collègues d'experts psychiatres, en 1993, avant qu'un troisième contredise leurs conclusions à l'issue d'une procédure tourmentée.

Singulier parcours aux frontières du judiciaire et de la psychiatrie que celui de Didier Falcy. Arrêté le 30 avril 1993, cet homme, décrit par les experts comme « fruste » et « affectivement immature », déjà condamné en 1987 pour un attentat à la pudeur et en 1993 pour des vols, notamment de lingeries féminines, a reconnu avoir étranglé Mathilde Girardeau, dix-neuf ans. Alors qu'il circulait en voiture le long du canal latéral de la Loire à Chevenon (Nièvre), il avait, disait-il, été « pris d'une pulsion ». Il avait alors suivi et étranglé « par surprise » la jeune fille avant de la transporter, morte, dans le coffre de sa voiture, et de la déposer dans un bois, où il s'était livré à des attouchements sur son corps.

A l'audience, de longs silences ponctuèrent les questions du président Didier Joly. Il arracha à Didier Falcy, regard fixe, actuellement sous neuroleptiques, qu'il a « peur des autres » et qu'il préfère être en prison plutôt qu'à l'Unité pour malades difficiles du centre psychiatrique de Sarreguemines (Moselle), où il était encore interné quelques jours avant son procès. Si l'homme avoue, laconique, avoir étranglé « Mathilde », il bute en revanchant sur les « pourquoi » et les détails sauts de son acte, qu'il a infiniment plus de mal à verbaliser que le meurtre. Tout au plus arrive-t-il à reconnaître l'étrange ressem-

blance de son geste avec l'attentat à la pudeur qui lui a valu en 1987 une condamnation assortie d'une obligation de soins qu'il n'a pas respectée.

Une première expertise de deux experts commis en septembre 1993 avait conclu que Didier Falcy présentait « une structure psychotique de personnalité de type schizophrénique indifférenciée » et qu'il était « en état de démence au moment des faits ». En vertu des textes sur l'irresponsabilité pénale, qui prévoient un non-lieu pour les personnes atteintes de démence au moment de leur acte, Didier Falcy ne devait pas, selon eux, comparaître devant des juges parce qu'il n'était pas accessible à une sanction pénale. Une contre-expertise menée par deux autres experts avait confirmé cette conclusion, relevant chez le jeune ouvrier agricole « une personnalité pathologique de type borderline » et préconisant une hospitalisation prolongée.

Relevant des discordances avec une expertise faite lors de sa première condamnation en 1987, qui ne faisait mention d'aucune anomalie mentale, le juge d'instruction avait cependant décidé de le renvoyer devant les assises afin qu'il soit jugé. Cette décision avait été infirmée en 1995 par la cour d'appel de Bourges, qui avait prononcé un non-lieu. Didier Falcy, judiciairement libre, avait été alors placé d'office dans un établissement psychiatrique sur décision préfectorale. Mais, pendant qu'il était successivement affecté dans trois établissements spécialisés, dont deux pour « malades difficiles », la Cour de cassation cassa le non-lieu au motif qu'une demande de nouvelle expertise formulée par la famille de la victime n'avait pas reçu de réponse. L'affaire était renvoyée devant la chambre d'accusation d'Orléans, qui avait ordonné une troisième expertise. Menée par un collègue de trois experts nationaux, elle avait conclu que Didier Falcy présentait « une personnalité pathologique marquée par des traits pervers » mais qu'il n'était pas en état de démence au moment des



faits. Pour eux, son discernement, au moment des faits, n'a pas été « aboli » mais seulement « altéré ». A la barre, devant la cour d'assises, les représentants des deux premiers collèges d'experts maintiennent leurs conclusions et les questions des jurés fusent pour cerner les limites entre maladies mentales et troubles de la personnalité, pour s'inquiéter aussi des possibilités de soins et de guérison. Le docteur Nicole Vaillant explique les divergences entre psychiatres par des querelles d'écoles. Elle précise qu'en quinze ans, à raison de cinquante expertises par an, c'est la seule fois où elle a conclu à l'appli-

cation du principe de l'irresponsabilité pénale pour « démence ». Le docteur Jean-Paul Pottus évoque quant à lui une « dangerosité importante permanente » et imprévisible, notamment à l'égard des femmes seules que l'accusé pourrait être amené à rencontrer. Sur cinq cents dossiers, il ne s'est lui-même prononcé pour l'application de cet article que « cinq ou six fois ».

« D'UN TRAIT DE PLUME »

Mais, au nom du dernier collège d'experts, le professeur Serge Brion réfute l'argumentation de la démence en observant qu'il n'y a, chez Didier Falcy, « aucun processus délirant ». « On n'est pas responsable de sa pulsion », explique-t-il, mais de céder à sa pulsion, sauf lorsqu'il s'agit d'un processus délirant. Pour lui, Didier Falcy n'est pas un malade, mais un délinquant anormal mental, présentant un trouble de la personnalité. « Il n'y a pas de danger au sens psychiatrique, mais sûrement au sens criminologique », ajoute-t-il. Pour lui, ni la prison ni l'internement psychiatrique ne sont satisfaisants dans ce cas précis. La récidive, conclut-il, est possible.

Dans sa plaidoirie, Andréanne Sacaze, conseil de la partie civile,

insiste sur « le long combat qu'ont mené les parents de Mathilde pour que l'on puisse parler de leur fille », comme l'ont fait à l'audience maints témoins. « Ils n'acceptaient pas que, d'un trait de plume, on puisse gommer l'acte de l'homme que vous avez à juger. » L'avocat général Pierre Cayrol, qui rappelle que l'« on ne peut pas juger un crime sans se souvenir de la victime », réclame vingt ans et une période de sûreté des deux tiers. Laurent Lecomble, avocat de Didier Falcy, combat enfin l'idée qu'un acquittement équivaldrait à une remise en liberté. « Il sera détenu dans un hôpital psychiatrique, explique-t-il. (...) S'il n'y a eu qu'une altération de son discernement, pourquoi est-il aujourd'hui interné sous neuroleptiques ? »

Après quatre heures de délibéré, la cour et les jurés ont estimé que Didier Falcy avait « volontairement » donné la mort à Mathilde Girardeau. En 1995, il écrivait à sa mère : « Ce qui s'est passé en moi, je peux pas y comprendre (...). Si tu veux bien me faire une lettre pour la raison que tu en penses qu'il s'est passé. » Pour derniers mots, vendredi, il a dit à ses juges : « Je regrette. »

Jean-Michel Dumay

Bernard Cordier, psychiatre, expert près la cour d'appel de Versailles

« Entre le non-lieu et la cour d'assises, il y a un juste milieu à trouver »

« Comment un criminel est-il reconnu irresponsable de ses actes ? »

« Quand il est saisi d'une affaire, le juge d'instruction désigne un expert psychiatre afin qu'il détermine si la personne peut être considérée comme responsable au moment des faits. Selon le code pénal, « n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ». Pour que la justice déclare quelqu'un d'irresponsable, l'expert doit établir deux choses : que la personne était atteinte, au moment des faits, d'un trouble mental qui a aboli son discernement et qu'il y a un lien direct entre ce trouble et les faits reprochés. Si l'expert conclut à l'irresponsabilité pénale, le juge d'instruction prononce un non-lieu, soumis à la chambre d'accusation. La procédure s'arrête. Il n'y a pas de condamnation. Mais, si l'expert estime que la personne est dangereuse au sens psychiatrique du terme, son cas est transmis au préfet afin qu'il procède à une hospitalisation d'office.

« A quand remonte l'origine du principe d'irresponsabilité pénale ? »

« On en retrouve trace dans une loi énoncée par Platon, puis sous la Rome antique, avec les cas de « mente captus » et de « furiosus ». L'irresponsabilité pénale n'était cependant pas retenue en cas de « folie volontaire », si la personne, par exemple, avait bu ou ingéré des substances toxicomaniques. Ensuite, pendant le Moyen Age, on considérait qu'il fallait punir le malade mental comme n'importe quel criminel, voire plus sévèrement puisqu'il était possédé du démon. Puis sont apparus des textes qui retenaient l'irresponsabilité si le sujet criminel avait agi « au temps de sa folie ».

Plus tard, le code criminel de Napoléon de 1810 estime qu'on peut être dément au moment des faits. C'est le fameux article 64, réformé en 1994, qui stipulait : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » Le concours de l'expert, aliéniste puis psychiatre, est alors requis pour repérer les « états de démence ».

« En 1994, la loi a introduit une différence entre l'« abolition » du discernement, qui conduit à l'irresponsabilité pénale, et l'« altération », qui permet l'ouverture d'un procès. Ce changement a-t-il influencé votre pratique ? »

« Avec ce nouveau texte, on est sorti du tout ou rien, de la dichotomie entre aliénés et personnes normales. Cela permet de répondre plus finement à des cas frontières entre la normalité et la pathologie, entre l'abolition et l'altération du discernement. Du coup, on a tendance, aujourd'hui, à prononcer de moins en moins de cas d'abolition du discernement [N.D.L.R. : le nombre de non-lieux pour irresponsabilité pénale est passé de 611 en 1989 à 282 en 1996]. Cette tendance est le reflet des évolutions de la psychiatrie : dans les années 50, les psychopathes, par exemple, étaient souvent considérés comme irresponsables, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Certaines affections qu'on considérait comme chroniques et incurables autrefois ne le sont plus.

« Les familles de victimes reprochent à la loi de permettre aux auteurs déclarés irresponsables d'échapper à la justice. »

« Les familles des victimes sont évidemment choquées par le non-lieu : le procès leur est confisqué alors que c'est un temps important pour évacuer leur traumatisme et comprendre

ce qui s'est passé. En cas de non-lieu, le juge d'instruction leur signifie seulement, dans son cabinet, les conclusions des experts. Cette procédure, qui annule tout procès, empêche les familles d'effectuer leur travail de deuil et de surmonter le drame.

« Serais-il possible de traduire tout accusé devant les tribunaux ? »

« Réunir une cour d'assises, un jury populaire pour faire comparaître un présumé coupable qui serait incapable de s'exprimer ou qui tiendrait des propos délirants est irréaliste. C'est pour cela que le non-lieu existe. Mais, entre le non-lieu, qui efface fictivement ce qui s'est passé, et une cour d'assises, il y a un juste milieu à trouver que nous sommes beaucoup à demander. Il faut une sorte de jugement, dont le législateur devrait déterminer la nature. Les Anglo-Saxons l'ont bien compris en mettant en place un système à deux temps : ils prononcent la culpabilité et, ensuite, ils engagent une expertise psychiatrique.

« L'important est qu'il existe une réunion, un peu solennelle, qui serve autant aux familles qu'à l'auteur des faits. Les experts y seraient entendus, ils pourraient expliquer aux victimes et à leurs familles ce qu'ils ont observé chez l'auteur et répondre à leurs questions. Ce moment serait également l'occasion pour l'auteur d'entendre ce que les experts ont à dire sur son acte, ce qui lui permettrait de devenir sujet et non plus objet. Le code pénal permet en théorie cette réunion, avec les débats devant la chambre d'accusation, mais malheureusement cette possibilité n'est que très rarement exploitée. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

Le deuil impossible de la famille Loison ou le procès confisqué

CONTRAIREMENT à la famille Girardeau, partie civile au procès d'Orléans, les parents d'Anne-Sophie Loison, une jeune fille de dix-neuf ans tuée en 1995 de onze coups de couteau par son ami Igor Jeantet, un étudiant en sciences économiques, n'ont pas obtenu de la justice la comparaison devant les assises du meurtrier de leur fille. Le juge d'instruction, puis la cour d'appel de Paris, ont conclu au non-lieu sur la foi de trois rapports d'expertises psychiatriques concordants soulignant qu'Igor Jeantet était « psychotique » au moment des faits.

« Un non-lieu, c'est comme si rien n'avait existé », affirme la mère d'Anne-Sophie, qui s'est pourvue en cassation. Michèle Loison explique combien elle a été déçue par l'audience devant la chambre d'accusation : les textes prévoient

des débats publics, mais les magistrats ont préféré prononcer un huis clos en invoquant le risque d'un trouble à l'ordre public. Et si les parents ont, par l'intermédiaire de leur conseil, questionné les experts, ils n'ont pu poser directement des questions au jeune homme mis en examen.

AMÈRE IMPRESSION

C'est cette privation de débat public contradictoire devant une cour qui heurte les parents d'Anne-Sophie et leur laisse l'amère impression que la justice n'a pas pris en compte leur souffrance. « En définitive, c'est comme si notre fille assassinée avait été ignorée par la justice », raconte M^{me} Loison. Le seul résultat de tout cela, c'est que son assassin a pu se faire soigner. Devant la chambre d'accusation, nous semblons être

les empêchés de tourner en rond. »

Philippe Lemaire, l'avocat d'Igor Jeantet, dit « comprendre la réaction des parents » mais il la trouve « exacerbée ». « Regardez les expertises psychiatriques. Il n'y a pas une dissonance, il n'y a pas une réserve. On ne va tout de même pas juger les fous. » Les permissions de sortie dont a bénéficié son jeune client, hospitalisé en milieu psychiatrique, suscitent le trouble chez les parents d'Anne-Sophie, mais l'avocat rappelle que « la vocation de l'hôpital, c'est de guérir ». « En prison aussi, il y a des permissions de sortie », ajoute-t-il. Lors du débat sur la délinquance sexuelle, en 1997, un amendement des députés prévoyait que ces permissions seraient soumises au contrôle d'un magistrat, mais les sénateurs ont renvoyé cette disposition à une fu-

L.M. D.

“GRAND JURY”
RTL-Le Monde-LCI

LOUIS VIANNET

ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC
LAURENT MAUDUIT (LE MONDE)
ET
PIERRE-LUC SEGUILLON (LCI)

RTL

DIMANCHE
18 H 30

Allegre prêt européenne

responsable

Les trois départ...
L'association pr...

Dominique Association pr

AVIN MOTEUR

ORDING

03-20-50-665

صكنا عن الأصل

M. Allègre précise les contours de l'harmonisation européenne des études universitaires

Les syndicats et les responsables d'établissements sont invités à se prononcer sur ce projet

Le ministère de l'éducation nationale a diffusé, vendredi 18 décembre, le document d'orientation de l'harmonisation européenne des forma-

tions et des diplômes. Ce texte qui prévoit une architecture en trois temps - la licence, le « mastaire » et le doctorat - a suscité, ce mois dernier,

plusieurs mouvements de protestation dans les universités. Il sera discuté dans le courant du mois de janvier.

IL FALLAIT, d'urgence, dissiper le flou des projets de réformes et lever les malentendus qui alimentent la contestation des étudiants en grève, sans attendre que le front, limité à quelques universités, ne s'étende à la rentrée. Après avoir rencontré, jeudi 17 décembre, les représentants d'une dizaine d'organisations d'enseignants et d'étudiants réunis en intersyndicale, le cabinet de Claude Allègre s'est résolu à diffuser, dès le lendemain, le document d'orientations de l'harmonisation européenne des formations et des diplômes. Accédant à leur demande pressante, il a aussi accepté d'ouvrir un débat général de « clarification » sur cette nouvelle architecture des études.

Tenu secret jusqu'à présent, ce texte devrait être discuté, durant le mois de janvier, dans toutes les instances concernées : les universités mais aussi la conférence des présidents, des directeurs de grandes écoles, les associations de directeurs d'IUT, d'UTP... Selon la procédure et le calendrier établis, la concertation s'achèvera par la réunion d'un conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) élargi et par celle d'une conférence des chefs d'établissements.

La première tentative d'explication du ministre de l'éducation nationale, lors d'une conférence de presse, n'avait pas réussi à lever les incertitudes et les ambiguïtés soulevées par les syndicats. Malgré les propos rassurants de Claude Allègre, les étudiants fortement mobilisés à Montpellier, Amiens et Toulouse, rejoints depuis par ceux de Rennes, Pau et Rouen, avaient, au contraire, radi-

calisé leur critique à l'égard du rapport de Jacques Attali et de sa proposition de réformer les études sur la base d'une norme européenne dite « 3,5 ou 8 » : licence à bac+3, « mastaire » à bac+5 ou doctorat à bac+8.

« STANDARD INTERNATIONAL »
Le projet retenu par Claude Allègre réaffirme pourtant la nécessité de s'aligner sur ce « standard international » adopté, en juin à la Sorbonne, dans une déclaration commune avec ses homologues allemand, britannique et italien. Depuis, une dizaine d'autres pays auraient manifesté leur intention de s'y rallier.

Pour prévenir les risques d'un nouveau chamboulement dans les universités, soumises à des vagues successives de réformes, le ministre de l'éducation a toutefois assorti son projet de garanties jugées fondamentales : la nouvelle organisation des études ne nécessite aucune modification des lois actuelles ; tous les diplômes nationaux existants sont maintenus ; les principes des réformes pédagogiques de 1992 et 1997 sont préservés et même renforcés. Enfin et surtout, la nouvelle architecture des études exclut tout mesure de sélection préalable.

Plusieurs modifications fondamentales ont néanmoins été introduites. Dans le cursus menant à bac+3, le ministère propose la création d'une « licence professionnelle » ouverte aux diplômés des IUT, des BTS et même de certains DEUG qui envisagent une insertion directe sur le marché du travail. Cette troisième année comprendrait, au minimum,

un stage long dans le milieu professionnel (entreprise ou administration). Placée sous la responsabilité des universités, elle devrait répondre aux besoins de poursuites d'études, ainsi qu'au souhait des entreprises d'élargir les compétences des jeunes diplômés. En d'autres termes, elle s'apparente aux stages diplômants proposés en son temps par le CNPF (devenu depuis le Medef), une idée soutenue par le président de la République, Jacques Chirac.

Pour le cursus post-licence, le schéma envisage deux parcours différenciés. La voie courte, à bac+5, devrait conduire au « mastaire » à vocation professionnelle. Elle inclut les diplômés d'études spécialisées (DESS), les écoles d'ingénieurs et de commerce... Toutes les formations actuelles à bac+4 pourraient être allongées d'une année pour accéder à ce titre. La réforme intègre également les Instituts universitaires professionnalisés (IUP), recrutant à bac+2 et non plus à bac+1, jusqu'au bac+5.

Menant au doctorat, à bac+8, la voie longue privilégie l'initiation à la recherche et l'insertion professionnelle des futurs « thésards » dans des écoles doctorales en cours de réorganisation. Elle prévoit le maintien des diplômés d'études approfondies (DEA) sans exclusion des passerelles de sortie vers la voie courte du « mastaire ».

A chacun des nouveaux échelons, les universités et les grandes écoles seront invitées à multiplier les échanges d'étudiants et d'enseignants et à conclure des accords de reconnaissance réciproque.

Selon le texte du ministère : « L'application de ces dispositions se fera sur la base du volontariat », notamment pour les universités en cours de contractualisation. Alors que certains établissements ont déjà précédé le mouvement, l'entourage du ministre n'exclut pas que certaines dispositions puissent entrer en application dès l'automne 1999.

CLARIFIER CERTAINS POINTS
Bien qu'il s'en défende en multipliant les précautions, Claude Allègre engage à nouveau l'université dans une profonde transformation. A peine élu premier vice-président de la conférence des présidents d'université, André Legrand relevait la nécessité de clarifier certains points de ce projet, notamment les passages entre les différents cycles. Il s'interrogeait aussi sur les attentes et les besoins des nouvelles catégories d'étudiants trop souvent en situation d'échec.

Plutôt satisfaite par l'ouverture d'un débat général, Carine Seiler, présidente de l'UNEF-ID, n'en exprime pas moins des réserves sur les modalités d'application et craint des inégalités de traitement entre les établissements. Même si Claude Allègre exclut cette éventualité, la réorganisation des cycles d'études peut difficilement se passer d'une adaptation des contenus.

Enfin, personne ne s'est osé à évaluer le coût d'une réforme qui devrait se traduire inévitablement par un allongement des années d'études.

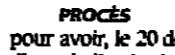
Michel Delberghe

Le policier Carencio a été acquitté

Il avait tué, en 1995, un enfant lors d'un contrôle à la frontière franco-italienne

NICE

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a acquitté, vendredi 18 décembre, Christian Carencio, sous-officier au service du contrôle de l'immigration de Breil-sur-Roya, près de la frontière franco-italienne. L'accusé comparait pour avoir, le 20 décembre 1995, tué d'une balle de fusil à pompe, lors d'un contrôle, un enfant de huit ans, Tsigane originaire de Serbie, alors que la voiture dans laquelle se trouvait la victime tentait de passer en force un barrage de police (Le Monde du 19 décembre).



PROCÈS

Les jurés ont retenu la thèse de la légitime défense présentée par les avocats de Christian Carencio. Il aurait tiré à trois reprises en direction de deux véhicules venant d'Italie parce qu'il se sentait en danger. « Il a agi par réflexe, a expliqué son avocat, Joël Blumenkranz. Tout va très vite, et quand il réarme pour tirer sa troisième balle [celle qui a atteint la victime], il n'est pas en état de comprendre dans quelle situation il est. »

Les avocats des trois associations parties civiles (la Ligue des droits de l'homme, le Gisti et France Terre d'Asile) ont tenté, sans succès, de convaincre les jurés que ce geste devait être replacé dans le cadre plus général de la politique d'immigration au moment des faits. « L'accusé a fait ce qu'on lui a dit de faire, a affirmé Joseph Ciccolini. Il n'y avait alors qu'une seule consigne : « Aucun clandestin ne doit passer la frontière ». Il fallait donc les intercepter,

peu importe le risque, et les renvoyer d'où ils viennent. »

L'avocat général Jacques Louvel a refusé de rentrer dans ce débat. « J'ai peur que ces considérations sur la politique d'immigration ou l'accueil des réfugiés ne nous écartent des questions essentielles : l'accusé a-t-il exercé des violences ayant conduit à la mort de l'enfant sans intention de le donner ou bien ces violences ont-elles été commandées par la légitime défense ? » Il a consacré l'essentiel de son réquisitoire à tenter d'exonérer Christian Carencio. « L'enfant a bien été la victime innocente de la folie des hommes, reconnaît-il. Mais (...) dans certains cas, il y a un préjudice sans faute. Ce qui importe, c'est l'état d'esprit dans lequel se trouve le policier à ce moment-là. Quand il voit arriver les véhicules (...), il a le sentiment vrai d'une attaque. »

En forçant le barrage mis en place par les policiers, les conducteurs des deux voitures ont, selon l'avocat général, créé « les conditions de l'agression préalable », ce qui constitue le premier élément de la légitime défense. Restait à déterminer le niveau de la riposte, notamment lors du troisième tir de l'accusé. « Cette balle, qui a touché l'enfant, a été tirée dans le mouvement, mais au moment où elle sort de la bouche du canon, Christian Carencio n'est plus en danger car la voiture a commencé sa fuite. En accompagnant le véhicule avec son fusil, il fait un geste volontaire et ne peut donc plus se prévaloir de la légitime défense. » Ce « geste volontaire » justifiait, selon l'avocat général, une condamnation, mais seulement une peine de principe : un an de prison avec sursis, soit le minimum prévu par la loi.

Acacio Pereira

Dans trois départements, les dates de fermeture de chasse aux oiseaux migrateurs vont être avancées

DANS LA QUERELLE qui oppose les défenseurs des animaux aux chasseurs à propos des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs, les écologistes ont remporté, jeudi 17 décembre, une première victoire. Saisi par l'Association nationale pour la protection des animaux sauvages (Aspas), le tribunal administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a annulé les arrêtés des préfets fixant les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs pour trois départements (Gers, Landes, Hautes-Pyrénées) de son ressort, où est pratiquée cette chasse. Les arrêtés fixaient l'ultime date de chasse au 28 février 1999, conformément à la loi du 3 juillet : ce texte prévoit des dates échelonnées du 31 janvier à la fin février, selon les espèces. Or ce calendrier est contraire à la directive européenne « Oiseaux » de 1979, ce qui a conduit le tribunal à fixer au 31 janvier la fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs. La loi avait donc été votée contre l'avis de Lionel Jospin et de Dominique Voynet et avait soulevé au moment de son adoption en juin une vive polémique au sein de la majorité plurielle. Les députés PS, notamment, avaient été critiqués pour leur vote massif, mis au compte d'un comportement électoraliste face au lobby des chasseurs, en faveur de cette proposition de loi. (Le Monde daté 19-20 juillet).

Bien que le jugement n'ait encore été ni révisé ni notifié, il semble que les juges administratifs aient appliqué le principe selon lequel les traités internationaux prévalent sur la loi.

ASTREINTE

Outre l'annulation des arrêtés préfectoraux, le tribunal - en vertu d'une disposition introduite dans le droit en 1995 - a, pour la première fois, condamné l'Etat à verser une astreinte de 1 000 francs par jour tant que sa décision ne sera pas appliquée. A la préfecture des Landes, on indique que les préfets des trois départements visés ne savent pas encore si l'astreinte va courir à compter de la notification du jugement ou seulement à partir du 31 janvier. Le préfet des Landes a déjà annoncé que, une fois le jugement notifié, sans doute dans les prochains jours, il saisirait le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement pour connaître la conduite que devront adopter les représentants de l'Etat.

De son côté, l'Aspas a soutenu vendredi que ce « succès fera jurisprudence et doit s'étendre aux autres départements dans les semaines à venir ».

Jean-Louis Andreani

Dominique Matagrín élu président de l'Association professionnelle des magistrats (APM)

L'ASSOCIATION professionnelle des magistrats (APM, droite) ne disparaîtra pas. Confrontée à une grave crise interne après la publication, dans la revue de l'association, de propos à caractère antisémite visant le substitut toulonnais Albert Lévy et la mise en cause de son ancien président, Georges Fenech, en raison de sa participation à une

mission d'observation des élections présidentielles au Gabon, l'APM semblait s'engager vers la dissolution (Le Monde du 11 décembre).

Réunis en assemblée générale, vendredi 18 décembre, à Paris, ses membres ont décidé de relancer l'organisation et ont élu à la présidence un de ses anciens responsables, Dominique Matagrín.

« INACCEPTABLE FORMULE »

Alors qu'Alain Terrail - auteur de la formule « Tant va Lévy au four... qu'à la fin il se brûle » - était entendu, vendredi 18 décembre, par un membre du Conseil supérieur de la magistrature dans le cadre de poursuites disciplinaires, l'assemblée générale de l'APM, réunie à huis clos, exprimait « ses regrets à tout ceux qu'une inacceptable formule a pu blesser personnellement dans leur dignité et dans leurs sentiments légitimes, et d'abord à M. Lévy lui-même ». L'APM s'est cependant

indignée « des mauvais procès qui lui sont faits sous ce prétexte par des adversaires sans scrupules, à coups d'amalgames aberrants, d'insinuations odieuses et d'affirmations malveillantes ».

Dominique Matagrín, qui a participé à la fondation de l'APM en 1981 et en fut secrétaire général de 1989 à 1995, a été élu président, tandis que Raymond Lévy, vice-président du tribunal de Bobigny, a été élu secrétaire général. M. Matagrín, conseiller des anciens ministres de la Justice Alain Chalandon et Jacques Toubon, est magistrat à la chancellerie. Depuis plusieurs jours, il menait campagne contre la dissolution de l'APM, une solution prônée par Georges Fenech avant sa démission. M. Matagrín assure vouloir « recentrer l'APM sur le combat d'idées, prohiber les attaques personnelles et réanimer le lien entre le bureau et la base ».

Cécile Prieur

Stylo Diabolo de Cartier
Plume or 18 carats ouvragée à la main.
6 capteurs d'écriture. Prix indicatif : 1 490 F.

En vente dans les boutiques Cartier et chez les distributeurs agréés
Informations au 01 42 18 55 18

CAVE A VIN SANS MOTEUR

- CONSERVATION ET MIEUX-ÊTRE DES VINS
- TEMPÉRATURE RÉGLABLE
- NUMÉRIQUE
- COMPLÈTE
- DE 15 A 2500 BOUTEILLES
- POUR LE PARTICULIER ET LE PROFESSIONNEL

NORDING

CHIFFRE ORIENT (33) 04-68-50-04-05

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998
21 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

HORIZONS

PROTRAIT

Au moment où la Chambre des représentants se prononce sur sa mise en accusation dans l'affaire Lewinsky, c'est dans la personnalité même de Bill Clinton qu'il faut chercher l'origine des déboires du président américain : celle d'un homme aux principes incertains, à l'ambition obsessionnelle, qui a très tôt placé sa carrière politique sous le signe du charme et de la séduction, et qui, parvenu à la Maison Blanche, n'a pas su maîtriser ses démons ni résister aux facilités du pouvoir



16 décembre : le président américain annonce, dans une allocution retransmise depuis le bureau Ovale, le début de l'offensive aérienne contre l'Irak

Bill Clinton, homme d'appétits

La politique donne aux gens un tel pouvoir et un si grand ego qu'ils ont tendance à mal se comporter à l'égard des femmes. J'espère que je n'en arriverai jamais là. C'était en 1969, Bill Clinton avait vingt-trois ans et tirait, devant un ami, la leçon du scandale qui à l'époque, agita Washington. Le sénateur Ted Kennedy, au terme d'une soirée agitée terminée par une virée nocturne avec une secrétaire, avait fait verser sa voiture dans un étang près de Chappaquiddick. La jeune femme était morte noyée sans que le sénateur qui, lui, s'était dégage, n'ait apparemment tenté grand-chose pour la sauver. Étudiant à Georgetown University, le jeune Clinton, qui travaillait parallèlement au Congrès au service du sénateur Fulbright, avait eu le loisir, en observant le petit monde de Capitol Hill, de se faire une première idée des avantages et des inconvénients du pouvoir.

Lui-même, à l'époque et comme toujours, était couvert de femmes. Avait-il pressenti que le « mélange » pouvait être détonant ? Faite à un ami qui l'a rapportée à son biographe, David Maraniss, sa petite remarque sur Chappaquiddick et le comportement de Ted Kennedy prouve au moins une chose. Bill Clinton, à l'aube de son ascension politique, n'était pas qu'un jeune homme insouciant, dévoré d'ambition et avide de plaisirs. Il était aussi un jeune homme qui réfléchissait, sur lui-même essentiellement. Sur les dangers qu'il portait en lui, et sur les moyens d'y échapper.

L'intropection « publique », devant des amis ou l'opinion américaine, est un exercice qu'il allait beaucoup pratiquer. Baptiste apparemment croyant, grand lecteur de la Bible — quelques années plus tard, gouverneur de l'Arkansas, il commença chacune de ses journées de travail par la discussion, avec son assistante, d'une phrase de l'Écriture sainte — Bill Clinton a le sens du péché, mais aussi, et surtout peut-être, celui de la rédemption. Englué dans le scandale Lewinsky et contraint à passer du

stade de la dissimulation à celui des aveux plus ou moins complets, il n'a cessé, au fil de ses actes de contrition publique, de se rattacher à une sorte de branche de salut : oui, il a mal agi ; mais cette épreuve l'a fortifié, et elle est finalement un bien, puisqu'il en ressortira meilleur. Ce fut l'affaire Lewinsky (« une expérience immensément libératrice », expliquait-il le plus sérieusement du monde en septembre dernier. « Et je crois que les Américains seront plus enclins à me soutenir, car tout le monde a été brisé par quelque chose dans la vie... Je crois donc que nous pouvons tourner la page et avoir un nouvel élan d'énergie en tant que pays : la bonne nouvelle est que, si l'on reconnaît ses erreurs et si l'on change, on peut aller de nouveau de l'avant en toute liberté... » Dans le plus pur style clintonien, les concepts et les mots se mêlent dans un à-peu-près artistique, l'état d'âme du pays et celui de la personne du président sont confondus, et le pénitent bavard s'empresse de s'absoudre.

MALGRÉ tout, ce curieux soliloque révèle un Clinton un peu différent de sa propre caricature et de l'image qu'il a donnée de lui-même tout au long de son existence publique. Le charmeur immature à des états d'âme, l'ambitieux à qui tout réussissait à pris des coups, même s'il est persuadé, comme toujours, qu'il s'en sortira. Mais quand on a choisi l'emploi le plus visible, le plus exposé qui soit au monde, on n'a pas d'autre choix que d'être jugé sur les apparences, qui sont, dans ce cas particulier, la seule chose qui compte.

Le plus apparent, le plus évident chez Bill Clinton, cela a toujours été le charme, la séduction, et plus encore l'aisance. Ce n'est pas le charme un peu désuet et attendrissant d'un Reagan, qui plongeait ses racines dans une autre Amérique. Le sien est plus fabriqué peut-être, mais incontestable. Même quand un procureur le pousse dans ses retranchements sous l'œil froid d'une caméra vidéo, il parvient, par moments du moins, et alors même

que son mensonge est patent, à emporter la sympathie, à risquer un sourire, un clin d'œil au public. Ce don, apparemment, ne lui a jamais fait défaut. Dès sa première campagne « électorale », alors qu'il ne brigue que la modeste dignité de président des « freshmen » — les « première année » — de l'université de Georgetown à Washington, il est soutenu par un bataillon de files mené par l'une de ses petites amies.

Il est nature, bon camarade, et prend la vie du bon côté. Dès l'adolescence, il roule en décapotable et joue au golf (contrairement à la légende, il n'a pas eu une

Baptiste, grand lecteur de la Bible, Bill Clinton a le sens du péché. Mais aussi, et surtout peut-être, celui de la rédemption

jeunesse « pauvre ». Président, il restera « décontracté » jusqu'à l'excès, persuadé qu'il peut se permettre à peu près n'importe quoi, par exemple, parler en public de ses préférences en matière de sous-vêtements.

Les années passent, le cheveu blanchit, les pépins et les alertes se multiplient, mais il ne se « range » toujours pas. Gamineries et exploits « risqués » ne cessent jamais. En campagne dans l'Arkansas, il fait sortir sa maîtresse du moment par la porte de derrière de son QG de campagne quand Hillary se présente à l'entrée principale... Avec Monica, il s'amuse à parler au téléphone à des congressistes pendant qu'elle s'occupe de lui... Pas étonnant que Monica Lewinsky, précisément, ait vu en lui, selon son témoignage devant le procureur Starr, un « petit garçon ». Et qu'au même moment, un lecteur de l'*International Tribune* ait vu en Bill Clinton le premier « président américain adolescent ».

A vrai dire, ce libido semble dépasser la « norme » d'une adolescence prolongée. En 1988, une ancienne maîtresse lui fait admettre, du moins si l'on croit le récit qu'elle en a fait, qu'il est un « sex addict », un obsédé sexuel. Quelques mois

plus tard, c'est en débattant avec lui la liste des femmes qui pourraient « parler » qu'une de ses proches collaboratrices réussit à le dissuader — provisoirement — de se lancer dans la course à l'investiture présidentielle. « Domaine privé », pourrait-on dire, sauf que, dans son cas, il a pris le dessus sur tout le reste. Au pouvoir, Bill Clinton n'a pas su éviter le danger qu'il pressentait à l'époque de Chappaquiddick. Paula Jones affirme qu'il a envoyé un garde la chercher, alors qu'il était gouverneur et qu'elle était employée à son service, pour lui demander une autre sorte de « service ». Katherine Wiley af-

firmé — et il est bien difficile de ne pas la croire — qu'il a voulu profiter de son état de détresse (son mari était au bord du suicide, et elle était venue lui demander de l'aide, sous forme d'une embauche à la Maison-Blanche) pour assouvir son désir. Et, aussi consentante — ou provocante — qu'il ait pu être Monica Lewinsky, on est bien obligé d'admettre que le type de relations qu'il a choisies d'avoir avec elle, à l'exclusion de tout autre, la reléguait au rôle de « prestataire de services » d'un grand de ce monde.

FORT banalement, l'appétit sexuel s'est toujours doublé chez Bill Clinton d'un puissant appétit de pouvoir. Et il s'est livré à cette quête de pouvoir — pour lequel il s'était fixé très tôt l'objectif suprême, celui de la présidence — avec une assiduité, une constance presque obsessionnelles. Très tôt, il a collectionné les cartes de visite, soigneusement entretenues ses carnets d'adresses, ses relations. Très tôt, il a veillé à se placer dans la perspective d'un futur candidat. Bien décidé à ne pas aller au Vietnam, il a mis toute son imagination et son entregent au service d'un stratagème destiné à lui permettre d'échapper à la conscrip-

tion, mais aussi d'éviter, plus tard, de se voir reprocher un éventuel manque de patriotisme. Il y est assez bien parvenu, s'arrangeant ensuite pour récupérer des documents un peu compromettants. Candidat à une élection, il n'a pas lésiné sur les moyens, pas hésité à déchaîner contre ses adversaires de puissantes « campagnes négatives », comme, plus tard, la Maison-Blanche déclencha contre les adversaires du président, voire les femmes qui se plaçaient de son comportement, de blessantes offensives de rumeurs ou d'insinuations. Au besoin, il a recouru pour cela aux services de personnages assez peu reluisants mais efficaces, de Dick Morris à Jack Palladino. Et, que ce soit à Little Rock ou à Washington, il n'a pas été très regardant sur la réputation des donateurs qui alimentaient ses fonds électoraux. Détenteur du poste suprême, il a accepté l'argent d'hommes d'affaires asiatiques vraisemblablement agents d'influence de Pékin : c'est ce que la presse américaine a appelé l'« Asiangate ».

Les autres « affaires » — Whitewater, « Travelgate », etc. — concourent à donner l'image d'un Bill Clinton pas très ferme sur les principes, tenté par les diverses facilités qu'offre le pouvoir, sans qu'en l'occurrence il soit très facile de distinguer la part de responsabilité qui lui revient et celle qui revient à son épouse Hillary. Y a-t-il des zones plus sombres ? Le suicide mystérieux d'un des proches assistants du président, Vince Foster, un homme qui avait une connaissance intime des « affaires » des Clinton, ajoute, sans rien prouver évidemment, une touche tragique à une présidence émaillée d'épisodes « légers ». Le fait que certains dossiers du défunt aient été enlevés, aussitôt après sa mort, de son bureau de la Maison-Blanche, accroît l'impression de malaise.

Bill Clinton aurait-il toujours tout sacrifié à une unique objectif : celui d'assouvir son ambition de devenir, puis de rester président ? « Une fois à la Maison-Blanche, il passe pour n'avoir fait aucun geste, pris aucune initiative qui n'ait eu sa

réflexion pour objet », a écrit à son sujet Richard Bernstein. On l'accuse souvent — lui qui fut pourtant, par ses études et ses voyages, l'un des présidents américains les mieux formés à la politique étrangère — de s'être désintéressé pendant des années de sujets essentiels, la guerre en Bosnie en premier lieu, jusqu'au moment où il se laissa convaincre (par Jacques Chirac notamment) que cette inaction pourrait lui être reprochée pendant sa seconde campagne présidentielle.

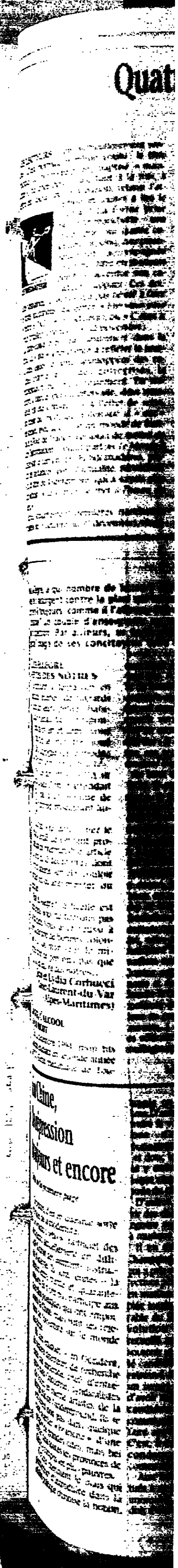
ETAIT-il arrivé à la Maison-Blanche avec des convictions ? Son programme de réforme du système de protection sociale et de santé, énergiquement défendu par Hillary au début du premier mandat, était ambitieux. Mais, dès que l'opposition s'est faite trop vive et le risque politique trop grand, la Maison-Blanche a plus ou moins abandonné le combat. Sur un point, en revanche, il n'a jamais varié, et c'est tout à son honneur : son absence de préjugé racial. Professeur à l'université de l'Arkansas, il prêtait une attention particulière aux étudiants noirs en difficulté. Président, ses amis (Vernon Jordan, « conseillers spirituels » (Jessie Jackson) ou collaborateurs (sa secrétaire particulière Betty Currie) noirs n'ont pas, semble-t-il, été choisis pour des raisons d'opportunité politique ou de « political correctness ». Sa grande popularité dans l'électorat noir n'est donc pas usurpée, même si, sur ce plan-là aussi, il n'a pas vraiment eu à se battre comme, par exemple, l'avait fait un Lyndon Johnson. A l'époque, Bill Clinton était étudiant, et favorable aux droits civiques, mais pas au point d'aller manifester ou de se mettre en avant.

Faute de convictions très établies — « Nous donnons chaque jour les deux opinions contradictoires de Clinton », disait plaisamment un responsable de CNN pour vanter l'objectivité de sa chaîne —, il a toujours cru, au moins, à la force des mots. Beau parole — et grand bavard — il n'a pas souffert pour enrober ses hésitations de jolie manière, quitte à produire des phrases qui, énoncées de près, ne valent plus que grand-chose. Mais le sourire et la chaleur d'une voix doucement éraillée aident à faire passer le message, aussi fou qu'il soit : « Un choix nouveau évincé dans les vieilles valeurs » fut, par exemple, le premier slogan de sa première campagne présidentielle. Jusqu'au moment où Bill Clinton, acculé, a commencé à forcer son talent. C'est à dire, non seulement à fuir aussi longtemps que possible les réponses précises — comme il l'a si souvent fait, que ce soit à propos du Vietnam ou de son usage de la marijuana —, mais à jouer sur les mots avec l'intention délibérée d'induire en erreur, non seulement le public, mais ses propres collaborateurs : « J'essaie de leur dire des choses vraies, même si elles étaient trompeuses », a-t-il reconnu un mois d'août devant le grand jury.

Pour Bill Clinton, les vrais problèmes ont commencé ce jour de janvier 1998 où, sur le ton de la plus profonde conviction, il s'est soudain exclamé : « Maintenant, je veux dire quelque chose au peuple américain : je n'ai jamais eu de relations sexuelles avec cette femme (Monica Lewinsky)... » Là, Bill Clinton a franchi un certain seuil : il a donné du grain à moudre à ceux qui ne l'avaient jamais cru, mais il a aussi écoeuré certains de ses très vieux amis. Robert Reich, son vieux compagnon d'Oxford, et aussi son premier secrétaire au travail, estimera qu'un homme qui met « tant d'insistance émotionnelle » pour faire passer un message perd du coup la confiance du pays, et « n'a plus de présidence à défendre ». C'est à dire qu'il lui reste à démissionner. Certains verront là un jugement bien sévère sur un homme qui ne faisait, en somme, que défendre son droit à l'intimité. D'autres se rappelleront le mot rageur sifflé en novembre 1996 par son adversaire républicain Bob Dole, au lendemain de sa défaite électorale : « He's a cheat » (« C'est un menteur, un tricheur »).

« Si Bill Clinton avait été le Titanic, Fitzgerald aurait écrit : « Due à un carboniste américain, le pharaonisme résume ce qui a longtemps, très longtemps, été la marque de fabrique du président. Une chance insolente, et une capacité à rebondir en toutes circonstances. »

Jan Kravitz



La voiturette de Louis Renault

Il y a un siècle, un jeune bricoleur surdoué enthousiasmait les Parisiens en remontant la rue Lepic au volant d'un véhicule de son invention. Résultat : douze commandes ! Une saga industrielle commençait, où se reflète un pan de l'histoire de France, pour le meilleur et parfois le pire.

LE 24 décembre 1898, parti réveiller à Montmartre avec son frère Marcel, au volant de la « voiturette » qu'il vient d'assembler dans son atelier de Billancourt, Louis Renault rentre chez lui, au petit matin, avec le plus beau des cadeaux de Noël : douze commandes ! En fait de réveil, le jeune bricoleur surdoué - il a vingt et un ans - a passé une partie de la nuit à faire essayer son engin à de riches fêtards, escaladant la Butte par la fameuse côte de la rue Lepic.

Ainsi débute une aventure industrielle hors du commun, qui va épouser l'histoire de la France du XX^e siècle, des taxis de la Marne au Front populaire, de la Libération à Mai 68. Louis Renault n'est pas de cette race d'inventeurs géniaux qui pullulent en cette fin de XIX^e siècle. Sa voiturette n'a en soi rien de révolutionnaire. Sa seule innovation : une boîte de vitesses à prise directe. Le plus jeune des trois frères Renault a une autre forme de génie : il sait assembler et perfectionner les techniques balbutiantes et éparses disponibles sur le marché. L'industriel pointé déjà sous le mécano. Louis a mis dans sa première création tout ce qui fera Renault. La voiturette, légère et peu puissante (le moteur développe... 3/4 de cheval), ne consomme que 6 litres aux 100 kilomètres mais pousse des pointes à 50 km/h. Elle préfigure la 4 CV, la R 5, la Twingo...

Dès le début, ce fils d'un industriel du bouton - navré de voir son cadet ne s'intéresser qu'à la mécanique, Alfred Renault traitait Louis de « cancre » - pressent que l'automobile n'a d'avenir que si elle sort du ghetto des clients fortunés qui font alors la gloire des pionniers, les Peugeot, les Darracq, les Panhard et Levassor. Le futur grand patron a choisi son créneau et son credo : « Construire les meilleures autos au prix le plus bas afin qu'un jour chaque famille en France puisse avoir sa petite auto », ainsi qu'il l'écrira à ses ouvriers en 1936, au lendemain des grandes grèves du Front populaire. Dès lors, il n'aura qu'une obsession : faire de son modeste atelier de Billancourt une véritable usine, son usine, qu'il n'appellera plus que « l'Usine ».

Dès 1905, la société Renault Frères est le premier constructeur français, avec 1 179 voitures produites. En 1909, après la mort de ses deux aînés, Louis est seul maître à bord de « l'Usine ». En 1911, il traverse l'Atlantique pour rencontrer Henry Ford et Frédéric W. Taylor, les pères de la production de masse. Il en revient conquis par le taylorisme, qu'il impose aussitôt à ses ouvriers. Les cadences font un bond, mais, en 1913, Billancourt connaît sa première grève. Le patron éructe : « Pour moi, les grévistes, ça n'existe pas ! » La légende noire de « l'ogre de Billancourt » commence...

En 1914, réquisitionné, Renault commence par fabriquer des obus. Mais très vite, l'usine se penche sur un tout nouveau type de véhicule : le char d'assaut. Re-



En haut : au centre, Louis Renault conduit la voiturette 3/4 de CV de sa conception. Nous sommes en 1899, le véhicule a été créé l'année précédente. En bas à gauche : construction de nouveaux bâtiments à Billancourt, en 1912. « L'Usine » si chère à Louis Renault ne cessera de s'étendre, au bord de la Seine puis sur l'île Seguin. En bas à droite : conquis par sa visite aux usines Ford, Louis Renault organisera la production sur le modèle tayloriste. Ici, l'atelier de montage des châssis en 1913.

nault en produira trois mille en 1918. Son intervention sur le champ de bataille sera décisive. Louis Renault sort de la Grande Guerre plus puissant que jamais. Et doté, enfin, d'un concurrent à sa mesure, un obscur ingénieur, promoteur avant-guerre d'un « engrenage à double chevron », et qui a profité du conflit pour créer son entreprise d'automobiles : André Citroën.

Brillant, mondain, joueur... tout oppose le polytechnicien Citroën au « cancre » Renault. Tout, sauf la passion de produire toujours plus de voitures. Une course à la puissance commence entre les deux constructeurs, qui ne s'arrêteront plus, même après la mort de leurs fondateurs. Les années 20 et 30 voient les rives de la Seine, à l'ouest de Paris, se couvrir des usines que les deux tycoons ne cessent d'étendre : Citroën à Ja-

vel, Renault à Billancourt. En 1929, Louis Renault débarque sur l'île Seguin, qu'il convoitait de longue date, en face de l'atelier de ses débuts. Il bétonnera jusqu'au dernier mètre carré de ce site naguère bucolique.

ANDRÉ CITROËN meurt en 1935, criblé de dettes, et sa firme est rachetée par Michelin. Rien ne semble pouvoir arrêter Louis Renault. Même pas le Front populaire. Laisant son jeune adjoint, François Lehideux, négocier avec les grévistes, le patron s'enferme de plus en plus dans son personnage d'« ogre ». En 1938, il reçoit la visite d'Adolf Hitler sur son stand du Salon de l'auto de Berlin. Subjugué moins par l'idéologie que par le volontarisme industriel des nazis, Louis Renault ramène d'Allemagne un surnom : « Hitler m'a dit » ; une

commande de Goering pour une Primaquatre ; et une idée à creuser, « son » idée de 1898, un peu délaissée depuis : la « voiture du peuple », que l'ingénieur Porsche a réalisée à la demande du Führer. La Volkswagen inspirera directement la future 4 CV.

En 1940, le maître de Billancourt se rallie sans états d'âme à la politique de collaboration prônée par Pétain, qu'il avait rencontré sur le champ de bataille de Champagne en 1916. Les bombardements répétés de ses usines par les Alliés, à partir de 1942, n'ont pas sa détermination : il reconstruit sans cesse pour continuer à produire, produire toujours et préserver « l'Usine ». Durant l'Occupation, placé sous la férule de Daimler-Benz, Renault assemblera près de 40 000 véhicules, dont plus de 34 000 destinés aux Allemands.

Traqué, cloué au pilori par la presse de la Libération, Louis Renault est emprisonné en septembre 1944 pour « commerce avec l'ennemi ». Malade, maltraité par ses geôliers, il meurt à la clinique Saint-Jean-de-Dieu le 24 octobre 1944, sans avoir été jugé. Renault est nationalisé, le 16 janvier 1945, par le gouvernement du général de Gaulle, au nom « de la Résistance et de la classe ouvrière tout entière » (lire ci-dessous).

Débarassée de son « ogre », Billancourt va pouvoir se transformer en « forteresse ouvrière ». L'entreprise - devenue la Régie nationale des usines Renault (RNUR) - va désormais vivre au rythme des innovations sociales autant que techniques. Après le temps du grand patron, voici celui des grands commis. Le résistant Pierre Lefaucheur (1945-1955), qui

a sauvé Renault du démantèlement à la Libération, lance avec succès la 4 CV en 1947. Pierre Dreyfus (1955-1975), docteur en droit et « de gauche » - il sera le premier ministre de l'Industrie de Pierre Mauroy en 1981 - fait de Renault le « laboratoire social » de la France. La troisième semaine de congés payés est instaurée dès 1955, la quarantaine 1962. Dreyfus multiplie les lignes, rachète Benoit et Alpine, s'allie avec Peugeot. La production atteint 500 000 véhicules en 1963, un million en 1969.

Billancourt est devenu un bastion de la CGT, au même titre que les dockers, la SNCF ou l'impression des journaux. Un bastion convoité par les mouvements gauchistes et les intellectuels. En mai 1968, Sartre, qui n'avait pas voulu « désespérer Billancourt », vient haranguer « les Renault » en grève, juché sur un bifon. Le 25 février 1972, un militant maoïste, Pierre Overney, est tué devant l'usine par un vigile. C'est au nom de sa mémoire que, en novembre 1986, Georges Besse, alors président de l'entreprise, sera assassiné par Action directe.

PARADOXALEMENT, c'est sous la gauche au pouvoir que « la Régie » va s'émanciper. La décennie 70 a été celle de toutes les conquêtes. Portée par le succès de la petite R 5 (1972), Renault est redevenue la première marque en France, devant le vétéran ennemi Citroën, qui n'est plus que l'ombre de lui-même et tombé dans l'escarcelle de Peugeot en 1974. Renault revient dans la compétition, gagne les 24 Heures du Mans et impose le turbo en formule 1. Après l'aventure sans lendemain de la Dauphine outre-Atlantique en 1957, la firme fait son retour en Amérique en 1979 en rachetant American Motors (AMC), le quatrième constructeur de Detroit, et le fabricant de camion Mack. Cette croissance à crédit ne résistera pas au deuxième choc pétrolier (1980).

En 1984, c'est la plongée, abyssale : 12,5 milliards de francs de pertes et 57 milliards de dettes ! Laurent Fabius, premier ministre, et Edith Cresson, ministre de l'Industrie, limogent sans ménagement le PDG Bernard Hanon, l'homme du sérail, celui qui a eu le flair de lancer l'Espace cette même année. Il est remplacé par Georges Besse puis par Raymond Lévy. Deux « X-Mines », purs produits de l'industrie d'Etat. Ce sont pourtant eux qui vont placer Renault sur la rampe de la privatisation.

Besse supprime 21 000 emplois en deux ans. Son successeur revend AMC à Chrysler et impose une nouvelle dictature à l'entreprise : celle de la qualité. En 1990, il obtient de Michel Rocard, la transformation de la Régie en société anonyme, en vue de la fusion avec Volvo. Avant de prendre sa retraite, Raymond Lévy, bête noire de la CGT, déboulonne, en 1992, l'ultime symbole : il ferme l'île Seguin. Sans essayer un jour de grève. La boucle est bouclée, se dit-on. Pas tout à fait : Billancourt bouge encore, mais c'est... en Belgique, à Vilvorde. L'annonce en 1997 de la fermeture de cette usine de 3 100 personnes déclenche une mobilisation digne des grandes années : 36, 44, 68...

Ironie de l'histoire : le PDG qui a succédé à Lévy, en 1992, s'appelle... Louis, et il est le petit-neveu de Jean-Paul Sartre ! Mais M. Schweitzer n'a rien d'un cancre, ni d'un gauchiste. Cet inspecteur des finances a dirigé le cabinet de Laurent Fabius à Matignon. Le premier patron privé de Renault depuis son fondateur n'a pas peur des fantômes. Pour les cent ans de l'entreprise, il a donné le feu vert à... la démolition de Billancourt.

Pascal Galanter

Une histoire en images du constructeur automobile français : Renault, de Jean-Pierre Riotor, aux éditions Hazan (1998), 636 pages illustrées de 600 photographies, 250 francs.

Trois mois pour nationaliser, six ans pour privatiser

MOINS de trois mois après la mort de Louis Renault, le général de Gaulle signe, le 16 janvier 1945, l'ordonnance de nationalisation de son entreprise. « S'il est indubitable que l'industrie automobile (...) a été une des plus visées par l'occupant, (...) il n'en reste pas moins que les dirigeants de ces firmes ont à répondre de l'attitude qu'ils ont (...) observée à l'égard de l'ennemi et doivent justifier de la résistance qu'il ont su apporter à l'ingérence de celui-ci. Une telle justification ne saurait être fournie par la Société Renault (...) Alors que ses livraisons à l'armée française s'insufflaient pendant les années qui ont précédé la guerre, ses prestations à l'armée allemande

ont, durant l'Occupation, été particulièrement importantes et ne se sont trouvées freinées que par des bombardements répétés (...) de la part de l'aviation alliée. »

De Gaulle, malgré les sollicitations des défenseurs de Louis Renault, y compris parmi des patrons résistants, est inflexible. Il n'a cure des considérations industrielles, encore moins des indignations d'un patronat, qui, dans son ensemble, n'a guère résisté à l'occupant. Le chef de la France libre doit donner des gages aux communistes. Quel meilleur symbole que Billancourt, ce « grand bague industriel », comme l'a baptisé l'Humanité ? « Le gouvernement provisoire de la République est conscient (...) de contribuer au redressement moral et matériel du

pays et de répondre (...) au vœu de la Résistance française et de la classe ouvrière tout entière », précise l'ordonnance n° 45-68. En nationalisant Renault, de Gaulle fait de la politique pure.

L'OMBRE DU GÉNÉRAL

Exactement ce que ses lointains successeurs, au tournant des années 90, voudront s'efforcer d'éviter en privatisant le même Renault. Entre le retour au statut de société anonyme, voté le 4 juillet 1990, à la demande du gouvernement de Michel Rocard, et la privatisation effective opérée par celui d'Alain Juppé en juillet 1996, il ne faudra pas moins de six ans, deux lois, deux décrets, un arrêté ministériel et deux avis de la Commission de la privatisation

pour venir à bout de la Régie nationale des usines Renault (RNUR).

En 1990, M. Rocard, pour tenter d'atténuer l'impact du changement de statut, gardera même la raison sociale RNUR-SA. Ce qui est pour le moins une bizarrerie juridique... Cette première loi prévoyait que « la prise de participation, sous forme d'actions, de personnes physiques du secteur privé ou de personnes étrangères est autorisée dans la limite de 25 % du capital de la société anonyme ». Un texte bâti sur mesure pour permettre à Renault de se marier avec Volvo. Ce projet échouera sous le gouvernement Balladur. Sa préférence à vouloir garder la haute main sur le futur Renault-Volvo a fini par effrayer le management et les actionnaires du

constructeur suédois. Six mois avant la présidentielle de 1995, M. Balladur renoncera aussi à privatiser la Régie, malgré son inscription sur la liste des entreprises privatisables dans la loi du 19 juillet 1993. Il se contentera d'introduire Renault en Bourse, en novembre 1994. Déjà, en décembre 1987, Jacques Chirac, alors à Matignon, avait reculé devant le changement de statut. Lorsque, enfin, Alain Juppé prononce la privatisation, en juillet 1996, il prend soin de préserver une grosse minorité (46 %) et cinq administrateurs, sur onze, dans la main de l'Etat. Les gaullistes n'ont jamais réussi à oublier que c'est le Général qui avait signé l'ordonnance de 1945.

P. Ga.

RESTRUCTURATION La direction de Thomson-CSF, leader européen de l'électronique de défense, a annoncé le 18 décembre la suppression de 1 500 emplois dans

Thomson
Le groupe pour

Le Coas

Le Crédit app

son futur dir

ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 1998

RESTRUCTURATION La direction de Thomson-CSF, leader européen de l'électronique de défense, a annoncé, vendredi 18 décembre, la suppression de 4 000 emplois, dont

3 000 en France, d'ici 2001. ● CETTE RÉORGANISATION ne s'explique pas par une réduction des capacités de production, mais par une volonté de Thomson-CSF, privatisée en juin

1998, d'accroître sa productivité et sa rentabilité. ● L'ENTREPRISE VEUT être en mesure de jouer un rôle actif dans la redistribution des cartes dans l'Europe de la défense. Depuis

plusieurs semaines, la fusion du britannique British Aerospace et de l'allemand Dasa (filiale de Daimler-Chrysler) est annoncée comme imminente. ● SEXTANT AVIONIQUE, fi-

liale commune de Thomson-CSF et d'Aérospatiale cédée à cette dernière, va transférer à Toulouse une part importante de ses activités, situées jusqu'alors en Ile-de-France.

Thomson-CSF supprime 4 000 emplois, dont 3 000 en France

Le groupe d'électronique militaire, privatisé en juin, veut devenir aussi rentable que ses principaux concurrents pour être en mesure de jouer un rôle actif dans la réorganisation de l'industrie de la défense en Europe

THOMSON-CSF revendique la première place en Europe sur le marché de l'électronique de défense, devant le britannique General Electric Company (GEC). Mais ce qui est vrai selon le critère du chiffre d'affaires consolidé (40 milliards de francs en 1998) ne l'est pas sous l'angle de la rentabilité : le groupe français, privatisé au mois de juin, dégage en moyenne un bénéfice représentant 5,5 % de son chiffre d'affaires. Son homologue britannique, lui, a affiché 10 % de résultat avant impôt lors de son dernier exercice.

Arrivé à la présidence de Thomson-CSF en janvier, Denis Ranque veut hisser l'entreprise au niveau de ses grands concurrents pour la mettre en ordre de bataille à l'heure où se négocient de grands rapprochements au sein de l'industrie européenne de la défense. Il a présenté à son conseil d'administration, vendredi 18 décembre, un « plan d'action » dont

l'objectif est d'atteindre une rentabilité de 7 % à fin 2001.

Ce programme devrait se traduire par 4 000 suppressions d'emplois (sur un total de 50 300), dont près de 3 000 en France. Si ces mesures doivent être étalées sur trois ans (1998-1999 et 2 000),

leur coût, supérieur à 3 milliards de francs, sera intégralement inscrit sous forme de provisions dans les comptes de l'année 1998. Ce qui conduira Thomson-CSF à afficher une perte nette « de l'ordre de 1,5 milliard de francs » cette année. En 1997, le résultat net

s'était élevé à 2,1 milliards de francs. Les dernières pertes du groupe remontent à 1995. Selon la direction, les suppressions d'emplois ne donneront lieu à aucun licenciement sec : il y aura des mesures sociales et des cessions d'activités, indique un porte-parole du groupe. Par ailleurs, la piste de la réduction du temps de travail sera explorée, par le biais de négociations sur les 35 heures qui se tiendront au niveau des filiales. Certaines ont déjà conclu des accords de ce type.

Le détail des mesures n'est pas connu en totalité car « chaque filiale assurera de façon autonome la décroissance de ses effectifs », affirme-t-on au siège de Thomson-CSF. Certaines ont déjà été engagées : la suppression de 1 130 emplois sur un total de 6 000 dans les activités de systèmes aéroportés (radars, contre-mesures) a été annoncée le mois dernier (Le Monde du 18 novembre). Comme d'autres volets de ce plan, cette

réduction d'effectifs est la conséquence directe des regroupements industriels opérés en juin, à l'occasion de la privatisation.

Thomson-CSF, dont l'Etat détenait jusque-là 58,3 % du capital - le reste étant déjà coté en Bourse - a en effet été privatisé par l'entrée à son capital de grands partenaires, en échange d'un apport d'activités de leur part. Alcatel, qui détient désormais 16,36 % des actions de Thomson-CSF, a mis dans la corbeille ses télécommunications militaires, Aérospatiale (4 %) ses satellites, et Dassault Industrie (6 %) ses radars. Dans ce dernier domaine, l'ensemble des actifs de Thomson et de Dassault viennent d'être regroupés dans une même société, baptisée De-texis. La politique de l'Etat, qui a, pendant de longues années, volontairement entretenu la concurrence entre ces deux fournisseurs des armées, conduit aujourd'hui à la suppression des doublons, dont l'importance est toutefois contestée par les syndicats.

En lançant ce plan qui met l'accent sur une amélioration de la productivité, Thomson-CSF signale clairement son intention de se placer sur le même terrain que ses grands concurrents. Son PDG, Denis Ranque, avant d'être nommé à ce poste, dirigeait Thomson Marconi Sonar, une filiale commune du groupe français et de GEC. Il a invité à son conseil d'administration Gerhard Cromme, l'artisan redouté, en Al-

lemagne, de la fusion de Krupp-Thyssen. Et il vient de recruter, pour diriger l'activité de systèmes navals, le britannique Alex Dorian, actuel directeur général adjoint de la branche systèmes de défense de British Aerospace.

L'impératif de rentabilité, estime le nouveau patron de Thomson-CSF, s'impose au moment où tous les grands de la défense européenne s'observent et s'approchent sans abattre : encore leurs cartes. La France n'est qu'à mi-parcours : après la réorganisation à laquelle a donné lieu la privatisation de Thomson-CSF, l'adossé de l'Aérospatiale à Matra Hautes Technologies est en cours.

AUX AGUETS

Parallèlement, les différents acteurs réfléchissent à la constitution d'ensembles européens capables d'affronter la concurrence des groupes américains : comme Lockheed Martin ou Raytheon-Hughes, dont la puissance s'est renforcée à la suite de fusions en série. Ces transformations, dont l'une des premières manifestations pourrait être une fusion entre British Aerospace et l'allemand DaimlerChrysler Aerospace, ne se feront pas du jour au lendemain. Mais Thomson-CSF, comme les autres, est aux aguets et cherche à se parer de plus beaux atours industriels et financiers.

Pascal Santi

Anne-Marie Locco

Le Conseil d'Etat confirme la vente du CIC au Crédit mutuel

LE CONSEIL d'Etat a annoncé, vendredi 18 décembre, le rejet des requêtes déposées par la Société générale, la BNP et le CCF, trois candidats malheureux au rachat du CIC lors de sa privatisation, qui s'opposait au choix du gouvernement. La Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM) a été retenue pour acquérir la majorité du capital (67 %) en avril 1998. L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a, comme prévu, suivi les conclusions prononcées le 11 décembre par le commissaire au gouvernement François Loomm. Les trois banques devront verser une somme de 50 000 francs au Crédit mutuel. La plus haute juridiction admi-

nistrative répond point par point aux critiques qui avaient été formulées. La requête des trois banques visait à la fois les conditions de mise en œuvre de la procédure de privatisation, les actes intervenus au cours de la procédure et le choix final du repreneur. Le Conseil d'Etat rappelle la procédure. Dans le cadre de la privatisation du CIC, le gouvernement avait choisi de procéder par appel d'offres, défini par un cahier des charges publié au Journal officiel. Cinq entreprises avaient fait acte de candidature. La BNP et le Crédit commercial de France (CCF) avaient été écartés dans un premier temps, car le montant de leur offre n'était pas assez élevé. Sur

les trois candidats restants - la Société générale, le néerlandais ABN-Amro et le Crédit mutuel -, c'est ce dernier qui a finalement été retenu.

Quant aux critères retenus par Bercy dans son choix, contestés par la BNP, le CCF et la Société générale, l'administration des finances a jugé que « l'ensemble des critères de sélection prescrits par le cahier des charges » avait été mis en œuvre, « sans s'en tenir au seul critère financier ». Enfin, le Conseil d'Etat justifie le choix du Crédit mutuel et réaffirme que cette attribution « n'a pas constitué une aide d'Etat au sens de l'article 92 du traité de Rome ». En clair, l'institution du Palais-Royal affirme

que le Crédit mutuel ne bénéficie pas d'aide d'Etat par le biais du Livret bleu. Ce point n'est pas abordé précisément par le commissaire du gouvernement, mais fait l'objet d'une autre procédure devant le Conseil d'Etat, de même que devant les autorités européennes.

Le Crédit agricole a désigné son futur directeur général

LUCIEN DOURoux, soixante-cinq ans, a soigneusement préparé sa succession. Le 20 mai 1999, lorsqu'il quittera la direction générale de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA), présidée par Yves Barsalou, c'est son dauphin et fidèle adjoint Jean Laurent, cinquante-quatre ans, qui reprendra le flambeau. Le conseil d'administration de la CNCA a approuvé à l'unanimité cette proposition vendredi 18 décembre. Ingénieur civil de l'aéronautique, titulaire d'un master de sciences de l'université de Wichita aux Etats-Unis, M. Laurent a fait toute sa carrière au sein de la banque verte. Il est très apprécié dans la maison, où l'on se félicite surtout que le groupe reste dirigé par un homme du sérail, et non par une personnalité extérieure, comme cela a longtemps été le cas, influence de l'Etat oblige.

En mai, M. Douroux cédera à M. Laurent la direction d'un groupe en ordre de bataille dans son activité de banque de détail, qui représente les quatre cinquièmes de son chiffre d'affaires. Le Crédit agricole est la première banque française, avec une part de marché de 16 % des crédits et de 22 % des dépôts, et une dynamique forte. M. Laurent, l'homme des nouvelles technologies, n'y est pas pour rien. Seule la Caisse de Corse est une épine dans le pied de l'établissement, mais l'essentiel des problèmes a été diagnostiqué par Marc-Antoine Autheman, un ancien du Trésor qui a rejoint récemment le groupe et a été testé sur cette mission difficile avant de prendre les rênes d'Indosuez.

Le Crédit agricole, en revanche, est toujours un acteur de second rang dans les activités dites de banque d'investissement (marchés

financiers ou conseil aux entreprises). La reprise de la banque Indosuez n'y a pas changé grand-chose. Lorsqu'elle est entrée dans le giron de la banque verte, Indosuez était exsangue, lourdement frappée par la crise de l'immobilier. Elle était en pleine réorganisation et reconversion, pour passer de la banque commerciale internationale à la banque d'investissement. Pour ne pas perdre le nom, l'image et le savoir-faire qu'elle pensait avoir achetés - et qui l'ont beaucoup déçu - le Crédit agricole n'a pas hésité à apporter ses équipes et ses activités de marché à sa nouvelle banque, rebaptisée Crédit agricole Indosuez (CAI). Depuis, le nouvel ensemble a subi la crise asiatique et son lot de provisions, puis celle des marchés obligataires et de la Russie.

SOLIDAIRE

Contrairement à d'autres dirigeants du Crédit agricole, comme Philippe Guiral, qui vient de quitter le groupe, M. Laurent a toujours été solidaire des décisions prises par M. Douroux. Il aura une lourde responsabilité : il devra continuer à assainir CAI puis décider de le relancer ou au contraire de réduire la voilure sur ces métiers, comme l'ont fait les banques britanniques. A moins que M. Douroux - qui affirme volontiers qu'« au Crédit agricole, chacun sait qu'on ne change pas de métiers à cause d'un orage » - n'encourage M. Autheman à faire le grand ménage avant son départ. Le Crédit agricole, qui est aussi la banque la plus riche de France, avec 136 milliards de francs de fonds propres et un ratio de solvabilité de 10,8 %, a largement les moyens de le faire.

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ PSA : la direction du groupe automobile PSA Peugeot-Citroën prévoit de passer aux 35 heures le 1^{er} septembre 1999. Son projet d'accord a été présenté aux syndicats vendredi 18 décembre (Le Monde du 18 décembre). Il sera encore négocié le 14 janvier.

■ VOLVO : le constructeur automobile suédois « développera ses voitures d'avenir aux Etats-Unis », a annoncé, vendredi, l'hebdomadaire du constructeur suédois.

■ LAFARGE : le groupe français de matériaux de construction a annoncé, samedi, qu'il allait acquérir la branche ciment du groupe indien Tata pour quelque 734 millions de francs. C'est la première fois qu'un groupe international fait une telle acquisition dans le secteur du ciment en Inde, le quatrième marché mondial.

■ DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand a perdu au profit de ses concurrents un tiers du marché du téléphone longue distance (national, international), a annoncé, vendredi, l'autorité de régulation d'outre-Rhin. Son dauphin est Mobilcom, opérateur qui loue ses infrastructures.

■ SGS : le groupe suisse Société générale de surveillance, numéro un mondial de la surveillance et du contrôle de la qualité des matières premières, a annoncé vendredi qu'il prévoyait de supprimer 3 000 à 3 500 emplois dans le monde, soit 10 % à 12 % de ses effectifs. La société devrait accuser une perte nette de 300 millions de francs suisses pour 1998, mais elle envisage un retour à l'équilibre en 1999, grâce à une sévère restructuration.

■ AUDIOVISUEL : l'intersyndicale CGT-CFDT-FO de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a lancé, jeudi, une pétition « appelant les personnels de l'INA à rejeter de la manière la plus nette la brutalité de la direction ». La veille, les grévistes avaient été accueillis par des vigiles privés.

Du 1er décembre 98 au 15 janvier 99, l'accès à ces services sera gratuit.

SFR

Vous ne faites pas partie du groupe.

le chanteur n'est pas un ami d'enfance.

Tapez **SFR** (soit le 7732)*

sur votre portable pour **tout savoir** sur plus de **4000 spectacles** en France, et **réserver vos places.**

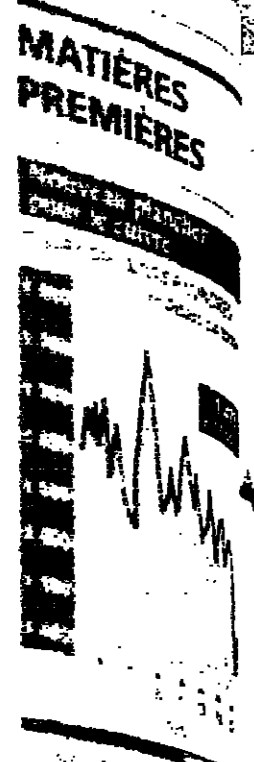
Avec **TICKET+**

*Pr d'une communication normale, dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR.

SFR est une marque de cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

صكيات الأصل



DISPARITIONS

Philippe Bauchard

Un journaliste économique passionné

PHILIPPE BAUCHARD, qui fut notamment chef du service économique, financier et social de L'Expansion et directeur adjoint de la rédaction d'Europe 1, est mort jeudi 17 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Né le 15 décembre 1924 à Blois (Loir-et-Cher), Philippe Bauchard, après avoir obtenu une licence en lettres (histoire et géographie) et le diplôme de l'École libre des sciences politiques, est entré dans la Résistance, dont il est médaillé. Chargé de mission au ministère de l'Information en 1945, il sera chargé de mission en 1946 auprès du tribunal international de Nuremberg qui jugeait les criminels nazis, puis partira comme chargé de mission en Indochine, avant de travailler à l'UNESCO.

Sa carrière de journaliste commence à Paris-Press, au début des années 50, avant qu'il collabore à Nouvelle Gauche, au Monde, puis à France-Observateur, premier nom donné au Nouvel Observateur, tout en donnant des chroniques économiques à la RTF. En 1956, cet historien-géographe féru d'économie entre au journal Les Echos, comme chef des informa-

tions économiques et sociales ; il y préside la Société des rédacteurs.

Ce journaliste passionné et grand travailleur, cet homme de gauche convaincu, qui alliait la probité intellectuelle au nécessaire doute professionnel, rejoint ensuite le tout nouveau magazine L'Expansion comme patron du service économique, financier et social. Dès 1970, son goût pour la vulgarisation économique, son sens humain, la multiplicité des contacts qu'il entretient dans les milieux politiques et économiques ainsi que sa compréhension des attentes des lecteurs font de lui le très écouté conseiller de la direction du groupe.

UN PIONNIER

Philippe Bauchard a été aussi directeur adjoint de la rédaction d'Europe 1, de 1981 à 1987, tout en collaborant à l'hebdomadaire Témoignage chrétien. Un entretien à bâtons rompus en juillet 1983 entre le président de la République, François Mitterrand, et ce journaliste chevronné, rapporté dans les colonnes de l'hebdomadaire de Georges Montaron, vaudra d'ailleurs à son

auteur quelques démêlés avec la direction de la radio périphérique. Ce pionnier de l'introduction de l'économie dans la presse et sur les ondes, qui participa régulièrement à la Semaine des intellectuels catholiques aux côtés de René Rémond, dirigera ensuite La Lettre de l'Expansion. Parallèlement, il assure des chroniques économiques à TF1, à France-Info, à RMC, à La Dépêche du Midi et des éditoriaux au Progrès de Lyon.

Bon connaisseur du Parti socialiste et de ses arcanes, expert de la politique économique française et très au fait de la mécanique gouvernementale et de ses rouages, Philippe Bauchard a aussi écrit une dizaine d'ouvrages dont le ton et l'analyse tranchent avec l'idéologie dominante et dont l'actualité est toujours fondée sur une véritable compréhension de l'Histoire, parmi lesquels La Mystique du Plan (1963), L'Économie au service du pouvoir (1967), Le Syndicalisme à l'épreuve (1968), Léon Blum (1976), La Guerre des deux roses (1986), Deux ministres trop tranquilles (1994).

Yves-Marie Labé

Michel Parré

Un artiste à contre-courant des modes

LE PEINTRE Michel Parré est mort à Paris mardi 15 décembre des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante ans.

Né à Saint-Denis en 1938, Michel Parré fait des études à l'École des beaux-arts de Paris de 1955 à 1962 et, dès cette époque, participe au Salon de la jeune peinture qui, sous l'impulsion d'artistes révoltés comme lui, devient, à partir de 1965, un lieu privilégié de la peinture politisée et de l'expression collective.

C'est de ce Salon, et de mal 68, que naît, en 1970, la Coopérative des Malassis, dont Michel Parré fait partie, avec Henri Cuoco, Lucien Fleury, Jean-Claude Latil et Gérard Tisserand. Pendant près de dix ans, le groupe a réalisé, à contre-courant des modes, mais pas de l'actualité politique ou so-

ciales, des peintures traitant de la société de consommation et des pouvoirs de l'argent. Ainsi des Onze Variations sur Le Rideau de la méduse ou La Dérive de la société pour la façade d'un supermarché de Grenoble-Echirolles (1974-1975). « Parallèlement au travail collectif, j'ai continué mon plaisir solitaire, imperturbable, au grand jour. Aucune mystique dans tout ça », a dit Michel Parré dans un entretien en 1977. Ce vieil ami de Topor, qu'il connaissait depuis les bancs du lycée et avec qui il a plus d'une fois opéré au sein du groupe Parique, avait une spécialité : le détournement des contenus de la peinture classique par gonflements et déformations des figures. L'historien Jurgis Baltrušaitis, dans son livre Anamorphoses ou perspectives curieuses (version de 1984),

a d'ailleurs parlé de son travail. Michel Parré ne vivait évidemment pas de sa peinture, qui a été peu exposée. Il a enseigné à l'École des beaux-arts de Nancy, puis il a été en poste à l'inspection générale de l'enseignement artistique au ministère de la culture, avant d'être à nouveau professeur à l'École des beaux-arts de Bourges. Bien que malade depuis un an, le peintre préparait ardemment deux expositions pour 1999, l'une au Musée de l'Érotisme à Paris, l'autre au Musée des beaux-arts de Mulhouse.

Geneviève Breerette

WILLIAM GADDIS, romancier américain, est mort mercredi 16 décembre aux États-Unis. Il était âgé de soixante-seize ans. (Lire page 26).

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres de mercredi 16 décembre a procédé au mouvement préfectoral suivant, sur proposition de Jean-Jack Queyranne, ministre de l'Intérieur par intérim : Jacques Barel, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, est placé hors cadre en attendant de présider une société d'auto-roulottes. Patrice Magnier, préfet de la région Alsace, le remplace dans le Centre. Philippe Mariani, préfet des Alpes-Maritimes, devient préfet de la région Alsace et du Bas-Rhin. Jean-René Garnier, préfet de l'Isère, lui succède à Nice. Alain Rondépierre, préfet du Tarn, remplace Jean-René Garnier à Grenoble. Michel Jau, préfet hors cadre, va à Albi. Franck Perrier, préfet des Côtes-d'Armor, est placé hors cadre en attendant de devenir, provisoirement, conseiller du directeur général de l'Administration du ministère de l'Intérieur. Jacques Barthélémy, préfet de la Charente, va à Saint-Brieuc. Marie-Françoise Haye-Guillaud, préfet du Cher, part à Angoulême. Bernard Tomasini, préfet de l'Orne, est envoyé à Bourges. Jean-Jacques Debacq, préfet hors cadre, ancien conseiller de Louis Le Penec au ministère de l'Agriculture et de la pêche, est nommé à Alençon. Jean-Claude Raynaud, administrateur civil âgé de soixante-deux ans, devient préfet chargé d'une mission de service public.

[Né le 18 juillet 1938 à Paris, Patrice Magnier est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1960. Il est directeur du cabinet du préfet de la Corse en août 1966, de la Meurthe-et-Moselle en novembre 1969, sous-préfet de Provins en avril 1974, secrétaire général de la préfecture de la Réunion en mai 1976, sous-directeur des affaires politiques au secrétariat d'État chargé des DOM-TOM en juin 1980, sous-directeur des personnels et de la formation à la direction générale de l'Administration du ministère de l'Intérieur en juin 1982. Il a été préfet des Alpes-de-Haute-Provence en août 1985, de la Dordogne en juin 1987, de l'Alsace en février 1990, et de la Loire en janvier 1992. Il a été nommé préfet de la région Auvergne en mai 1993. Il était préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Alsace, depuis septembre 1996.]

[Né le 17 janvier 1947 à Saint-Florentin (Yonne), Philippe Mariani est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1973. Il est directeur du cabinet du préfet de la Sarthe en septembre 1973, chef du cabinet du secrétaire général de la préfecture de la région parisienne en mai 1974 et directeur du cabinet du préfet des Yvelines en juillet 1974. Il effectue sa mobilité comme premier secrétaire à l'ambassade de France au Japon de juillet 1977 à août 1979. Il devient secrétaire général de la préfecture de l'Allier en août 1979, sous-préfet de Metz-Campagne en février 1982, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépen-

dances en octobre 1982, sous-directeur des affaires sociales au cabinet du préfet de police de Paris, Guy Fogler, en février 1985. En mars 1986, il est nommé chef de cabinet d'Alain lupié, alors ministre délégué au budget. En août 1987, il devient sous-préfet de Saint-Germain-Laye (Yvelines). Il est préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône en décembre 1992, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de Rhône-Alpes en mars 1995. Il est nommé conseiller pour les affaires intérieures auprès du premier ministre, Edouard Balladur, en avril 1993. Depuis juillet 1995, il était préfet des Alpes-Maritimes.]

[Né le 8 octobre 1938 à Brest, Jean-René Garnier est affecté au ministère de l'Industrie, à sa sortie de l'ENA, en juin 1965. Il devient chef du cabinet du directeur des territoires d'outre-mer au ministère des DOM-TOM en mai 1966, directeur du cabinet du préfet du Gard en mars 1968, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe en novembre 1970. Il est nommé conseiller technique au cabinet de Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles en janvier 1973, puis chef de cabinet de Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM, en février 1973. Il est chargé de mission au cabinet du préfet de Paris en juin 1974, sous-préfet de Fontenay-le-Comte (Vendée) en avril 1975, secrétaire général de la Préfecture de la Polynésie française en mars 1976, secrétaire général de la préfecture du Finistère en août 1979. Il est directeur général des services de la Région Champagne-Ardenne de juin 1982 à 1987. Il est nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en juillet 1987, préfet de l'Indre en décembre 1988, préfet des Pyrénées-Orientales en août 1990, préfet du Morbihan en janvier 1992. Il était préfet de l'Isère depuis août 1995.]

[Né le 14 février 1947 à Paris, Alain Rondépierre, ancien élève de l'École polytechnique, est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA, en juin 1973. Il est directeur du cabinet du préfet de l'Orne en août 1973, directeur du cabinet du secrétaire général de préfecture de la région parisienne en août 1984, secrétaire général de la préfecture de l'Orne en juin 1978, chef du bureau des répartitions financières à la direction générale des collectivités locales en avril 1980, sous-préfet de la Tour-du-Pin, en juin 1982, d'Isère en juin 1984, directeur de la logistique de la police au ministère de l'Intérieur en octobre 1985, préfet de l'Indre en septembre 1990, préfet du Tarn en décembre 1993.]

[Né le 21 janvier 1951 à Paris, Michel Jau est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA en janvier 1978. Il devient directeur du cabinet de Georges Lemoine, secrétaire d'État chargé des DOM-TOM, en août 1985. Il fait sa mobilité comme consul général à Constantine en avril 1986. Il est chargé de mission au cabinet du président de la République, François Mitterrand, en juillet 1988, puis conseiller technique en janvier 1991. Il est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement et, parallèlement, haut-commissaire de la République en Polynésie française en janvier 1992. Il devient président du conseil d'administration de la Société concessionnaire française pour l'exploitation et la construction du tunnel sous le Mont-Blanc en juillet 1994. Il était conseiller du président de la SNCF depuis avril 1996.]

[Né le 21 octobre 1947 à Dijon, Jacques Barthélémy est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1974. Il devient directeur du cabinet du préfet de l'Yonne en août

1974, des Côtes-du-Nord en janvier 1976, sous-préfet de Nontron (Dordogne) en juin 1978, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire en janvier 1979, chargé de mission pour les affaires économiques à la préfecture de la région Île-de-France en mars 1980, sous-préfet de Libourne en mars 1982, d'Alsace-Provence en septembre 1983, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône en octobre 1985, sous-préfet de Mulhouse en octobre 1986, préfet des Hautes-Alpes en janvier 1989, des Landes en juillet 1991, de la Charente en août 1994.]

[Né le 29 avril 1951 à Brest, Marie-Françoise Haye-Guillaud est affectée au ministère de l'Intérieur, à sa sortie de l'ENA, en janvier 1974. Elle est directrice du cabinet du préfet de l'Orne en août 1976, sous-préfet de Châteauneuf en février 1979, détachée à la Cour des comptes en juillet 1980. Elle est conseillère technique au cabinet de Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM, en juillet 1983, secrétaire générale de la préfecture de l'Orne en octobre 1985 et du Val-d'Oise en novembre 1989. Elle est préfet du Cantal en octobre 1992, préfet du Cher en juillet 1996.]

[Né le 31 octobre 1947 à Evreux, Bernard Tomasini, licencié en sciences économiques, commence sa carrière comme secrétaire général d'une société de joaillerie, en 1973. Il est président-directeur général d'une société de distribution de produits pétroliers en 1976, concessionnaire automobile en 1978. De mars 1983 à juin 1994, il est conseiller général RPR de l'Eure, et de mars 1992 à juin 1994, vice-président du conseil général. Il est candidat RPR aux législatives dans ce département en mars 1986 et en juin 1988. De mars 1993 à mai 1997, il est suppléant de Jean-Claude Asphe, député RPR de l'Eure. En décembre 1987, Bernard Tomasini devient chef adjoint du cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'Intérieur. En mars 1992, il retrouve au Sénat Charles Pasqua, président du groupe RPR, dont il est chef de cabinet. En avril 1993, il est nommé chef de cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire d'Edouard Balladur. Depuis mai 1994, il était préfet de l'Orne.]

[Né le 2 novembre 1952 à Nantes, Jean-Jacques Debacq, titulaire d'un DESS de droit public et de sciences politiques, commence sa carrière comme chargé de cours au Centre universitaire de Nantes. Il est assistant parlementaire de Louis Le Penec, député (PS) du Finistère, de 1979 à 1981, puis chef de cabinet de Louis Le Penec, ministre de la mer, de juin 1981 à mars 1983. Il est chargé de cours à l'université de Paris de 1982 à 1991. Il est élu conseiller municipal (PS) de Donges (Loire-Atlantique) depuis mars 1983. Il est chef de cabinet de Guy Lengagne, secrétaire d'État chargé de la mer, de mars 1983 à janvier 1985, secrétaire général de la Société centrale du crédit maritime mutuel de janvier 1985 à mai 1988, conseiller spécial auprès du ministre de la mer, Louis Le Penec, de mai 1988 à juin 1988, conseiller spécial puis directeur adjoint et directeur du cabinet de Louis Le Penec, ministre des DOM-TOM, de juillet 1988 à février 1993, date à laquelle il est nommé préfet, représentant du gouvernement à Mayotte. Placé hors cadre en janvier 1994, il est chargé de mission à l'INRA de juillet 1994 à juillet 1996. Il a été conseiller auprès du ministre de l'Agriculture et de la pêche, Louis Le Penec, de juin 1997 à octobre 1998.]

Thèses

Le 17 décembre 1998, à l'Institut d'études politiques de Paris, Agnès Alexandre-Collier a soutenu sa thèse de doctorat en science politique sur « L'européisme au sein du parti conservateur britannique (1992-1997) ».

Le jury, composé des professeurs Monique Charlot, Jacques Lereux, Pascal Parneton et Jean-Claude Séguenot, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations, à l'unanimité.

M^{lle} Anne-Cécile Begot a soutenu avec succès, le vendredi 27 novembre 1998, une thèse de doctorat intitulée : « La construction sociale d'une efficacité thérapeutique : perspective sociologique. Le cas de la science chrétienne et de l'antoinisme ».

Devant un jury composé de M^{me} Jean Baudriot, directeur d'études à l'EPHE section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M. Régis Dericquebourg, maître de conférence à Lille-III ; M^{me} Claudine Hertzlich, directrice de recherche au CNRS ; M^{me} Danielle Hervieu-Léger, directeur d'études à l'EHESS ; M. Jean-Paul Willaime, directeur d'études à l'EPHE, section des sciences religieuses.

Elle a été déclarée digne du titre de docteur de l'École pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable avec félicitations.

M. Sébastien Fath a soutenu avec succès, le jeudi 10 décembre 1998, à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, son thèse de doctorat intitulée : « L'implantation des Églises baptistes en France de 1805/10 à 1945/50 ».

Devant un jury composé de M^{me} Jean Baudriot, directeur d'études à l'EPHE, directeur de thèse ; André Encrevé, professeur à l'université Paris-XII ; Yves Marie Hilaire, professeur à l'université Lille-Paris-III ; André Kaspi, professeur à l'université Paris-I ; Jean-Paul Willaime, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et directeur de thèse, et a été déclaré digne du titre de docteur de l'École pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable avec félicitations.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Cécile THÉLIER et Pascal DUREAU partagent avec Cloté la joie d'annoncer la naissance de

Félicité, le 30 novembre 1998.

7, rue Pénel, 75015 Paris.

M. Christophe CUVILLIER et M^{me} née Katrin LOEB ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules, le 1^{er} décembre 1998.

234, rue Louis-Blériot, 92100 Boulogne.

— Arignon.

Françoise et Daniel JACOBI sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Isaac, Emile RAMEAU-JACOBI,

premier fils de Yves RAMEAU et Eva JACOBI, né à Dijon, le 15 décembre 1998.

Anniversaires de naissance

— 20 décembre 1958.

« Tu es venue l'après-midi crevait la terre Et la terre et les hommes ont changé de sens. » Eluard.

Bon anniversaire.

Valérie !

Merci pour tous les solets offerts. Nous t'aimons. Ninette, Roger, Miquel, Clara, Justine et Joëlle.

— Puisse leur majorité toute neuve n'apporter que des joies aux premiers jumeaux de notre vie.

Bon anniversaire ! Tatte-Marraine et tonton Philippe.

Décès

— Nicole Bauchard, Pascal et Suzanne Bauchard, Huguette et Pierre, Olivier Bauchard, Denis et Geneviève Bauchard et leurs enfants, Catherine Rouvière, Nicolas et Elise, Sophie et Laurent Troignon, Vincent et Alexandre, ont la tristesse de faire part de la mort de

Philippe BAUCHARD, journaliste,

le 17 décembre 1998.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité. (Lire ci-dessus.)

— Angers, Saint-Saturnin.

Raymond Vanzelle, son épouse, Patrick Vanzelle, son petit-neveu, ainsi que ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} BROUSTÉ, née Madeleine DIERMY, « Souris »,

survenue le 15 décembre 1998, à Angers, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le recueillement du souvenir aura lieu le lundi 21 décembre 1998, à 13 h 30, au mémorial du centre funéraire, avenue des Poiriers, à Montreuil-Juigné.

La famille vous invite à avoir une pensée pour sa sœur.

Laure VAUZELLE, décédée à Paris, le 11 décembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Racine, 92120 Montrouge.

— Gilles, Clémentine, Léopold, Capucine sont très tristes d'annoncer que

Virginie TAMAS-LEGRAND s'est endormie paisiblement le 18 décembre 1998, à l'âge de trente et un ans.

Nous nous retrouverons, parents, amis, tous ceux qui l'aiment, pour une célébration en l'église de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), le lundi 21 décembre, à 14 h 30.

De la part des familles Legrand, Tamas, Quecardel.

— M. Ulysse Fouta, son épouse, M. et M^{me} Jean-Claude Fouta, Nicole, Annie et Alain Fouta, ses enfants, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Fernande FONTA, née BOURAS,

survenue dans sa quatre-vingt-huitième année à Cambô (Pyrénées-Atlantiques), le 17 décembre 1998.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 décembre, au matin, à Anglet, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Fouta, 34, rue d'Alexandre, 64600 Anglet.

— Sa famille, Ses amis ont la tristesse d'annoncer la mort de

Michel PARRÉ, artiste peintre,

survenue le 15 décembre 1998.

Un dernier hommage lui sera rendu le lundi 21 décembre, à 10 h 15, devant le funéraire de l'hôpital Necker, 149, rue de Sévres, Paris.

L'enterrement aura lieu dans l'intimité à Goussers (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part. (Lire ci-dessus.)

— Gilles, Clémentine, Léopold, Capucine sont très tristes d'annoncer que

Virginie TAMAS-LEGRAND s'est endormie paisiblement le 18 décembre 1998, à l'âge de trente et un ans.

Nous nous retrouverons, parents, amis, tous ceux qui l'aiment, pour une célébration en l'église de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), le lundi 21 décembre, à 14 h 30.

De la part des familles Legrand, Tamas, Quecardel.

Anniversaires de décès

— Une pensée pour Thierry DESCAMPS, éditeur et artiste,

décédé le 21 décembre 1997. Nous l'avons tant aimé.

— Il y a un an, le 21 décembre 1997, Basile GONDICAS

nous quittait.

Héro GONDICAS, née CORBETT,

l'avait précédé le 22 juin 1996. Nous rappelons ici leur souvenir.

Viviane KETCHEDJIAN, née SENERDJIAN, professeur agrégé d'anglais à la faculté de droit de Sceaux, 14 septembre 1942-21 décembre 1996.

Maman, Vanessa et Denis.

— Il y a quinze ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PLEUCHOT.

Une pensée de Son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants.

Souvenirs

— Le troisième Noël sans toi. A mon compagnon, le docteur Jean-Louis FRASCA,

né le 14 septembre 1996.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h

Bexley COUSU GOOD YEAR. Prix unique 1 Paire 650 F - 2 Paires 1200 F. EMBAUCHOIRS : 2 Paires 199 F - 5 Paires 399 F. 35 Bd Henri IV 75004 PARIS, 39 Bd Raspail 75007 PARIS, 20 rue Lantôme 69001 LYON, 4 rue Dillebert 69002 LYON. BEXLEY VPC - 50F - Catalogue gratuit sur demande 20, rue Lantôme 69001 Lyon - Tel 04 78 30 40 16 www.bexley.fr

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998 22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

الزراعة الحديثة

AUJOURD'HUI

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 1998

SCIENCES Selon les démographes, la population de la Terre s'éleva à neuf milliards d'individus en 2050. La moitié vivra sur un dixième des terres émergées ● HUIT

CENT MILLIONS de personnes sont encore chroniquement sous-alimentées et deux milliards souffrent d'une nourriture carencée. L'écart se creuse entre pays industrialisés et pays en

développement, révèle les dernières statistiques de la FAO ● **LES BIOTECHNOLOGIES** peuvent aider les régions en développement, mais leur coût est encore exorbitant. ● **UN**

COLLOQUE international organisé récemment à Paris a tenté de dresser des lignes directrices de possibles actions nationales et internationales. ● **L'EXTENSION** des cultures légumières pourrait représenter une solution pour le Sahel. Malheureusement, indique l'agronome sénégalais Moussa Seck, elles sont freinées par les investissements qu'elles réclament.

Le génie génétique est mal adapté aux besoins agricoles du tiers-monde

Les variétés végétales transgéniques ont été créées avant tout pour le marché occidental. Sans rejeter a priori leur utilisation dans les pays en développement, il convient de prendre garde aux effets pervers qu'ils peuvent y avoir et ne pas négliger les autres solutions

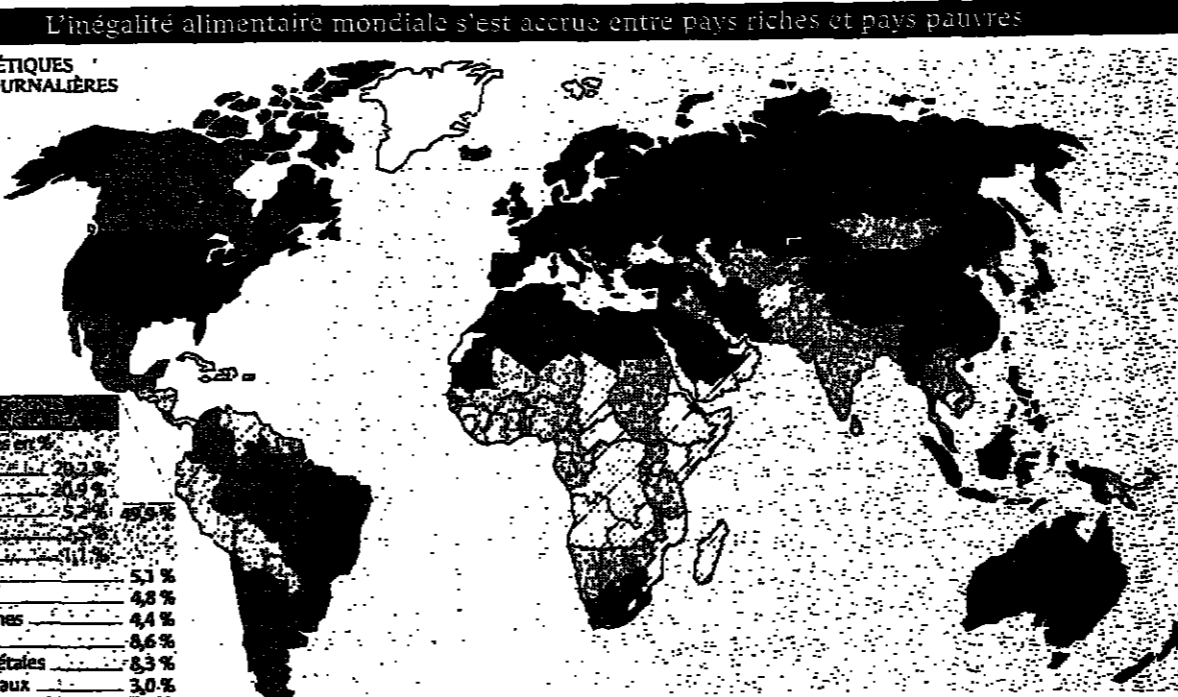
LES PLANTES transgéniques satisfieront-elles les besoins futurs d'alimentation des pays en développement ? C'est l'idée diffusée par les firmes commercialisant les organismes génétiquement modifiés (OGM). En juin, Monsanto publiait des placards publicitaires développant cet argument, indiquant que « les biotechnologies offrent dans ce domaine de vraies solutions ». De même, lors du colloque « Alimentation 2050 » qui s'est tenu au Palais du Luxembourg à Paris le 4 décembre, Axel Kahn, directeur scientifique adjoint de Rhône-Poulenc, estimait qu'il est « très probable que la poursuite de l'amélioration génétique des variétés végétales permettra de relever [les] défis » que représentent les besoins d'une production agricole croissante face à la limitation des terres disponibles et de l'usage des engrais. « Parmi ces méthodes d'amélioration, le génie génétique devrait occuper une place significative », ajoutait-il.

UNE RÉSISTANCE INUTILE

En fait, la réponse est moins simple qu'il y paraît. Les variétés transgéniques aujourd'hui commercialisées ont été mises au point à l'intention des agriculteurs de pays développés. Ainsi, selon l'Isaia, une association internationale des producteurs d'OGM, les plantes transgéniques résistantes aux herbicides couvraient, en 1997, 54 % des 13 millions d'hectares cultivés en OGM dans le monde. Mais « la résistance aux herbicides n'est que rarement utile dans les pays du tiers-monde, où le temps pour arracher les mauvaises herbes n'est pas un problème majeur », dit Marc Dufumier, professeur à l'Institut national d'agronomie Paris-Grignon. Des recherches sont menées pour mettre au point des OGM spécialement adaptés aux besoins des pays en développe-

DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES ALIMENTAIRES (DEA) JOURNALIÈRES en calories par personne par jour (cal/jour)

- 3 200 et plus
- 2 600 à 3 199
- 2 000 à 2 599
- Inférieures à 2 000
- Pas de données



Selon la FAO, l'écart en disponibilités énergétiques alimentaires (DEA) par jour et par personne s'est encore creusé entre pays riches et pays pauvres entre 1994 et 1996. Alors que la moyenne mondiale est de 2 720 calories par jour et par personne (cal/jour), les pays industrialisés disposent en moyenne de 3 940 cal/jour, et les régions les plus pauvres de 2 060 cal/jour.

PRODUCTION MONDIALE DE PRODUITS VÉGÉTAUX

céréales	51 %
légumes et fruits	4,8 %
légumineuses et grains	4,4 %
sucre	0,6 %
huiles et graisses végétales	0,3 %
autres produits végétaux	3,0 %

ment : résistance aux virus, gènes de résistance au froid, à la salinité ou à la sécheresse. « On est très en retard », constate l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, président du colloque. « On est très en retard », constate l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, président du colloque. « On est très en retard », constate l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, président du colloque.

20 étaient des corporations privées. Or ces firmes sont logiquement tournées vers les marchés solvables. Comme un problème de l'agriculture en développement est précisément de ne pas être - à l'exception des cultures d'exportation -, suffisamment solvable, son accès futur aux OGM n'est pas évident. Paradoxalement, la transgénèse pourrait à court terme avoir un effet négatif, en touchant des produits dont le tiers-monde est l'unique fournisseur. Par exemple, on parvient maintenant à faire produire l'huile laurique - normalement extraite des noix de coco ou des palmiers - par du colza transgénique. Si cette substitution

voit son coût diminuer, le marché de l'huile laurique risque d'échapper aux pays d'Asie et d'Afrique. Par ailleurs, la focalisation sur les OGM tend à faire oublier qu'il y a d'autres solutions. En premier lieu, il existe encore des terres disponibles. « Par exemple, la plaine littorale d'Amérique centrale, au très beau sol, est largement sous-exploitée », souligne Marc Dufumier. De même, l'Afrique australe dispose de grandes surfaces de terres non cultivées.

LA MAÎTRISE DE L'EAU Ensuite, la maîtrise de l'eau est un paramètre primordial. « Un scientifique ne voit pas de difficulté majeure à doubler le rendement agricole d'ici 2050 », déclare Guy Paillotin, président de l'Institut national de recherche agronomique, au colloque « Agriculture 2050 ». Cela représente une croissance de 2 % par an. En revanche, le problème de l'eau disponible va se poser très vite. De surcroît, l'augmentation de la production dans les pays en développement est possible par d'autres voies agronomiques que la transgénèse. Une méthode très productive consiste à associer arbres, cultures et élevage. « Le problème des régions semi-arides est l'accroissement de la biomasse », précise Marc Dufumier. Dans le Sahel, un moyen de l'obtenir est d'utiliser l'acacia albidus, un arbre

aux racines profondes qui fixe l'azote, va chercher l'eau en profondeur, et abandonne ses feuilles à la saison des pluies, pendant laquelle on peut cultiver sous son branchage. De tels systèmes permettent des rendements élevés dans des régions densément peuplées comme chez les Serères du Sénégal, au Burundi, ou à Java. S'ils monopolisaient l'effort de recherche agronomique au détriment d'autres voies, les OGM pourraient là encore avoir un impact néfaste. Enfin, la question de l'agriculture dans les pays en développement est largement économique-politique. « L'hypothèse centrale selon laquelle la technologie est la source de la solution est beaucoup trop restrictive », dit Michel Petit, directeur du groupe Recherche et vulgarisation agricoles de la Banque mondiale. L'influence des politiques économiques sur l'activité agricole est essentielle, notamment la protection douanière des agricultures vivrières, ou son absence. En effet, explique Marc Dufumier, « comme le rapport de productivité entre un agriculteur américain et un agriculteur de Casamance est de 100 à 1, les produits importés ont un prix très bas auquel les agriculteurs locaux ne peuvent faire face ». La nécessité des réformes agraires dans des pays où la propriété foncière est très inégalement répartie constitue un autre levier de l'augmentation de la production. Au total, « l'argument du rôle des OGM dans le tiers-monde des OGM dans le tiers-monde est une alibi des firmes multinationales dans leur bataille avec les écologistes », résume Michel Grignon, économiste au CIRAD. Il est sans doute temps, sans rejeter a priori les OGM, de relativiser leur importance dans la solution des besoins futurs des pays en développement.

H. K.

Seul un gigantesque « plan Marshall » pourrait vaincre la malnutrition

COMMENT NOURRIR neuf milliards d'hommes en 2050 ? Comment les assurer du nécessaire sans porter atteinte à la biosphère ? A Paris, début décembre, le colloque « Alimentation mondiale 2050 », organisé par le Rayonnement français et réalités internationales, Amintier et Aptitudes, a tenté de répondre à ces questions. Difficile de le faire lorsque l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affirme que plus de 800 millions de personnes vivent dans les pays en développement sont chroniquement sous-ali-

mentées. Difficile encore de trancher quand la FAO, toujours, constate, carte à l'appui, que l'écart en disponibilités énergétiques alimentaires s'est encore creusé entre pays industrialisés et pays moins avancés entre 1994 et 1996. Vouloir s'interroger, deux ans plus tard, sur la situation qui prévaut en 2050 alors qu'on ne parvient pas aujourd'hui à satisfaire les besoins des 6 milliards d'individus de la planète à quelque chose de pathétique. D'autant qu'« il ne faut pas se satisfaire de l'affirmation rassurante selon laquelle les progrès de l'agriculture

devraient être suffisants pour nourrir tous les hommes dans cinquante ans », a rappelé l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, président du colloque. **PRÈS DE 9 MILLIARDS EN 2050** Les données démographiques sont la pour rappeler cette urgence. A l'horizon 2050, la Terre devrait compter 8,9 milliards de personnes. « L'Asie restera le continent le plus peuplé, avec deux tiers de l'humanité, et la moitié des habitants de la planète sera installée sur un dixième des terres », explique Jean-Claude Chesnais, directeur de recherche à l'Institut

national d'études démographiques. « En Afrique de l'Ouest, tous les Etats côtiers seront envahis par une urbanisation considérable ». Aussi, « la pauvreté urbaine et son cortège de bidonvilles sont insupportables et font en s'accroissant ». Une pauvreté amplifiée par les effets dévastateurs des catastrophes naturelles et des guerres qui mènent, comme l'Afrique sub-saharienne, le démontre hélas quotidiennement, à la production agricole locale, entraînant des insuffisances alimentaires et des famines. Pour « bien » nourrir les

hommes, les femmes et les enfants en 2050, il faut leur offrir au moins de 2 200 à 2 400 calories par jour et par personne, dont 600 à 700 calories d'origine animale. « Or, pour produire une calorie animale, il faut sept calories végétales. Ce qui donne une ration individuelle proche de 6 calories végétales par personne », précise François Monnier, ingénieur agronome. Sur cette base, 10 % peuvent provenir de l'élevage, de la pêche ou de la chasse. Restent à trouver 5 400 calories. L'équation est simple. Pour nourrir correctement 6 milliards d'individus, il faut trouver « 5 milliards de tonnes d'équivalent-grain (TEG). Or, actuellement, l'agriculture ne fournit que 3 milliards de TEG. » Le constat est terrible. « Deux milliards d'hommes ne mangent pas à leur faim et cela ne se remarque même pas. Mais en 2050, quand il faudra fournir 2,5 milliards de TEG, et multiplier la production agricole par 2,5 », il sera difficile d'ignorer ces faits.

On peut encore faire appel à la science pour créer des variétés de plantes utilisant mieux les éléments minéraux, résistant aux maladies. On peut aussi jouer sur l'environnement en luttant contre le réchauffement planétaire et la désertification. On peut enfin mettre les biotechnologies à contribution. Mais cela implique de mener des « recherches concertées et concernées » cibées sur la maîtrise de l'eau, la protection des sols, la biodiversité, le développement de produits d'origine animale dans les pays en voie de développement, et le transfert de technologies agricoles et de biotechnologies.

Guy Paillotin, président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), se veut optimiste. « On arrivera à nourrir l'humanité à l'horizon 2050, pronostique-t-il. Avec des efforts et des difficultés. » Mais la technologie ne peut résoudre seule le problème alimentaire. Michel Grignon, chef du programme « Economie, politiques et marchés » au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), acquiesce en soulignant que si rien n'est fait au début du prochain siècle, un dixième de la population du globe continuera à souffrir de la malnutrition. Aujourd'hui, « la pauvreté et la famine ne constituent pas une menace géopolitique. Mais, professait-il, si, dans les dix premières années du XXI^e siècle, elles le deviennent, les nations se décideraient peut-être alors à mettre en œuvre un gigantesque Plan Marshall de la pauvreté ».

Christiane Gains

SAAB

Rive Gauche

Importateur exclusif pour la vente aux diplomates fonctionnaires internationaux et ambassades.

Tarif préférentiel jusqu'au 31/12/98

TT - K - CD - CMD1

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren
PARIS 15^{ème}
01 47 83 45 22



SAAB INTERNATIONAL DIPLOMATES SALES

TROIS QUESTIONS À...

MOUSSA SECK

1 Vous êtes agronome et responsable du département Système et Prospective de l'association ENDA-Tiers-Monde, à Dakar. Les biotechnologies peuvent-elles résoudre les problèmes de production agricole du Sahel ?

Elles pourraient permettre une multiplication des semences de pommes de terre par culture de méristèmes, à un coût faible, en facilitant la culture. Les OGM pourraient être intéressants, par exemple, s'ils intègrent des gènes de résistance à la sécheresse. Mais ils ont un coût exorbitant, et demandent une culture technique qui n'existe pas encore en Afrique. De plus, le risque existe que les OGM suscitent le développement de pathologies végétales inconnues ou rares.

2 Le tiers-monde dispose-t-il d'autres solutions techniques ? Dans le Sahel, les conditions d'environnement sont en fait beaucoup

plus favorables à l'agriculture qu'on ne le pense. La région, très ensoleillée, est traversée de grands fleuves, qui sont une source d'eau abondante. La culture de légumineuses atteint des rendements très satisfaisants, jusqu'à 60 tonnes par hectare. Si l'on développait la culture légumière, on augmenterait énormément le revenu agricole, et la production globale.

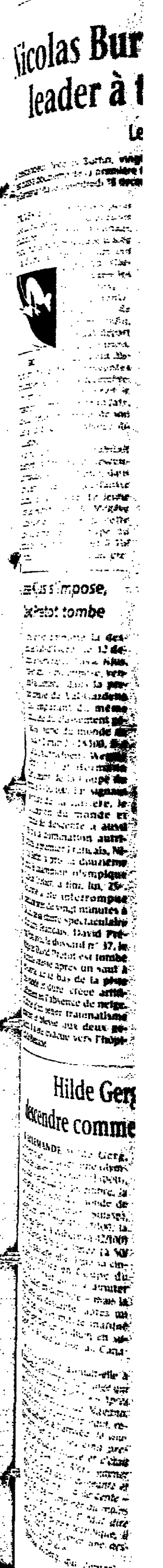
3 Si ces résultats sont aussi prometteurs, pourquoi la « révolution légumière » ne s'impose-t-elle pas ?

Une barrière à l'entrée en production de légumes est le capital : l'investissement requis est plus important que pour les céréales classiques. Mais ensuite et surtout, les décideurs sont focalisés sur l'idée d'autosuffisance alimentaire, et privilégient les céréales, aux rendements très bas chez nous. L'autosuffisance n'est pas une fin en soi : on peut importer certains aliments, si l'on en produit d'autres avec un rapport meilleur.

Propos recueillis par Hervé Kempf

LIMITES DE PRODUCTIVITÉ

On peut, certes, augmenter encore un peu la productivité agricole en Occident. La France, avec plus 100 quintaux de blé à l'hectare, atteint ses limites. D'autres peuvent progresser. Mais la meilleure solution consiste à se tourner vers le tiers-monde en l'aident à multiplier sa production par trois ou quatre. Pour les chercheurs, il y a encore d'énormes marges de manœuvre. En Amérique latine, par exemple, de grandes zones de pampa peuvent être cultivées. La révolution verte peut être poursuivie et ses effets amplifiés par une autre, qui épargnerait l'environnement.



Nicolas Bur leader à 1

Hilde Gert

devenir comme

صكزامت الأصل

Nicolas Burtin, skieur dilettante, est désormais leader à temps plein de l'équipe de France

Le Français connaît un début de saison en demi-teinte

Le descendeur Nicolas Burtin, vingt-sept ans, s'est classé douzième de la première épreuve de Val Gardena (Italie), vendredi 18 décembre. Mais

celui qui incarne la relève après les exploits de Luc Alphand et Jean-Luc Crérier espérait bien se racheter, samedi 19 décembre, à l'occasion de la

deuxième course italienne. La moindre des choses pour celui qui fera bientôt figure de leader de l'équipe de France de ski alpin.

PRIVÉS de compétition pour cause de météo dans les Rocheuses canadiennes, à Whistler Mountain, frustrés par la piste tronquée tracée à Val d'Isère, les descendeurs ont gagné Val Gardena, dans les Dolomites, avec le sentiment de prendre, enfin, le grand départ de leur saison. Ils devaient disputer en Italie deux descentes consécutives, les 18 et 19 décembre. « On verra les vrais », assurait le champion olympique français, Jean-Luc Crérier, mal remis de son échec à Val d'Isère (Le Monde du 15 décembre).

« Le meilleur arrive », jubilait également l'autre grand descendeur français, Nicolas Burtin, dans l'aire d'arrivée de la vraie-fausse descente de Val d'Isère. Le jeune skieur de Flumet, près de Megève (Haute-Savoie), raffole de cette étape italienne de la Coupe du monde de descente : « C'est à Val Gardena que j'ai réalisé mon pre-

mier résultat significatif en Coupe du monde : une huitième place en 1993. » Vendredi 18 décembre, sur une piste très physique, glacée de haut en bas, Nicolas Burtin s'est classé seulement douzième, et premier Français, à 2 s 37 du Norvégien Lasse Kjus, vainqueur de la première descente de Val Gardena. Une nouvelle déception pour le grand espoir du ski français.

Pourtant, Nicolas Burtin savourait d'avance les délices de cette piste fétiche, ses dévers, ses nombreux sauts, son « grand mur, toujours glacé ». « Le truc ultime, explique-t-il, c'est de skier sur de la glace vive, c'est de tailler des courbes et que ça ne décale pas d'un centimètre une fois que la carre est plantée. On a alors la sensation de maîtriser les éléments, de savoir qu'on est en dessus, de savoir qu'on peut faire ce qu'on veut. »

Troisième de la Coupe du monde de descente 1997-1998, Nicolas Burtin connaît un début de saison en demi-teinte. À bientôt vingt-sept ans, il tarde à s'imposer définitivement dans la catégorie des grands descendeurs, même s'il a décroché sa première victoire la saison dernière à Kvitfjell, en Norvège, même s'il s'est classé trois fois deuxième, à Wengen (Suisse), Kitzbühel (Autriche) et Garmisch (Allemagne). Longtemps tenu pour un surdoué du ski, il ne parvient ni à confirmer le potentiel extraordinaire que ses entraîneurs avaient décelé dès ses débuts à Flumet ni à concrétiser tous les espoirs que le ski français avait placés en lui au lendemain de son inattendue sixième place dans la descente olympique de Lillehammer, en 1994.

« PAS DE REGRETS » : « Je n'ai jamais été un grand travailleur », dit-il de son air rieur, avec ce mélange de provocation et d'assurance qui a irrité plus d'un entraîneur, sans parler de ses coéquipiers, lassés des manières très indépendantes du jeune hédoniste : « Je positive toujours, j'essaie de me persuader que je pense juste. Quoi que je fasse, j'essaie de me dire que c'est une bonne chose pour ce que je fais, que c'est bon pour le ski. Si je bois cinq bières un soir, je me dis que cela va me détendre et que je me sentirai mieux deux jours plus tard. »

Gâté par le talent, le fils du fromager de Flumet s'est longtemps contenté du minimum. Le dilettante n'a reconnu que très tard les vertus de l'entraînement physique. « Jusqu'à vingt-cinq ans, j'ai fait de la compétition sans jamais aller à la salle de musculation, sans faire de

footing, sans rien faire. » À l'entraînement, il n'a jamais brûlé par son acharnement : « Si cinq ou six descentes d'entraînement sont prévues et que, après trois descentes, j'estime que je n'ai plus rien à apprendre, je m'arrête. Je ne vais pas aller jusqu'à six pour faire plaisir au coach ou à mon technicien ! » « Le gentil entraîneur », l'avait surnommé Luc Alphand.

Trois blessures, trois saisons blanches et sèches à la suite des Jeux olympiques de 1994, ont à peine altéré ses convictions. Tout juste concède-t-il une condition physique un peu juste lors de son retour, en 1996, à Bormio (Italie), après ses deux premières blessures : « J'étais au niveau zéro. Il y avait une bosse énorme et là, la réception s'est mal passée. » Officiellement, Nicolas Burtin n'a donc « pas de regrets » : « Ces trois saisons blanches, je ne m'en souviens plus. J'ai une mémoire sélective. »

Ses entraîneurs, Michel Vion et Didier Bonvin, n'ont pas oublié, eux, les ravages de la « méthode Burtin ». « Il a eu de la malchance avec ses blessures, se souvient Mi-

chel Vion. Il a ramé, il s'en est sorti mais lorsqu'il est revenu, il avait toujours ses délaits de jeunesse : un peu facile, pas très rigoureux. » A l'été 1997, l'insolent s'est retrouvé à l'écart du groupe France. « Tu peux t'entraîner avec nous mais on ne te doit rien, si tu skis mal, tu rentres chez toi », lui a vertement fait savoir Michel Vion. L'éternel « enfant terrible » du ski français a été sommé de se contenter de l'épithète « terrible », et le « coup de pied au cul » a touché juste : « Comme tous les champions, Nicolas est orgueilleux, assure l'entraîneur de l'équipe de France. Par défi, il a commencé à travailler, il s'est mis dans la peau d'un leader. »

Depuis, Luc Alphand et Adrien Duvalier ont quitté le cirque blanc et Jean-Luc Crérier s'apprête à les imiter dès la fin de la saison en cours. Nicolas Burtin est prêt, dit-il, à endosser les responsabilités de leader de l'équipe de France : « Qu'est-ce qu'on va me demander ? D'être devant, de gagner des courses ? » Par exemple.

Eric Collier

Lasse Kjus s'impose, David Prétot tombe

Après avoir emporté la descente de Val d'Isère, le 12 décembre, le Norvégien Lasse Kjus, vingt-sept ans, s'est imposé, vendredi 18 décembre, dans la première épreuve de Val-Gardena (Italie), s'emparant du même coup de la tête du classement général de la Coupe du monde de ski alpin. En 2 min 2 s 18/100, il a devancé les Autrichiens Werner Franz de 91/100 et Hermann Maier, le tenant de la Coupe du monde, de 1 s 10/100. En signant la 9^e victoire de sa carrière, le vice-champion du monde et olympique de descente a aussi mis fin à la domination autrichienne. Le premier Français, Nicolas Burtin, a pris la douzième place, le champion olympique Jean-Luc Crérier, a fini, lui, 25^e. La course a été interrompue pendant près de vingt minutes à la suite de la chute spectaculaire d'un autre Français, David Prétot. Parti avec le dossard n° 37, le Megevan David Prétot est tombé à grande vitesse après un saut à mi-course sur le bas de la piste très rapide et dure, créée artificiellement en l'absence de neige. Victime d'un léger traumatisme crânien et blessé aux deux genoux, il a été évacué vers l'hôpital de Bolzano.

Hilde Gerg sait aussi descendre comme une championne

L'ALLEMANDE Hilde Gerg, vingt-trois ans, championne olympique de slalom à Nagano (Japon), a gagné, vendredi 18 décembre, la descente de Coupe du monde de ski alpin de Veysonnaz (Suisse), devançant, en 1 min 41 s 13/100, la Suédoise Pernilla Wiberg (à 42/100) et l'Italienne Bibiana Perez (à 50/100). Au passage, elle signe sa cinquième victoire en Coupe du monde - il faut aussi y ajouter deux succès en combiné - mais la première en descente, après un début de saison mitigé marqué seulement par un podium en super-G (3^e à Lake Louise, au Canada).

« Je suis soulagée, avouait-elle à l'arrivée. C'est comme "un singe qui se décroche de mon dos" ! » « Après mon titre olympique de Nagano, j'avais placé la barre trop haut, reconnaissait-elle à l'arrivée. Je voulais terminer dans les cinq premières de chaque course et c'était impossible, bien sûr. Alors, gagner ici, sur une piste aussi exigeante et dans une discipline - la descente - où le réveil de m'imposer au moins une fois, c'est génial. Il faut dire que, avec une bonne technique, il est plus facile de gagner une descente aussi difficile. » Pernilla Wiberg, qui s'entraîne

maintenant avec l'équipe norvégienne, a bien confirmé son retour parmi les meilleures skieuses du circuit et a montré qu'elle était toujours aussi polyvalente après ses 2^e et 4^e places des super-G de Lake Louise et de Val d'Isère et après sa 4^e place du slalom de Park City (Etats-Unis) en début de saison. La vice-championne olympique de descente 1998 revient pourtant de très loin. Elle s'était rompu les ligaments du genou droit à la fin de la saison 1997 et avait entamé l'année 1998 en se brisant deux côtes.

La surprise de la journée est venue de Bibiana Perez, qui, confirmant ses bons entraînements, s'est hissée pour la première fois sur le podium d'une descente. Sa meilleure performance jusque-là était une 4^e place à Lake Louise, par deux fois, en 1995 et en 1996. Côté français, Régine Cavagnoud et Florence Mascada ont terminé 5^e et 6^e, mais Carole Montillet a dû se contenter de la 11^e place et Mélanie Suchet du 21^e rang. Quant à Nathalie Robert, à la 33^e place, elle s'est blessée dans l'aire d'arrivée. Des examens pratiqués à l'hôpital de Sion ont révélé une fracture avec luxation du petit os de l'astragale, au pied gauche. - (AFP)

Commandé aujourd'hui livré au pied du sapin

Offrez-vous un NEC 9.990F_{TT}C

Multimédia Réf Direction SM350B
 - 350MHz - écran 17" NEC - lecteur DVD
 - Processeur Intel® Pentium® II à 350MHz
 - Mémoire 64Mo - Disque dur 8.4Go
 - Modem 56K...

Avec NEC Direct, vous bénéficiez d'une grande marque et des avantages du "direct constructeur".
 Un conseiller à votre disposition, une livraison rapide, une assistance téléphonique gratuite et vous serez toujours satisfait ! (ou remboursé sous 30 jours)

*** Livré chez vous, prêt à brancher.
 * Téléphonez maintenant :**

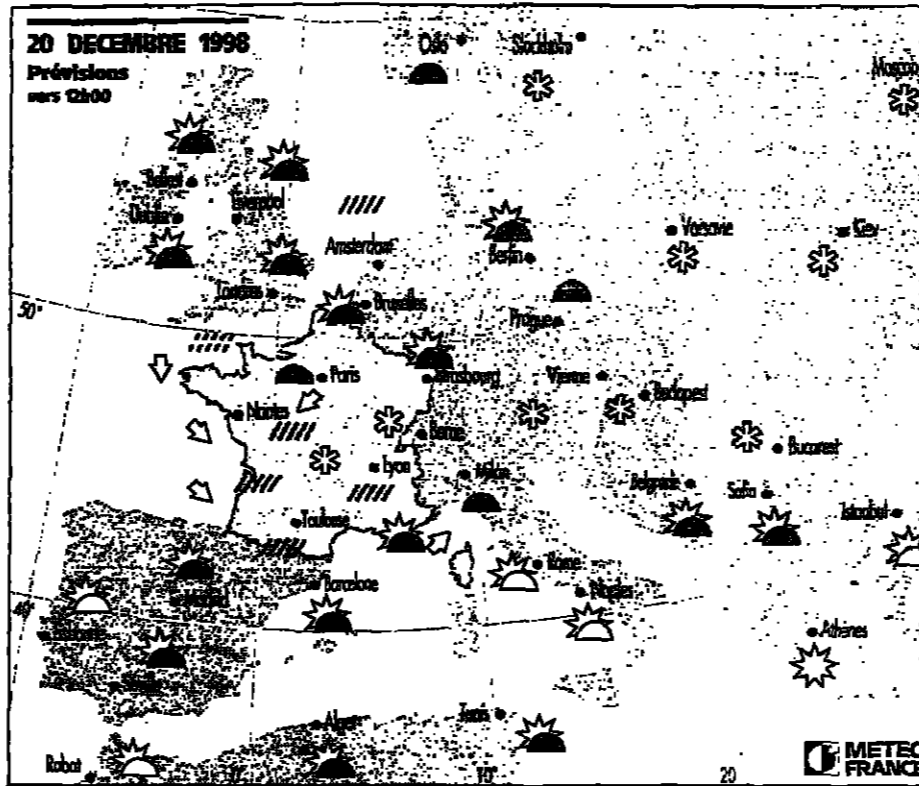
0 801 02 02 02
 NUMÉROS AZUR - PRIX APPEL LOCAL

NEC
 NEC Computer Systems
 Une division de Packard Bell NEC
 BP 3507 - 49055 Angers - Fax 02 41 22 36 10
 www.necdirect-europe.com

Vent fort et pluies soutenues

DIMANCHE, une dépression accompagnée de vents parfois violents et de pluies soutenues circule de la côte atlantique vers le golfe du Lion. La plupart des régions seront touchées par les pluies, et il neigera en montagne.

droit. Tandis que les pluies cesseront l'après-midi de la Champagne à la Lorraine, des pluies, avec de la neige au-delà de 300 m, se produiront de la Bourgogne à la Franche-Comté au sud de l'Alsace.



- Ensoleillé
Peu nuageux
Brièvement éclaircies
Couvert
Brouillard épais
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

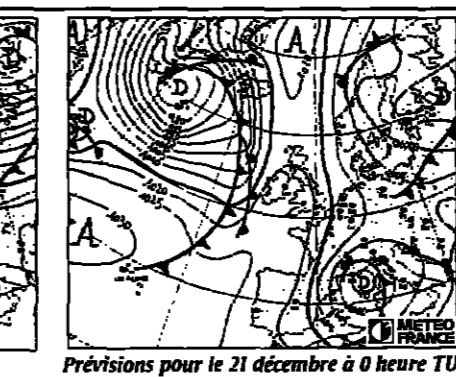
LE CARNET DU VOYAGEUR

IRLANDE. Jusqu'au 8 janvier, Ryanair met en service un vol supplémentaire à la mi-journée entre Paris-Beauvais et Dublin. Au total, quatre liaisons quotidiennes relient les deux villes (sauf le vendredi, maintenu à trois vols).

Table with 2 columns: City and weather forecast for Dec 20, 1998.

Table with 2 columns: City and weather forecast for Dec 21, 1998.

Table with 2 columns: City and weather forecast for Dec 21, 1998.



PRATIQUE

Des anonymes pour répondre aux appels téléphoniques d'autres anonymes

« AVANT de vous suicider, téléphonez-moi ». Par cette annonce parue dans le Times le 2 novembre 1993, le révérend Chad Varah inaugura le premier service téléphonique européen destiné à venir en aide aux personnes en détresse.

Fédération compte quarante-huit centres répartis sur tout le territoire. Près des combinés, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, Catherine, Nicole, Gérard et quelque mille cinq cents autres bénévoles formés aux techniques d'écoute non directive se relaient, par tranches de quatre heures.

composer le numéro de SOS-Amitié, qu'ils soient très isolés ou n'aient, dans leur entourage, personne à qui ils souhaitent se confier.

psychiatriques graves: les appels se suivent et ne se ressemblent pas, suivant de la diversité de l'humaine condition et de la palette colorée de ses représentations.

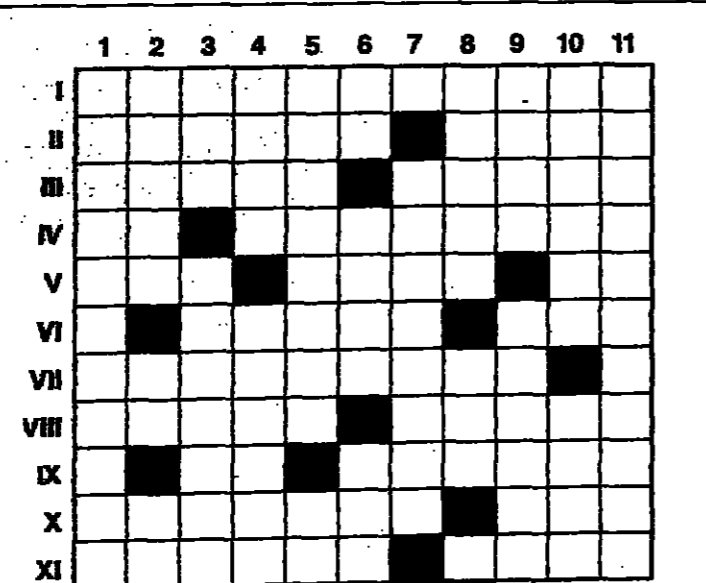
question qui taraude les écoutants, préoccupés de la seule vérité du moment. Et, précise le docteur Alain Chiappello, créateur de Croix-Rouge Ecoute, on ne veut en aucun cas, lorsqu'elle se présente, manquer l'occasion saisie par les enfants d'entrer en communication avec le monde des adultes, même si elle se manifeste sous forme de canular.

année, près du tiers des 450 000 appels qui, à SOS-Amitié, débouchent sur une conversation - dans tous les autres cas, l'appelant raccroche sans parler - sont le fait d'habités de la ligne.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98303

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT
I. Prend la mer, mais pas encore la Route du rhum. - II. Lieu de séjour et terrain vague. Mesure l'or et les gants de boxe. - III. Ouverture matinale. Répandu en Bourgogne.

VERTICALEMENT
1. Poussent à travers champs. - 2. Assemblage de feuilles. Révolution. Vient d'avoir. - 3. Le cœur des choses. Fabrication instrumentale.

ÉCHECS

N° 1823

TOURNOI ZONAL (Andorre, 1998)
Blancs: D. Garcia (Espagne).
Noirs: T. Miles (Angleterre).
Gambit-D. Défense slave.

NOTES
a) Pour construire, avec gain de temps, un centre puissant par f3 et e4. Une autre grande variante consiste en 6. e3, e6; 7. f4, f4; 8. 0-0.

SOLUTION DU N° 98302

HORIZONTELEMENT
I. Non-inscrits. - II. Amateuisme. - III. TB. Entragées. - IV. Urémie. St. - V. Rat. Etudiée. - VI. Agées. Son. - VII. Leur. Fennec. - VIII. Lacs. Eve. - IX. Sieste. Cx. - X. En. Mlnerves. - XI. Rave. Trauem.

VERTICALEMENT
1. Naturlaer. - 2. Ombrage. INA. - 3. Na. Etrule. - 4. Item. Erasme. - 5. Néales. Ctl. - 6. Suret. Fient. - 7. Cra (craça). Usés. Ea. - 8. Rigodon. Cru. - 9. Ise. Innervé. - 10. Tmèse. Evier. - 11. Sestence. Su.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1822

G. KASPARIAN (1928)
(Blancs: Ra7, F7, Pa6 et d5. Noirs: Ra8, Fg7, Pb7.)
1. d6, Ff5; 2. d7, Ff7; 3. Rb5, bxa6+; 4. Rg6, Fa5; 5. Ff6, Ra7; 6. Fd4, Ra8; 7. Fb6, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1823
T. GORGIEV (1936)
Blancs (4): Rh1, Tt1, F64, Pd6. Noirs (4): Rh4, Tt5 et e3, Pg3. Les Blancs jouent et gagnent.

Jeux de mots

Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN 0395-2307

Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN 0395-2307

22

CULTURE

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 1998

Les disques de l'année 1998 à offrir et à s'offrir

CLASSIQUE

Hanns Eisler réhabilité par le baryton Matthias Goerne

« PARLER aux hommes et exprimer au moyen de la musique les rapports qu'ils entretiennent est tout ce qui m'intéresse. Par contre, la description de l'aube, du midi et du crépuscule, voilà une chose que je laisse volontiers aux âmes romantiques, prêtes à s'exalter. Je ne rêve pas, je pense - même en temps que musicien. » L'auteur de ce manifeste esthétique et politique s'appelle Hanns Eisler, un compositeur autrichien né en 1898 et mort en 1962. La destinée de ce musicien se confond avec les bouleversements esthétiques et politiques du XX^e siècle.

« Les communistes allemands étaient des héros. » Le lendemain, il partit pour la République démocratique allemande, dont il composera la magnifique musique de l'hymne officiel... et où il ne tardera pas, dès 1948, à être mis à l'écart, puisque suspecté de formalisme. Au même moment, Jdanov tançait Chostakovitch et Prokofiev pour les mêmes raisons en URSS. La fin de l'existence d'Eisler fut une tragédie. Désillusionné, abandonné, Eisler devint alcoolique.



Matthias Goerne : un chanteur humble pour servir un cycle terrible.



JOHANN SEBASTIAN BACH
Fantasia chromatique et fugue - Fantasia et fugue BWV 944 - Préludes et fugues BWV 894, 999, 951 - Toccatas BWV 911 et 912
Pierre Hantzi (clavecin)
Quel claveciniste ose aujourd'hui ce jeu démoniaque, comme ivre de sa virtuosité ? Qu'il nous pardonne, mais Pierre Hantzi joue du clavecin en pianiste démiurge - moitié Horowitz, moitié Richter - ce qui change évidemment de tant de ses confrères précautionneux, au toucher riche, à la rythmique floue.

SALOMONE ROSSI
Les Deux Ames de Salomone
Ensemble Daedalus, Roberto Festa (direction)
Ce disque se trouve être empreint d'une aura, d'une atmosphère toute de beauté mélancolique extrêmement prenante. Salomone Rossi (ca 1570-ca 1630) fut compositeur de musique « mondaine » à la cour de Gonzague, mais aussi l'un des propagateurs d'une réforme du chant synagogal, opérée sans grands lendemains à la synagogue de Mantoue. Ces polyphonies syllabiques en hébreu, chantées aussi purement qu'elles le sont ici, touchent l'âme et le cœur.

FRANÇOIS COUPERIN
JEAN-PHILIPPE RAMEAU
Pièces de Clavier
Marcelle Meyer (piano)
On peut adorer le clavecin ancien et ses spécialistes les plus inspirés et trouver chez la pianiste Marcelle Meyer (1897-1958) des joies sans équivalent. La firme Dante a eu la bonne idée de rééditer ses premières versions (1946) de certains Rameau et Couperin.

JEAN HURÉ
Trois Sonates pour violoncelle et piano
Raphaël Chretien (violoncelle), Maciej Pikulski (piano)
Jean Huré (1877-1930) serait-il l'auteur d'un triptyque essentiel et méconnu de sonates pour violoncelle et piano ? La saveur particulière de leurs thèmes (celui, tout simple et inoubliable de la Sonate en fa majeur (1906), écrite pour Pablo Casals, la beauté du finale contemplatif de la Sonate en fa dièse majeur (1909), la rigueur de leur construction, la densité de leur poésie en font des chefs-d'œuvre. Raphaël Chretien et Maciej Pikulski jouent ces sonates avec une concentration et une émotion bouleversantes.

HENRI DUTILLEUX
The Shadows of Time
Orchestre symphonique de Boston, Seiji Ozawa (direction)
Cette commande de Seiji Ozawa et de l'Orchestre symphonique de Boston est un magnifique condensé

de l'art d'Henri Dutilleux, maître de formes qu'il aura renouvelées, de l'orchestre symphonique, qu'il maîtrise aujourd'hui comme personne.

BENJAMIN BRITTEN
Trois suites pour violoncelle seul
Jean-Guhen Queyras (violoncelle)
Quelle musique fraîche, ludique et comme improvisée, avec ce fond de mélancolie indicible mêlée de joieuse insolence. La jeune Jean-Guhen Queyras signe l'une des toutes meilleures versions de ce triptyque : sonorité chaleureuse, inspiration de tous les instants, précision d'intonation.

JEAN SIBELIUS
Intégrale des symphonies
Orchestre de chambre de l'Europe, Paavo Berglund (direction)
Des deux premières symphonies marquées par le symbolisme coloré et épique de la fin du XIX^e siècle à la construction en spirale de la Septième Symphonie en un mouvement, en passant par l'aphoristique Quatrième, Berglund et les musiciens de l'Orchestre de chambre de l'Europe renouvellent les lectures traditionnelles - et parfois admirables - de leurs devanciers.

JEAN WIENER
Improvisations au piano
Wiener était un musicien d'une si haute stature que rien ne lui faisait peur. Il était à l'aise avec les chanteurs de variétés comme avec les œuvres de la seconde école de Vienne, qu'il fera connaître en France, avec le jazz comme avec Mozart. Ses improvisations traversent d'ailleurs deux siècles de musique avec une allégresse, une nostalgie admirables. Un tel homme manque à notre époque. Comment il enverrait balader les idéologues culpabilisateurs qui nous brouillent l'écoute !

GUSTAV MAHLER
Neuvième Symphonie
Orchestre symphonique de Chicago, Pierre Boulez (direction)
L'enregistrement de Boulez ne fait pas oublier Anckerl, Klemperer et Walter, mais la lecture allusive plus que dramatique du Français, d'une transparence instrumentale étonnante, est exemplaire et consubstantielle au chef-d'œuvre de Mahler.

GIUSEPPE VERDI
La Traviata
Avec Ilana Cotrubas, Plácido Domingo, Sherill Milnes, Chœur et Orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière, Carlos Kleiber (direction).
Rédoublée dans son splendide, cette interprétation est un étalon auquel devraient se mesurer les éditeurs de disques avant de publier un nouvel enregistrement d'un tube du répertoire. Il n'y a rien à dire d'un tel enregistrement si ce n'est qu'il est La Traviata de Verdi. De ces enregistrements qui peuvent bouleverser la vie de celui qui les découvre et se voit révéler l'essence même de la musique.

FRANZ SCHUBERT
Sonate en si bémol majeur D 960 - Klavierstücke op. posthume
Alain Planès (piano)
Planès, comme Rudolf Serkin avant lui, affronte le douloureux cheminement schubertien

LES MAÎTRES DE L'ORGANETTO FLORENTIN AU XIV^e SIÈCLE
Christophe Deslignes (organetto), Thierry Gomar (percussions)
Lorsqu'on voit l'instrument, on se demande bien ce que ce clavier réduit, ces quelques tuyaux vont bien pouvoir émettre comme son... Et le prodige se produit : l'instrument a des variétés de couleurs et d'attaques absolument fascinantes.

ASTOR PIAZZOLA
Maria de Buenos Aires
Kremerata Musica
Un Letton (Kremer), un Norvégien (Glovigen) et quelques Russes (Sikharov, Posch...) permettent enfin à la musique de l'Argentin Piazzola de franchir de ridicules frontières : musique populaire, tango, opéra... La meilleure réalisation du non-conformiste Gidon au service de l'inclassable Astor.

LIVE IN ITALY
Œuvres de Caccini, Monteverdi, Mozart, Vivaldi, Rossini, Bellini, Bizet...
Cecilia Bartoli (mezzo-soprano)
Jean-Yves Thibaudet (piano), Sonatori de la Gioiosa Marca
Cecilia Bartoli est une vedette et une artiste incomparable. Elle pourrait se contenter de chanter les grands rôles au Met, mais non. Bartoli veut faire de la musique baroque, et avec des instruments anciens. Elle peut encore raffiner sa manière dans Caccini, mais les gosses baroqueux, fustistes ou non, sont déçus par son jeu dans Vivaldi ou Haendel. Bartoli prouve que sa virtuosité et sa musicalité, toujours mêlées, sont un fison de tous les instants.

AMERICAN SONGS
Barbara Bonney (soprano), André Previn (piano)
Les Dickinson sont une sorte de miracle méconnu en France et un sommet de la musique vocale occidentale. Barbara Bonney ne se contente pas de chanter en artiste inspirée, elle a répondu à une interview où elle dit judicieusement ce qui fait la signature particulière de ce répertoire qu'elle chante magnifiquement. André Previn l'accompagne idéalement.

EDGAR VARÈSE
Intégrale de l'œuvre
Solistes instrumentaux et vocaux, Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction)
Il fallait à Varèse, visionnaire grand enfant, une interprétation qui sache fondre en une expression homogène technique futuriste et magie ancestrale. Personne avant Chailly n'avait osé ainsi nuancer la dimension moderniste du compositeur.

ASTOR PIAZZOLA
Maria de Buenos Aires
Kremerata Musica
Un Letton (Kremer), un Norvégien (Glovigen) et quelques Russes (Sikharov, Posch...) permettent enfin à la musique de l'Argentin Piazzola de franchir de ridicules frontières : musique populaire, tango, opéra... La meilleure réalisation du non-conformiste Gidon au service de l'inclassable Astor.

ROCK

MASSIVE ATTACK
Mezzanine
En apparence, les constantes du son Massive Attack : lentes pulsations des infra-basses, raps avançant comme des guerriers dans l'épaisseur d'une jungle, effet rafraîchissant d'une voix féminine... Mais le troisième album du trio de Bristol fait aussi ressurgir les souvenirs de l'Angleterre post-punk. Froideurs et guitares de leur adolescence, hommages rendus à The Cure, The Clash, Joy Division. Ce jeu entre sensualité carnale,



tension industrielle et neurosténie blanche habite l'ensemble d'un disque que le groupe aura si magnifiquement retranscrit sur scène.

PLASTIKMAN
Consumed
Capable de sets de DJ époustouflants, Richie Hawtin - alias Plastikman - a choisi sur ses albums de ne pas céder à la dictature du beat. Ou plutôt de marquer celui-ci par des silences et des souffles maladroits. Ce Canadien exilé à Detroit a adopté le minimalisme répétitif cher aux DJ de la « Motor City », mais il a insufflé à cette électronique fanatisée une beauté délectable, une fraîcheur méditative qui le singularise de la masse des producteurs de dance.

MERCURY REV
Deserters' Songs
Habités aux dévouements psychotiques de ce groupe new-yorkais, on ne s'attendait pas à découvrir la beauté apaisée de Deserters' Songs. Un bouquet d'instruments féériques - clavessin, harpe, hautbois, clarinette, scie musicale, mellotron... - a remplacé le kaléidoscope sonique, pour donner naissance à une sorte de folk-pop baroque. Ce charme intemporel, résonnant aussi d'une inquiétude étrange, a fait de cet album le « disque de chevet » de 1998.

LARRYN HILL
The Miseducation of Lauryn Hill
Le succès phénoménal des Fugees tient en l'alchimie particulière de ses trois membres : les humeurs carabes de Wyclef Jean, l'arrogance hip hop de Pras Michel et la culture soul de Lauryn Hill. De leurs trois albums solos respectifs, on a particulièrement admiré celui de cette jeune chanteuse imprégnée d'une tradition - Curtis Mayfield, Donny Hathaway, Stevie Wonder... - à la fois politique et sensuelle, sentimentale et empreinte de religiosité. Dans un genre encombré par les palliatives et le strop, une réussite.

R. E. M.
Up
Réduit à un trio, R. E. M. se profite pour boussuler sa musique sans oublier de vieilles valeurs. Batterie et guitare souvent posées en vacances, les mélodies sont ravivées d'un piano...

Vertical sidebar containing various album covers and promotional text for different music releases, including mentions of Massive Attack, Plastikman, and Mercury Rev.

صدا من الاصل

s'offrir
ROCK
MASSIVE ATTACK
Mezzanine
EPIC
BRUCE SPRINGSTEEN
The Stripped

d'un clavecin décharné, de cordes tendues, de cuivres étouffés et d'une électronique si désuète qu'elle en devient humaine. Chanteur à l'étrange charisme, Michael Stipe continue de doter l'inspection d'un mystérieux lyrisme. S. D.
★ 1 CD WEA.

BOB DYLAN
Live 1966
The « Royal Albert Hall » Concert
Un chapitre d'histoire (la quelle des Anciens et des Modernes, version folksteu contre rockers) en même temps qu'un manifeste d'indépendance artistique. Dylan joue son destin le 17 mai 1966 à Manchester. Cet enregistrement, qui fut longtemps un disque pirate



fort prisé, quitte enfin la clandestinité pour côtoyer les sommets déjà vertigineux de la discographie de son auteur. Le premier disque, acoustique, est un récit de poésie. Le second, électrique, présente le « Zim » en train de faire la révolution et essayer les platres avec le futur Band, jusqu'à un *Like a Rolling Stone* ravageur et vengeur. Le verbe se fait rock. R. Lt
★ 2 CD Columbia/Sony.

BRUCE SPRINGSTEEN
The Stripped
Ou le secret le moins bien gardé de la discographie du « Boss », puisqu'il y eut plus d'albums pirates consacrés à ces prises que de titres rassemblés dans ce coffret de quatre CD. En soixante-six chansons, celui-ci révèle des inédits parfaitement finalisés que ce boureau de travail, surtout à ses heures perdues, a finalement écartés, plus quelques faces B de luxe (*Janey Don't Lose*

Heart). Le deuxième CD confirme que la rivière de 1980, loin d'être tarie, révéla d'autres diamants (le jubilaire *Where the Bands Are*). R. Lt
★ 1 coffret de 4 CD Columbia/Sony.

JURASSIC 5
IS
En marge des productions standardisées, une nouvelle effervescence agite le hip-hop new-yorkais. Ce rap underground se nourrit d'ingrédients variés. Tension grégair pour les *X-Ecutioners*, *black poetry* pour Company Flow ou Mos Def (écouter la compilation *Lyrical Lounge*), bonne humeur excentrique pour ces *Jurassic 5*, brillants héritiers des trouvailles mélodiques et formelles de De La Soul. Joviales, bondissantes, leurs rimes savent trouver les idées accrocheuses et les gimmicks instrumentaux qui feront siffloter leurs titres dans la rue comme sous la douche. S. D.
★ 1 CD Rawkus/P. L. A. S.

CALEXICO
The Black Light
L'une des révélations de l'année. Repérés chez Giant Sand ou OP8, le guitariste-bassiste Joey Burns et le batteur John Convertino ont concocté une envoûtante bande originale de film imaginaire : guitares surf ou espagnoles, sifflements de crotales, bandonéon, percussions ancestrales, trompettes de mariachis... Avec ses instruments panoramiques planant au-dessus de la Vallée de la Mort, *The Black Light* s'adresse à la poussière et célèbre l'union des deux Californies, la basse et la haute, en se jouant de tous les clichés tex-mex imaginables. B. Lt
★ 1 CD Quarterstick/Labels.

SUPRÊME NTM
NTM
Mélange de punch rudimentaire et de trouvailles mélodiques, ce disque vibre d'une intensité qui manque à la plupart des concurrents de Koolhaan et Joey Starz. Le duo de Saint-Denis mixe avec bonheur revendications, intimisme et célébration hip-hop, en améliorant encore la technique de son flow, en signolant l'efficacité explosive des morceaux. Dur comme la rocaïlle, insolent comme la

Lucinda Williams, la « fille » de Hank

1998, année du reflux de la britpop et du retour de l'Amérique. Pas celle qui circule sur les autoroutes FM et s'affiche sur MTV. L'autre, issue des profondeurs, qui emprunte des chemins pierreux et fait crisser ses pneus sur le gravier. Citée par ses compatriotes de bon goût (Vic Chesnut, Calexico) comme la voix et la plume de ce pays-là, Lucinda Williams livre avec *Car Wheels on a Gravel Road* son chef-d'œuvre. Sans forcément partager cette comparaison tant elle peut être paralytante, on comprend l'enthousiasme du producteur Joe Boyd lorsqu'il a qualifié l'objet de « *bande on blonde des années 90* ». Sœur d'âme de Dylan, Lucinda Williams a le goût des textes introspectifs et autobiographiques. *Car Wheels* a été encensé par la critique américaine (*Rolling Stone*, *Spin*, *Newsweek*) et ignoré dans nos contrées. Il n'est jamais trop tard. Cette reconnaissance adrécompense en fait vingt ans de présence, par intermittence, depuis *Rambin' On My Mind* (1979), disque nistico-acoustique de reprises de

blues. *Car Wheels* est seulement le cinquième album de Lucinda Williams, quarante-cinq ans, fille d'un prof-musicien-poète. On la dit perfectionniste. Cela s'entend : réticent, senti, soigné, cet album a nécessité deux années de mise en route. Il prouve que l'on peut encore enregistrer à Nashville sans chœurs ringards, *pedal steel* en roue libre et paroles chauvines. Graves ou légères, sensibiles ou drôles, les histoires de Lucinda Williams ont été marquées à vie par la lecture de Flannery O'Connor. Elles touchent l'âme de la country, état d'esprit avant d'être un business, en convoquant le fantôme-fondateur, son homonyme Hank Williams (*Concrete and Barbed Wire*, *Lake Charles*). Mais *Car Wheels* est tout autant un grand disque de rock (*Drunken Angel*, *I Lost It*), de blues (*Can't Let Go*) et de folk (*Jackson*). La rencontre fantasmée sur la Highway 61 entre Hank Williams, Robert Johnson, Woody Guthrie et Elvis Presley. Au cours de ce voyage musical



Lucinda Williams : des chansons qui touchent l'âme de la country.

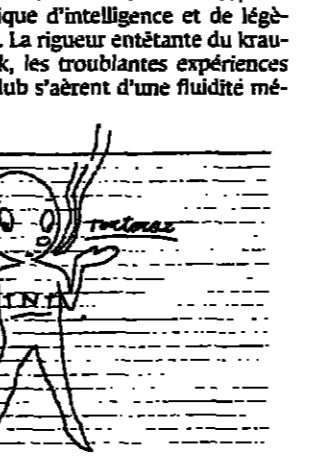
(Mississippi, Louisiane, Arkansas, Géorgie), la chanteuse est soutenue par une rythmique légère mais nerveuse, le souffle d'un orgue, des timbres d'accordéon et de mandoline, des guitares à ligne claire, des échos de slide. De sa voix nonchalante, elle ouvre son journal, celui

d'une vie formée à la meilleure école de musique : la route et les bars les plus miteux de l'Amérique. Bruno Lesprit
★ *Car Wheels on a Gravel Road*, 1 CD Mercury.

racaille, incorrectement sexy, mais aussi capable de mélancolie comme sur l'épouvantable *Laisse pas trainer ton fils*. S. D.
★ 1 CD Epic.

RUFUS WAINWRIGHT
Rufus Wainwright
Loin de l'austérité douce-amère des chansons de son père, Loudon Wainwright III, et de l'enracinement traditionnel des vocalises de sa mère, Kate McGarrigle, les chansons de ce jeune homme excentrique empruntent des chemins dépayés. Rufus Wainwright mêle sophistication jazz, immédiateté folk, préciosité de cabaret et déchirements rock, passant avec beaucoup d'originalité de l'égaré mélancolique à une douce euphorie. L'un des plus beaux débuts de l'année. S. D.
★ 1 CD Dreamworks.

TORTOISE
TNT
Ce groupe de Chicago habille la douce hypnose de la répétition d'un enchevêtrement sonore, magnétique d'intelligence et de légèreté. La rigueur entêtante du krautrock, les troublantes expériences du dub s'aèrent d'une fluidité mé-



lodique qui doit autant au jazz qu'à la musique hawaïenne, à la bossa nova qu'aux bandes originales d'Ennio Morricone. S. D.
★ 1 CD Thrill Jockey/Labels/Virgin.

TERRY CALLIER
Timepiece
Le come-back le plus imprévisible de l'année est celui de ce folksinger chicaguan, apparu au milieu des années 60, égaré comme programmeur-informaticien deux décennies plus tard. Sensuelle et cérébrale, sa musique, inqualifiable, vogue entre le folk intimiste de Nick Drake, la soul de Curtis Mayfield, l'âme du blues, l'esprit du jazz. B. Lt
★ 1 CD Verve/Polygram.

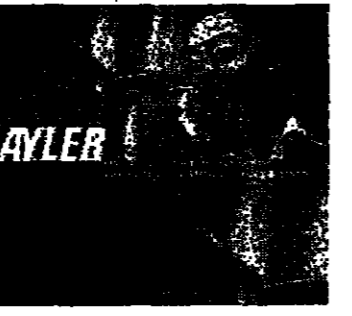
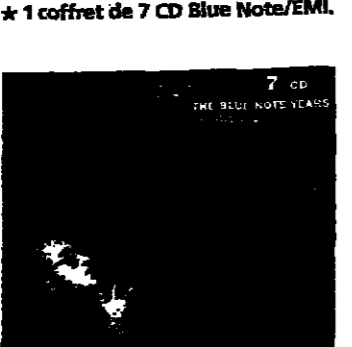
dière de l'Oregon a enrichi sa palette instrumentale (claviers, cordes, vibraphone) sans tomber dans le piège de la surproduction. Toujours traumatisées par l'album blanc des Beatles, ses chansons décrochent des mélodies inaccessibles, soufflées par une voix de tremble. B. Lt
★ 1 CD DreamWorks.

THE SMASHING PUMPKINS
Adore
Renonçant soudain à la surenchère bruitiste et aux distorsions grunge - mais pas à son sens aigu du glamour - la troupe de Billy Corgan pare désormais sa mélancolie d'un dépeuplement délicat. Raffinements romantiques, atmosphères brumeuses et chansons brillantes affirment leur cousinage avec la new wave britannique des années 80. S. D.
★ 1 CD Hut/Delabel.

JAZZ

JOACHIM KÜHN, DANIEL HUMAIR, JEAN-FRANÇOIS JENNY-CLARK
Triple entente
Le dernier disque de ce trio magique, l'un des derniers enregistrements de Jean-François Jenny-Clark (mort le 6 octobre). Tout concourt à faire de *Triple entente* une sorte de sélection compassionnelle. Or il s'agit d'un des plus beaux disques de trio jamais enregistré en jazz. Avec une puissance et une capacité de création instantanée qui laissent sans voix. Que Jean-François Jenny-Clark, le plus beau des contrebassistes depuis Scott LaFaro (et, accessoirement, le meilleur), s'y expose dans une énergie si souveraine est une question posée à la mort. E. M.
★ 1 CD Mercury/Polygram.

MICHEL PETRUCCIANI
Blue Note Years, Complete Recordings 1986-1994
Avec le producteur Jean-Jacques Pussiau (Owl Records), le pianiste Michel Petrucciani a enregistré certains de ses plus beaux disques, dont des solos entre ciel et terre. Avec Blue Note, il a connu le rêve américain, les rencontres prestigieuses (Elliot Zigmund, Jim Hall, Wayne Shorter, Roy Haynes, Gary Peacock). Un coffret rassemble ses sept enregistrements pour la compagnie américaine. Si la musique est souvent de très haute qualité jazzistique (son solo consacré à Duke Ellington est une merveille), il manque à l'opération de remballage à l'économie un livret, même succinct, dans un souci de mise en perspective. Sylvain Sicler
★ 1 coffret de 7 CD Blue Note/EMI.



ALBERT AYLER
Live in Greenwich Village
En fin de premier disque figure la version inoubliable de *Angels*. Inoubliable : elle revient en tête quand on s'y attend le moins, au Père-Lachaise, en haut de la tour Montparnasse, derrière un aérodrôme, entre le cinquième et le sixième taureau d'une petite arène. Sunny Murray est aux tambours sur *Holy Ghost*. Albert était un ange et joue pour les anges (*For John Coltrane* ouvre le deuxième disque). E. M.
★ 2 CD Impulse!/Universal Music.

DEREK BAILEY, JOËLLE LÉANDRE
No Waiting
Pour débiter son futur grand catalogue de musiques improvisées, la jeune structure Podlatch lance une bombe : le guitariste Derek Bailey et la contrebassiste Joëlle Léandre, l'un et l'autre trop ignorés dans leurs pays d'origine (Grande-Bretagne et France). C'est de l'improvisation sur le fil ; cordes frochées, pincées, tirées avec des accélérations subtiles, sans les clichés du débordement sonore. Deux grandes personnalités pour un dialogue constant. S. St.
★ 1 CD Podlatch.

ANDRÉ MINVIELLE
i Canto !
Chanteur lyrique, rappeur béarnais, scatteur gascon de la Compagnie Lubat, inqualifiable, poète démesuré, enfant très naturel de Bobby Lapointe et de Gilles Deleuze, de Dizzy Gillespie et d'Oum Kalthoum, André « Dédé » Minvielle est la plus belle invention de cette fin de siècle. Tous terrains, toutes générations, tous styles, on recommande *i Canto !* comme un cadeau : « Et si c'était ça la vie, si on nous l'avait pas dit... » E. M.
★ 1 CD Labelux/Harmonia Mundi.

ARCHIE SHEPP
Mama Too Tight
Pour le portrait de Robert Thompson, pour Bob Thompson et pour le grand Archie, les années de feu (*Fire Music*) et la générosité des événements. Il se dégage d'un tel fracas un éclat violemment solaire qui met en joie. Ou qui effraie. Les réactions d'orfraie qu'a suscitées ici ou là cette réédition essentielle suffisent à justifier sa sélection. F. M.
★ 1 CD Impulse!/Universal Music.

DIVERS
The Blue Note Years
Un coffret qui regroupe sept doubles CD thématiques et chronologiques, rétrospectifs de Blue Note, la compagnie américaine fondée par Alfred Lion en 1939,

dont le son et les images sont devenus des symboles du jazz après-guerre. Choix inattaquable pour les cinq premiers recueils (années 40 jusqu'au milieu des années 70) (Ike Quebec, Bud Powell, Horace Silver, Wynton Kelly, Art Blakey, Herbie Nichols, Thelonious Monk, Miles Davis, Sonny Rollins, Dexter Gordon, Jackie McLean, Donald Byrd, John Coltrane, Kenny Dorham, Ornette Coleman, Eric Dolphy, Sam Rivers, Herbie Hancock, Andrew Hill...). La période actuelle n'arrive que rarement à un tel état d'invention et d'énergie liées (John Scofield et Cassandra Wilson se détachent). Livret de photographies au grand format de Francis Wolff et Jimmy Katz. S. St.
★ 1 coffret de 14 CD Blue Note/EMI.



Miles Davis : « Joue ce que tu ne sais pas jouer. »

La fée électricité de Miles Davis

MAI 1968 : Miles Davis invite une basse électrique dans son groupe de scène. C'est Gloria Lasso dans *L'Orfeo* de Monteverdi, ou peu s'en faut ! Le monde craque. Le trompettiste est le seul à savoir qu'il n'ira pas plus loin qu'avec son quintet. Sauter dans l'inconnu ne l'effraie pas. Miles essaie des claviers (Chick Corea, Joe Zawinul, Larry Young, Herbie Hancock), change de batteur, compte nombre de femmes autour de lui, les « Cosmic Ladies ». Elles l'influencent, le poussent, le transforment.

On dit de lui que l'envie de gloire et d'argent l'inspire. Cela joue. Mais, dans *In a Silent Way* comme dans *Bitches Brew* - « Le Brouet des sorcières », ou « des garces » (1969) -, c'est la méthode qui prime. « Joue ce que tu ne sais pas jouer », glisse-t-il à un John McLaughlin (guitare) terrifié. Les machines tourment. Il va à l'oreille de Dave Holland (basse électrique) : « Oublie tout ! » Quand on entend les prises inédites (*Yaphet, Cirrado, Feio, Take it or Leave it...*) de cette édition complète des séances *Bitches Brew* (août 1969 - février 1970), la fraîcheur, la force vive de l'invention, l'énergie collective, on reste sidéré. Miles n'a jamais été si bien

et extorqué à ses enfants prodiges ce qu'ils ne peuvent pas donner. Leur légue un empire à chacun. A la mort de Georges Marchais (qu'on n'attendait pas ici), un plus si jeune écrivain crut fin de noter que, dans les locaux du Colonel-Fabien, se répandit « une musique de grande surface ». Vérification faite (dans *Le Monde*), c'était Miles Davis. Autrement dit, une musique de très grande surface. Francis Marmande

★ *The Complete Bitches Brew Sessions*, 1 coffret de 4 CD, Columbia-Legacy/Sony Music.

Jacques Gautier
Bijoux d'art
COLLECTION AUTOMNE/HIVER
36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

سید الموالی

Les hommes politiques français critiquent l'intervention armée en Irak

LA QUASI-TOTALITÉ des dirigeants politiques français ont critiqué l'opération « Renard du désert », menée par les Américains et les Britanniques en Irak. La majorité plurielle a réagi plus nettement que le gouvernement lui-même. Après s'être démarqué, jeudi 17 décembre, de ses partenaires, en faisant une démarche auprès de l'ambassade américaine, François Hollande, premier secrétaire du PS, a accepté, vendredi 18 décembre, une réunion des partis de la majorité - Parti socialiste, Parti communiste, Mouvement des citoyens, Parti radical de gauche, Verts -, au siège du MDC, qui ont appelé à un rassemblement, samedi 19 décembre à 15 heures, place du Trocadéro à Paris.

Dans un communiqué commun, les partis de la majorité « demandent la fin immédiate de l'intervention américaine en Irak », en reprochant aux Etats-Unis et à « leur allié britannique » de « régler le problème irakien par la voie militaire au lieu de respecter les instances et la charte de l'ONU ». « Ces frappes compromettent les solutions politiques et diplomatiques pour résoudre les crises provoquées par les manœuvres répétées de Saddam Hussein et pour faire avancer la démocratie en Irak », indiquent les signataires, en demandant à la France de « prendre une initiative diplomatique forte en faveur de la cessation immédiate des hostilités ». En réclamant « une réaction beaucoup plus forte », Robert Hue, secrétaire national du PCF, a jugé, sur France-Inter, la position des autorités françaises « ambiguë ».

M. Hue faisait allusion à la déclaration de Lionel Jospin qui, le 17 décembre, à Ottawa, où il était en visite officielle, avait affirmé que « cela [les frappes] était devenu d'une certaine manière inévitable, mais inévitable ne veut pas dire nécessaire ». Prenant soin d'indiquer qu'il s'était entretenu au téléphone avec Jacques Chirac - qui estimait, comme le ministre des affaires étrangères, que « la responsabilité incombe clairement au président irakien » - et Hubert Védrine, et que les autorités françaises défendaient « une position commune », le premier ministre avait précisé qu'il avait été « impossible de réussir », cette fois, « une solution diplomatique ». Renvoyant dos à dos la

« frustration américaine » et « l'irrationalité irakienne », M. Jospin avait parlé d'une « situation que la France n'avait ni souhaitée, ni approuvée ».

En précisant qu'une participation française à l'opération « Renard du désert » n'avait été « en aucune façon envisagée », M. Jospin renvoyait au débat qui avait saisi le gouvernement lors de la crise de février, lorsque Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, tempêtait contre « la volonté de guerre de la diplomatie américaine ». Le 19 février, lors d'une réunion de ministres, M. Jospin avait insisté sur la nécessité pour Saddam Hussein de respecter les résolutions des Nations unies. Privilegiant la seule « issue diplomatique », il avait déjà indiqué que la France « n'approuverait pas » une intervention américaine, mais que tout serait alors affaire de « gradation ».

PRISE DE DÉCISION

Le PS est aussi embarrassé par l'engagement résolu de Tony Blair, dont le parti est membre de l'Internationale socialiste (IS), aux côtés des Américains. Pierre Mauroy, président de l'IS, a pris soin de désapprouver des « frappes anglo-américaines » qui posent « le problème du processus de prise de décision dans un monde qui doit se fixer des règles claires d'intervention ». La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) estime que M. Clinton « vient de fournir la seule raison valable » de sa destitution.

A droite, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, juge « regrettable » que la communauté « démocratique internationale » n'ait pas été « pleinement informée et associée à la décision » américano-britannique, en qualifiant le président irakien de « hors-la-loi international ». Pour le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, il n'était « pas souhaitable de laisser les Etats-Unis seuls juges et seuls gendarmes du monde ». Le RPR a mis aussi en cause « un précédent dangereux et inadmissible ». Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, déjà favorable à l'Irak lors de la guerre du Golfe, a dénoncé, vendredi, à Marseille, une « agression ignoble et délibérée ».

Michel Noblecourt

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : six policiers du commissariat de la Chaussée-d'Antin, à Paris, dans le 9^e arrondissement, et une femme considérée comme leur complice ont été condamnés, vendredi 18 décembre, par le tribunal correctionnel de Paris à des peines de prison avec sursis pour vol, recel et proxénétisme. Georges Costini, cinquante-sept ans, un inspecteur principal aujourd'hui révoqué, a été condamné à trente mois d'emprisonnement avec sursis. Il avait installé son amie au commissariat, où elle jouait le rôle de policière et recevait à l'occasion des objets volés par son amant, et loué un appartement pour une prostituée qui comptait parmi ses indicateurs (Le Monde du 16 novembre). Les cinq autres policiers, qui s'étaient servis dans les montres, magnétoscopes, appareils photos et sommes d'argent en espèces qui auraient dû être placés sous scellés, ont été condamnés à des peines allant de cinq mois à un an de prison avec sursis et à des amendes.

■ RUSSIE : Sergueï Lissovski, baron du show-business, de la publicité, et l'un des financiers de la campagne présidentielle de Boris Eltsine, a été inculpé, vendredi 16 décembre, pour fraude fiscale. En juillet 1996, il avait été arrêté alors qu'il sortait du siège du gouvernement russe avec 500 000 dollars en liquide, avant d'être relâché sans que l'affaire ne soit jamais expliquée. - (AFP)

■ VATICAN : le pape a annulé ses audiences, vendredi 18 décembre, en raison d'une « légère grippe », selon un communiqué publié par Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège. Jean Paul II souffre d'un syndrome parkinsonien et les remèdes pouvant réduire les conséquences de cette maladie ont des effets secondaires. Au cours de ses dernières apparitions publiques, le pape est apparu très fatigué, relançant ainsi les rumeurs sur une prochaine incapacité à lire lui-même ses discours ou à présider de grandes cérémonies (Le Monde du 16 décembre).

■ MUSIQUE : l'Américain David Robertson remplacera le Français Emmanuel Krivine, nommé en 1987 à la tête de l'Orchestre national de Lyon, à partir de septembre 2000, a annoncé, vendredi 15 décembre, Raymond Barre, maire de Lyon et député (app. UDF) du Rhône. Directeur musical de l'Ensemble InterContemporain depuis 1992, David Robertson, quarante ans, a déjà dirigé l'Orchestre national de Lyon ainsi que celui de l'Opéra national de Lyon et est régulièrement invité par les grandes formations symphoniques et les opéras.

Tirage du Monde
daté samedi 19 décembre 1998 :
498 692 exemplaires

A NOS ABONNÉS

UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE
OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT

A Toulouse, un policier blessé par balles près du quartier où a été tué le jeune Habib

Le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a visité les lieux des récentes émeutes

TOULOUSE

de notre correspondant régional. Un policier a été blessé par balles, vendredi 18 décembre, vers 20 heures, dans le quartier toulousain de Bagatelle. Ce quartier est voisin de celui de la Reynerie, où de violents affrontements se sont produits, après que le jeune Habib eut été tué « accidentellement » lors d'une interpellation en flagrant délit de vol. Le policier a été atteint à l'épaule gauche et conduit à l'hôpital. Ses jours ne sont pas en danger.

Sa voiture de patrouille s'approchait d'une automobile qui venait d'être incendiée, au fond d'une impasse, quand les coups ont été tirés. L'auteur ou les auteurs du tir, à la carabine 22 long rifle, étaient dissimulés derrière des fourrés et se sont enfuis. Pendant toute la nuit, les forces de l'ordre ont ratisé le quartier, mais en vain. Les responsables de la police ont qualifié ces événements de « véritable guet-apens » et craignent qu'ils ne conduisent à une escalade de la violence. « Les coups ont été tirés pour tuer », ont-ils déclaré.

Ce grave événement survient au

terme de la visite du ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, vendredi, dans les quartiers touchés. A la fin de sa visite, le ministre nous a déclaré que « la délinquance s'est installée à Toulouse sans que l'on ait entendu ce qui s'y passait ». Après être allé à l'écoute de jeunes, d'habitants et de policiers des quartiers de la Reynerie et de Bellefontaine, qui lui ont fait part, parfois vivement, de leurs doléances, M. Bartolone a eu, le soir, un entretien en tête à tête avec le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF).

« Toulouse paye en quelque sorte la facture de sa réussite, elle donne l'impression d'une ville dont la réussite s'est arrêtée à certains quartiers », a confié M. Bartolone après cette entrevue. « Il faudrait que les élus sachent se remettre en cause », a-t-il ajouté, remarquant que les emplois jeunes créés par la mairie étaient pour l'essentiel réservés au centre ville et que beaucoup de ceux qu'il avait rencontrés lui avaient dit : « Enfin, on a quelqu'un à qui parler ».

Visiblement extaspé, M. Baudis,

après avoir quitté prématurément la réunion avec les élus qui bouclait la visite de M. Bartolone, nous a déclaré : « Le ministre et les socialistes ont une approche parisienne qui n'est pas de mise dans cette situation. » Il a estimé que la visite ministérielle avait pris « une tournure désagréable ». Alors que le ministre continuait sa visite, le maire a réuni au Capitole une délégation d'habitants venus témoigner de « l'état de choc » d'une population qui a vu des jeunes « mettre le feu à son quartier ».

« BESOIN DE PAROLES »

La vingtaine de jeunes et d'habitants que M. Bartolone a rencontrés à la Reynerie - choisis par le sous-préfet à la ville en tant que « porteurs d'attitudes » - n'ont pas ménagé leurs critiques. Acha, venue avec ses deux enfants, s'est étonnée qu'« il n'y ait jamais rien eu alors que le problème existe depuis un moment ». Le représentant de l'Association des copropriétaires a demandé plus de « mixité sociale ». Quant aux quelques jeunes présents, ils ont réclamé « des faits, pas

des milliards ». Peu impressionnés par le ministre et son aréopage, ils ont raconté crûment leur « vie de merde », les interpellations « à coup de gifles » et leur immense « sentiment d'injustice » après la mort d'Habib.

M. Bartolone a beaucoup écouté et pris de notes, insistant sur « l'égalité des droits et des devoirs » et sur « la justice qu'il ne faut pas confondre avec la vengeance ». Très impressionné par « le besoin de parole de personnes qui ne baissent pas les bras », le ministre s'est pris à rêver tout haut d'une police « capable de mettre des prisons sur des visages ».

Ces événements constituent un baptême du feu pour le ministre délégué, nommé le 30 mars. Il a promis de revenir en février pour « envisager ensemble une politique de la ville ». Les jeunes de la Reynerie n'avaient pas été avertis de la visite de M. Bartolone. Cependant certains d'entre eux s'attendait à sa sortie ; ils lui ont accordé le sursis : « On va essayer de le croire ».

Jean-Paul Besset

DOLCE VITA
l'esprit du bonheur

TELEVISION RADIO MULTIMEDIA

Shopping sur le Net

Une sélection des meilleurs sites pour trouver

Pour les fêtes, Merlin joue l'enchantement.



sé par balles
e jeune Habib

TELEVISION RADIO MULTIMEDIA

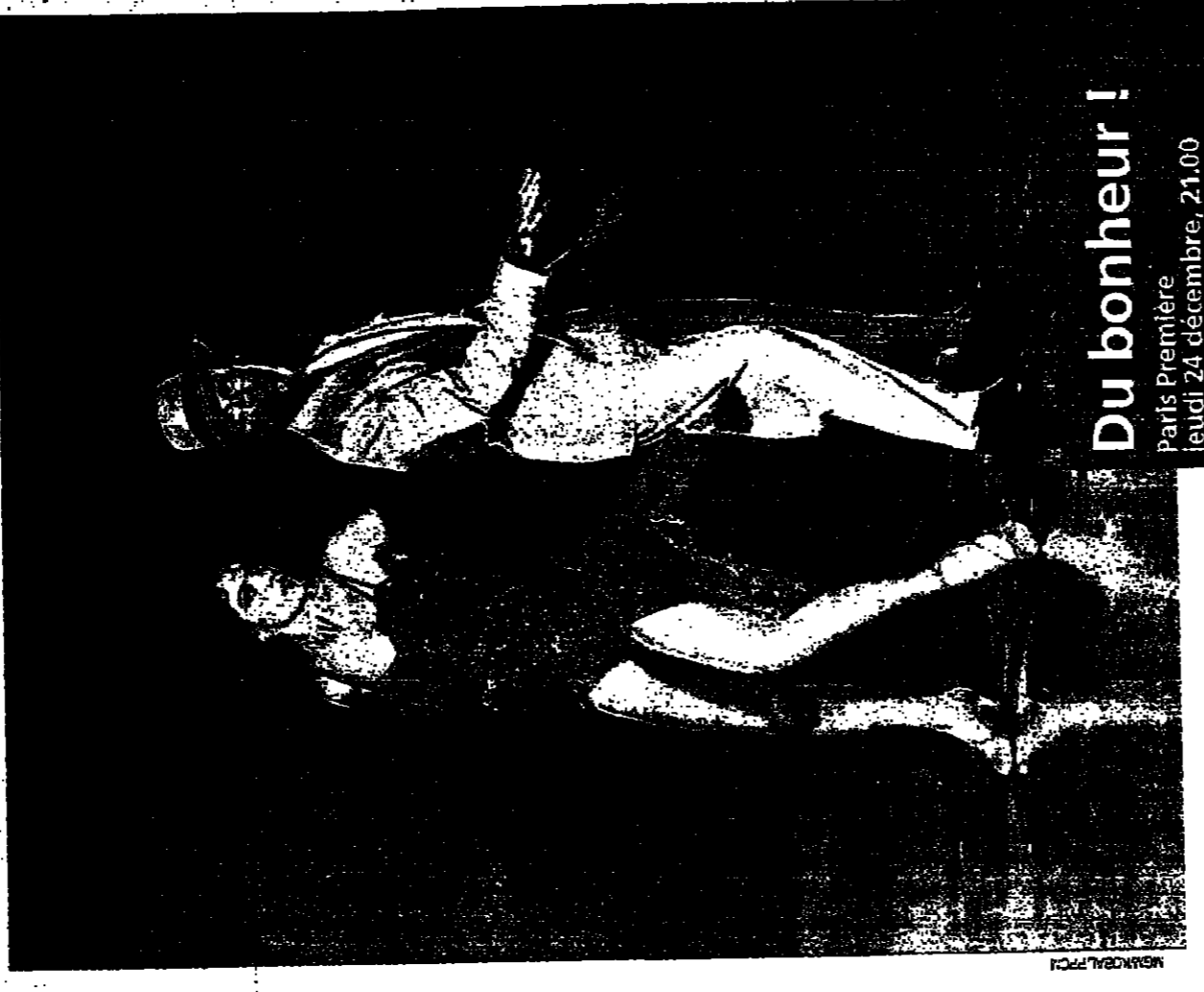
MULTIMEDIA
Shopping sur le Net
Une sélection des meilleurs sites pour trouver et acheter des cadeaux originaux venus de France et d'ailleurs. Pages 32 à 34

DOSSIER
Le Noël des enfants
Sur toutes les chaînes, une avalanche de programmes pour la jeunesse. Films, dessins animés, émissions spéciales : notre choix. Pages 2 et 3

TELEVISION
Les écrans de la foi
Il y a cinquante ans, la télévision balbutiante retransmettait la première messe de minuit en direct. Enquête sur les émissions religieuses. Page 4

CINEMA
L'optimisme de Capra
« Milliardaire pour un jour » arrive à faire croire que clochards, policiers, gangsters et milliardaires peuvent se rassembler dans un même élan d'humanisme. Un miracle signé Capra. Page 22

Du bonheur !
Paris Première
jeudi 24 décembre, 21.00



C'est la merveille de la semaine. Cinq heures de spectacle accompli, répétés dans les stras et les factes de Betty Midler, Dina Los Vegas, De la Jolie et tout entouré au genre cinématographique musical. Ouverture fracassante avec un classique du répertoire, *Ziegfeld Follies*, un village de numéros chantés et dansés, les 100 de sketches signés par Vicente Minnelli, en hommage aux productions de l'empereur du Broadway des trente premières années du siècle. Le meilleur suit avec *That's Dancing*, de Jack Haley Jr., étonnant et formidable passage en revue de l'histoire de la danse représentée au cinéma.
En guides hagiographiques et protagonistes de cette légende dorée, Gene Kelly, Sammy Davis Jr., Mikhaïl Baryshnikov, Ray Bolger - que l'on retrouve dans une chute inédite du *Magicien d'Oz* - et Liza Minnelli. Du bal masqué géant célébrant la française du charleston, *Improvisés* par Ernst Lubitsch en 1926 dans *This is Paris*, à *La Pièce de samedi soir* incarnée par John Travolta, c'est un véritable feu d'artifice de plaisir, où culmine la féerie kaléidoscopique des films musicaux de Busby Berkeley et la pléiade d'artistes qui ont fait la gloire des studios de la MGM dans les années 40 et 50. Au sommet de cette galerie de génies de la *top dance*, Gene Kelly, et le plus élégant, le plus orlé, le plus inventif entre tous : Fred Astaire.

Yvrière Cardet

Merlin pour les fêtes.
Merlin tous les jours

Merlin
vendredi 25 décembre
à partir de 20h50

avec
Isabella Rossellini
et Sam Neill

40 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

21 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

صكناحت الأصل

U R R I E R

PROGRAMMES DE FIN D'ANNÉE
Des images plein la fête

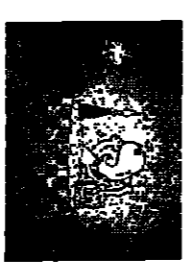
Les enfants sont têtés, conséquence de la multiplication des chaînes thématiques, une avalanche de programmes - dessins animés, bien sûr, mais aussi documentaires, films de cinéma et fictions - conçus pour eux envahissent les grilles en cette fin d'année. Une sélection établie par Sylvie Kenvel



Les Contes de la nuit

Ceux qui ont été émus par le splendide dessin animé *Kirihou et la sorcière*, sorti le 9 décembre sur grand écran, reconnaîtront peut-être dans le court métrage *Les Contes de la nuit* la touche subtile de Michel Ocelot, artiste du film d'animation. Des silhouettes élégantes dessinées d'un trait net, un beau jeu de contrastes ; des histoires intemporelles, inspirées par des contes anciens ou d'auteurs, racontés avec intelligence. Le décor est un théâtre d'ombres chinoises où évoluent divers personnages, réduits à la main avec des matériaux tout simples, du papier découpé et des feuilles d'aluminium. Le résultat est enchanteur. Le film s'inscrit dans une série de vingt épisodes, qui à temps de nombreux prix mais n'a encore jamais été diffusée à la télévision française. Avis aux responsables des chaînes.
■ Canal 1, dimanche 27, 19 h 25.

Les Milksteins
Les Bogoss Pite sont de retour dans leurs habits de fête avec un nouveau tube : *C'est M'choy-é!* Des clips et des sketches tous les jours dans « Les Milksteins » pendant les vacances.
■ France 3, du lundi au samedi de 7 heures à 10 h 30 (11 h 30 le 25 décembre).



Snoopy

L'irrésistible Beagle accompagné des inséparables Woodstock, Linus, Charlie Brown et les autres, sont à la fois sur Canal J, qui diffuse la série d'animation *Les albums de Charles Schulz*, et sur Télétoon, qui offre à ses abonnés les longs métrages *Don voyage Charlie Brown*, et *Les Galeries de Charlie Brown*.
■ Canal J, fin lundi au vendredi à partir du 21 décembre, 19 h 20, samedi, lundi 21, 13 h 30, dimanche 27, 20 h 45.

Castillo
Une série d'opéra médiéval en treize épisodes dont le héros est un jeune dragon doté d'une imagination débordante. Les personnages, fabriqués en pâte à modeler, portent des habits faits de feuilles de laque et de papier et évoluent dans des décors réels. Superbe réalisation.
■ Canal 7, fin lundi au vendredi à partir du lundi 21, 7 h 15 et 15 h 45.

Les sauteuses
Fras de Kadeaux pour Noël
Impressionnant dessin animé réalisé en images de synthèse. Une création française plusieurs fois primée.
■ Télétoon, mardi 22, 10 h 20, jeudi 24, vendredi 25.

Le Père Noël et son jumeau
Un drôle de conte de Noël adapté par Francis Nielsen d'un album de Grégoire Solotareff et Nadja, auteurs bien connus des jeunes lecteurs.
■ La Chiquitine, vendredi 25, 8 h 10.

Les sauteuses des quatre saisons
Les personnages de ce délicieux film d'animation anglais à base de marionnettes sont fabriqués, peints et habillés à la main. Une merveille de minutie.
■ TF1, jeudi 24, 7 heures.

La Première Nidje de Noël
Une histoire tendre comme les aliments les plus sains. Un pauvre garçon s'engage au cœur d'une migration, et doit affronter de multiples dangers. Mais tout finit bien.
■ Canal 4, jeudi 24, 13 h 35.

Illo, le tour du monde en quatre-vingts couleurs
A l'aube, la nuit tombe sur le pôle Nord, convoquant les Esquimaux à vivre pendant six mois dans la pénombre. Illo et sa petite sœur Inou, qui rêvent d'une vie en couleurs, partent les chercher tout autour du monde. Un court métrage au graphisme soigné.
■ Canal 4, jeudi 24, 15 h 20.

Generational Albatour
Une émission « collector », c'est d'où aux vieux enfants qui ont grandi devant la télé. Au programme les premières épisodes de trois séries cultes des années 80 : « *Ulysse 31* », avec en cadeau un inédit du très controversé « *Goldorak* ».
■ France 3, jeudi 24, 23 h 45 (rediff. dimanche 27, 17 h 00).

Enfant au gilet
L'histoire d'un clown qui a perdu son rire, fidèlement adapté par Jean-Jacques Prudes du superbe album signé Marianne Cockenpot et Lorenzo Mattotti (*Le Seuil* collection). Un vrai tourbillon de sons et de couleurs.
■ TF1, vendredi 25, 7 h 00.

Le Nououm
Un petit garçon essaie de fabriquer une nouille avec des chiffons et des bouts de ficelle. Rythmé par la musique de Glenn Miller, un film émouvant et splendide réalisé par le russe Gari Bardine, génie de l'animation à base de pâte à modeler.
■ Canal 4, vendredi 25, 18 h 00.

Ca cartoon
Pour Noël, Philippe Dana laisse sa place à Janet. Au programme, deux *Ter Avery* inédits - *Quiel petit cocon* et *Droopy en Alaska*, diffusés en VO sous-titrés. Et aussi *Sylvester, Tim, Tom, Jerry* et *Bugs Bunny*.
■ Canal 4, vendredi 25, 20 h 00.



Wallace et Gromit

Les célèbres créations de l'ingénieur Nick Park, reviennent à la télévision chaque année à Noël et on ne s'en lasse pas. Deux courts métrages réalisés par le roi de la pâte à modeler - *Un minuscule ponton* et *Une grande excursion* - sont proposés dans « *Ca cartoon* ».
■ La Chiquitine, samedi 26, 8 h 05.

L'ŒIL du loup
L'histoire d'une amitié entre un enfant noir nommé Afrique et un vieux loup d'Alaska solitaire et borgne, qui apprendent à s'apprivoiser. Très belle mise en images du conte écrit par Daniel Pennac (éditions Nathan) réalisée par Hedi Coussin.
■ France 3, samedi 26, 7 h 00.

Fatworld
Des personnages de papier qui évoluent dans un décor en 3D : un dessin animé britannique très original, signé Daniel Creanac.
■ Arte, dimanche 27, 20 h 15.

Et Mère Virengue ?

Dimanche 6 décembre. France 2, journal de 20 heures : « *Voir les livres que nous allons développer* » annonce Bénédicte Schönbauer en déclarant de la tête à vous donner le mal de mer : « *Richard Virengue abandonne le cyclisme* » (suffoquant les autres titres). Et pendant cinq bonnes minutes on développe, on développe, cette prime information car rien de plus important ne s'est passé dans le monde ce dimanche. Encore avons-nous de la chance car on n'arrive pas à joindre Mère Virengue, dont nous ne saurons jamais les réflexions.

Quelle langue pour le Web ?

Voire article intitulé « Un esprit pour le Web » ne fait penser au projet Distributed Language Translation (DLT), fondé précédemment sur l'espéranto comme langue-pivot, il s'est heurté au même obstacle financier alors qu'il était infiniment moins complexe à réaliser et d'autant moins coûteux. La communauté européenne avait participé à son financement durant une période, mais un système - lui a été préféré.

Indésirables

Je suis enseignante spécialisée auprès d'enfants malades et, à ce titre, j'interviens à leur domicile pour continuer leur scolarité. Ces enfants et adolescents atteints de cancer et certains sont en phase terminale. Des places ont été proposées à une famille pour assister à l'émission « Les Enfants de la télé ». C'est Production. Cette famille, très gentiment, m'a proposé de offrir ces places aux adolescents de vie, ont des rêves que nous soutenons réalisés, même si notre fonction de psychologue est rive à mal diges ce cadre. A mon appel, quand j'ai contacté cette production, un refus de mère virengue est intervenu. Je suis rive à mal diges ce cadre. A mon appel, quand j'ai contacté cette production, un refus de mère virengue est intervenu.

Le bon vieux temps d'« Au théâtre ce soir »

Il fut un temps où à la télé, on voyait au théâtre : « Au théâtre ce soir », une fois par semaine, si j'ai bonne mémoire. Actuellement, nous sommes servies de théâtre aussi bien sur les chaînes publiques que sur TF1 et les autres. Récemment une pièce sur TMC ou Paris Première, il faut dire, avait des succès incroyables. Le théâtre de boulevard ou du plus sérieux, nous sommes servies de théâtre aussi bien sur les chaînes publiques que sur TF1 et les autres. Récemment une pièce sur TMC ou Paris Première, il faut dire, avait des succès incroyables.

La belle histoire



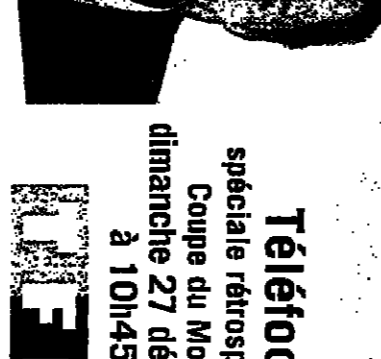
présenté par Christian Langhans et Frédéric Jullien

revaillé des chercheurs de la firme néerlandaise BSO, est resté dans les cartons (il n'est pas dit qu'il n'en ressortira pas). Alors qu'il fonctionnait avec une langue-pivot, qu'il offrait par ailleurs un avantage considérable : celui d'être une langue parlée, ayant tous les usages d'une grande langue.

Voilà les problèmes qui se présentent pour onze langues seulement avec Système. Il est prévisible que bon nombre d'entre elles, vous le savez, ne seront jamais des langues pivot, admettons que les langues pivot soient les langues pivot, ayant tous les usages d'une grande langue.

Téléfoot

spéciale rétrospective Coupe du Monde dimanche 27 décembre à 10h45



présenté par Christian Langhans et Frédéric Jullien

Le Monde 2 - Télévision - Radio - Multimédia - Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

Des images plein la fête

FICTION



Sam Neill et Isabella Rossellini interprètent l'effrayant jeu de l'homme qui mûrissait à l'origine des Cheepers de la Table ronde (le 25 décembre sur TF1).

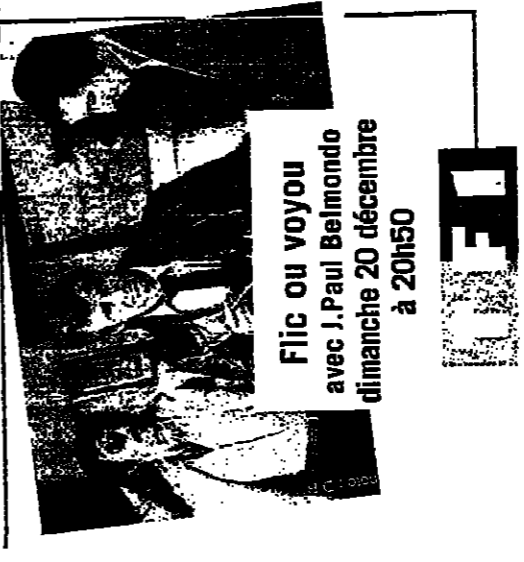


Cadeau de Noël de Disney Channel à ses abonnés. Le Roi lion, pour la première fois à la télévision (le 24 et le 25 à 20h40).

CINEMA

A l'exception du Roi lion, pour la première fois à la télévision sur Disney Channel (le 24 à 20h40), beaucoup de films vus et revus se disputent les faveurs du jeune public. Astérix fait un retour en force avec trois films, Astérix le Gaulois, Astérix et César, sur M6, les films Indes sur France 3, Clément sur Canal+ et plus récemment, Space Jam, le 24 et le 25, sur M6. Plus récemment, le film de Noël de la chaîne Disney Channel, Le Noël magique, sera diffusé sur M6, le 24 et le 25, à 20h40. Les programmes de programmation sont en pages 23, 24 et 25.

ça sent le sapin...!



FIC OU VOYOU avec J. Paul Belmondo dimanche 20 décembre à 20h50



DOCUMENTAIRES

Les bébés primates Les itinéraires de trois bébés singes, des premiers pas à l'indépendance. Rencontre avec Bob le babouin d'Afrique, Mako le petit lémurien de Madagascar, et Nani Forang-outan.

Passions d'enfants Sur un mode original, le conte écheve- mentale, un voyage en six étapes à travers les passions de quatre enfants de la découverte d'un labyrinthe, celle d'un pays et de ses lieux, mercredi, jeudi et vendredi à partir du mercredi 23, 9 h 45.

Chroniques de l'Afrique sauvage Histoire de famille dans le Masai Mara, au fil des saisons. Dramas, bonheurs, deuils, combats, migrations. Il y a Mary et son bébé rhinocéros, Willy l'éphémère, Donna la guépard qui ne retrouve pas ses petits, N'Gaya, la girafe, qui panse les blessures... Tant d'autres ! Rediffusion de la fameuse série (très anthropomorphique) sur les bêtes sauvages en Afrique. Douze épisodes.

Le monde de Don Quichotte de Merlino du lundi 21 décembre, 16 h 50, et le samedi 22 décembre, 17 h 20.

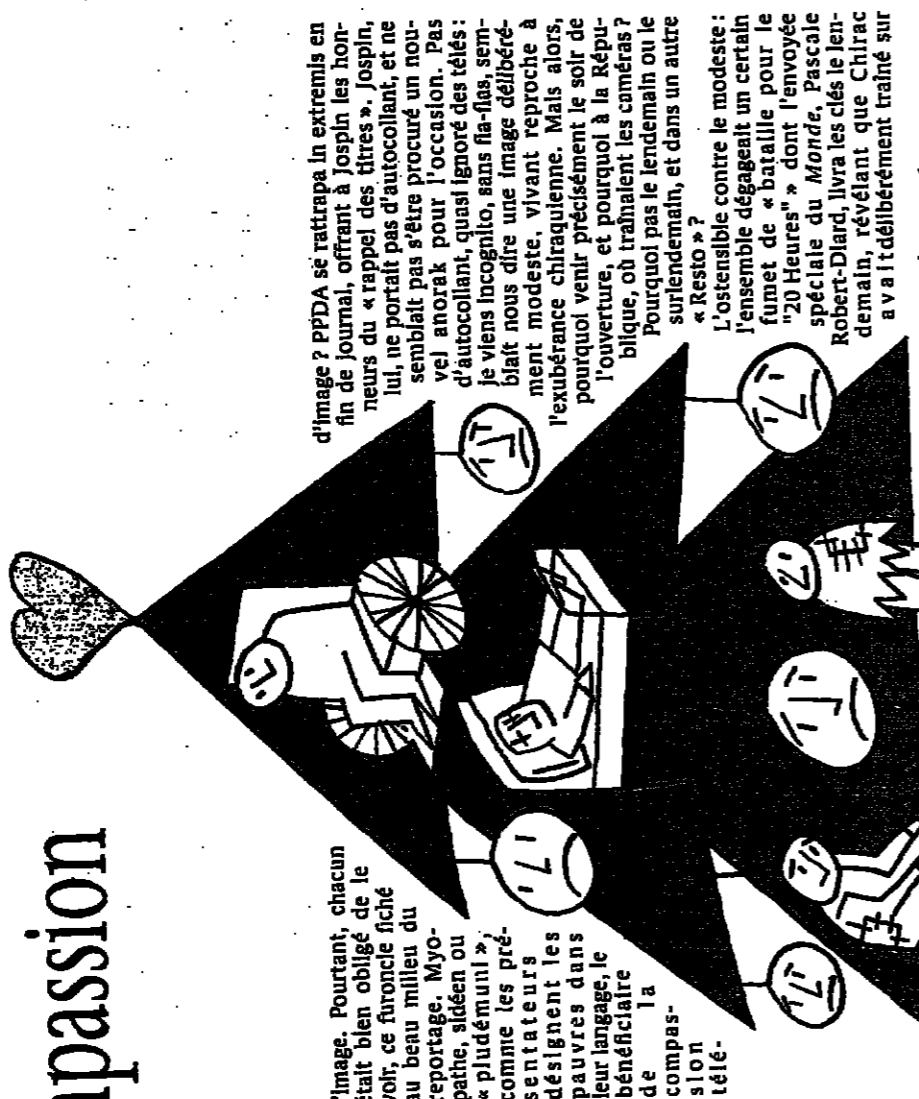
Les aventures de la Vega (sans les films) est de retour. La série mythique des aventures de l'Américain Rod Hardy, de son roman. Un jeune océanographe, désireux de trouver la mystérieuse créature supposée être à l'origine de naufrages inexplicables, embarque sur un navire de guerre. Ce bateau est attaqué par le « monstre ». Ce dernier est une sous-marine, conduit par le capitaine Nemo. Découverte de subtilité, cette version hollywoodienne (deux toiles) peut-être dominera-t-elle envole aux plus jeunes de découvrir le livre ?



Ringo Siva, une jeune indienne jouant des tables, comme son grand-père, dans le jeu de la destinée. Le documentaire « sépa » raconte l'histoire d'un enfant indien qui nous emmène tout au tour du monde.

Compassion

Par Daniel Schneidermann



ANS le cadre de la saynète annuelle dite « Dommons des couleurs à l'hôpital », Bernadette Chirac visitait au sein de la célèbre maternité les personnes âgées hospitalisées à Paris. Tout sourire, la suivante Aimée Jacquet, contait à l'ensemble d'un tableau par ailleurs connus - Quelles couleurs ? Au bénéfice de qui ? Et quel lien avec la fameuse opération dite Chirac ? - le label indiscutable de « grande cause nationale ». Aimée Jacquet n'était pas sans rappeler le judoka David Douillet, partenaire de Bernadette Chirac dans sa précédente création, opération « Pères jaunes », présidence. Pour que l'information sur les activités de Bernadette Chirac ne se perde pas, elle a été chargée de France 2 de présenter le tri des ribes jaunes et d'être chargé de la partie de la dite Chirac ? - le label indiscutable de « grande cause nationale ».



visé se doit d'être soumis et reconnu. De voir tant de bienfaits pleuvoir sur lui, son cœur ne peut être qu'humide. Pour avoir contrevenu à cette règle, un millitant d'Act Up a voulu jadis la solliciter. Cette fois, on n'en saurait rien. On ne saurait jamais pourquoi cette vieille dame refusait de servir la main de Bernadette Chirac. Ce refus était-il politique ? Philosophique ? Personnel ? Le mystère subsisterait.

Quelques soirs plus tard, l'époux de Bernadette Chirac, par ailleurs président de la République, sacrifiait lui-même à ses obligations compassionnelles en allant rendre visite, lors de leur ouverture, aux Restaurants du cœur. Pluôt que d'assurer sa propre image à celle d'Almè Jacquet, il trouva un autre accès à sa compassion - un nouveau champ d'activités - autant que les bénévoles qui ne s'en rendent pas compte. « Et l'on s'en rend compte en regardant le chef de l'équipe en regardant le chef de l'équipe à l'autre sa garantille, lequel demandait de ces deux éléments de l'image cherchée dans l'autre légélaillon ou régnation, lequel, en un mot, estant-piliat l'autre, du chef de l'état ou de l'entreprise médiatico-caritative.

TF1 nous avertit que le premier ministre, lui aussi, était venu goûter la soupe inaugurale des « restos ». Pas de compassion.

38 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 20 • Lundi 21 décembre 1998

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 20 • Lundi 21 décembre 1998

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 27 • Lundi 28 décembre 1998

لعلنا نلتقي

Le corps en éclats de rire

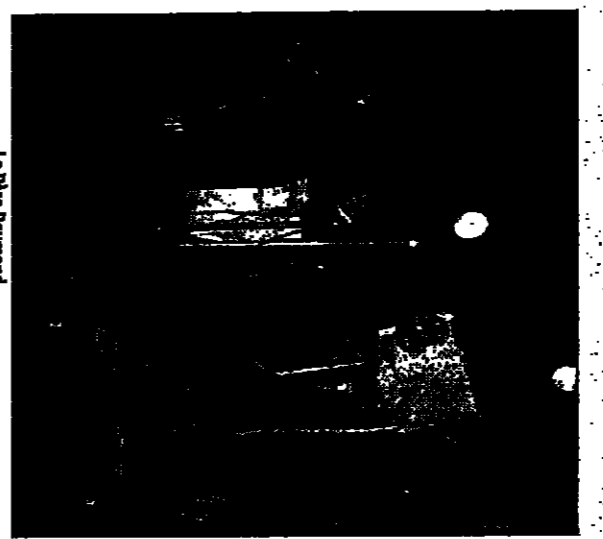


CULTURE

Les écrans de la foi

Le 24 décembre 1998, en dernière partie de soirée, l'audience est de 16,6 %, soit une baisse de 1,6 point par rapport à la veille. L'audience globale est de 12,5 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la veille. L'audience globale est de 12,5 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la veille.

Le 24 décembre 1998, en dernière partie de soirée, l'audience est de 16,6 %, soit une baisse de 1,6 point par rapport à la veille. L'audience globale est de 12,5 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la veille.



WILLY RONS

Le 24 décembre 1998, en dernière partie de soirée, l'audience est de 16,6 %, soit une baisse de 1,6 point par rapport à la veille. L'audience globale est de 12,5 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la veille.

Le 24 décembre 1998, en dernière partie de soirée, l'audience est de 16,6 %, soit une baisse de 1,6 point par rapport à la veille. L'audience globale est de 12,5 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la veille.

Les jouets familiaux se mettent aussi au virtuel

Coupe du monde, dernière

STAMPILLÉ événement n°1 de l'année, la Coupe du monde de football aura été exploitée jusqu'à la limite de la vidéo n'aura pas été en retard, et profite des Ries de fin d'année pour tirer ses dernières forces.

Après *Les Bleus champions du monde*, *800 000 exemplaires*, *Sony-Sony*, éditeur de la vidéo, et *TF1 Vidéo*, qui les distributeurs, leur décision de produire un documentaire sur la Coupe du monde de football, un *déjà vu* des plus beaux moments de la compétition, journal de bord, album de famille de « Mémo » et de ses « boys ». Le film s'est accru de plus d'une heure entre sa première diffusion et sa commercialisation en cassette.

Il n'est pas sûr pour autant qu'il y ait gagné en impact et en émotions. Au-delà d'une tentative de maillages d'images inédites, dont celles qui ont précédé la finale, comme pour illustrer les propos des joueurs, un certain nombre d'extrait de matches montés et mis en musique à la manière de clips ? Reste que ce documentaire humaniste d'une aventure qui aura rassemblé, contre toutes les prévisions, la quasi-totalité de la population.



Autour des Bleus, un coffret « collector » comprenant les sept matchs de l'équipe de France et une version longue du documentaire de Stéphane Meunier, les « Yeux dans les Bleus »

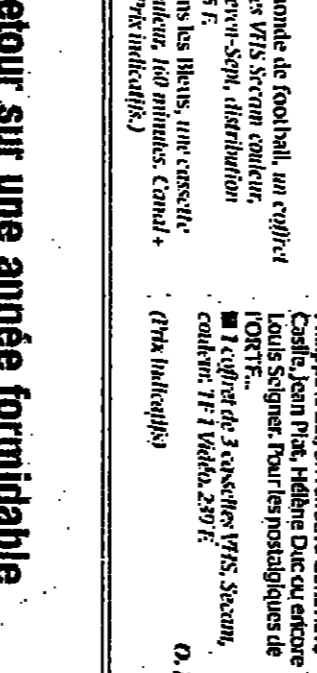
Autour des Bleus, un coffret « collector » comprenant les sept matchs de l'équipe de France et une version longue du documentaire de Stéphane Meunier, les « Yeux dans les Bleus »

Longtemps annoncé puis différé, pour cause de complexes problèmes de droits, la Coupe du monde de football en vidéo, Stéphane Meunier, qui a réalisé cet exceptionnel documentaire, a été le seul journaliste autorisé à

Retour sur une année formidable

1998, une année TF1

dimanche 27 décembre à 19h00



Scotland Yard

Depuis
combien de semaines
il se passe quelque chose dans
aux gendarmes ?
et aux voleurs ?

Scotland Yard
enfin sur CD ROM !

France Telecom Multimedia

1998, une année TF1

dimanche 27 décembre à 19h00

France Telecom Multimedia

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 20.40 ARTE

Le corps en éclats de rire

Un commencement était la peau de banane. La chausse-trappe. La flaque d'huile amoureusement répandue sur le bitume, la bandeurche musicale et aux bruits, souvent proches de l'onomatopée. Le montage des séquences, le défilement d'un humour qui tire du rythme servent une grande partie de son efficacité. Voici Buster Keaton jouant au trampoline sous les fenêtres d'une grasse jeune femme et profitant du plus haut de sa trajectoire pour jeter des coups d'œil ludiques et égarés dans ses appartements. Sur un air de valse traçant, un parapente ouvert et de vaive traçant, un parapente ouvert même coup la succession des images, jusqu'à la chute, bien évidemment. Visuel, le gag exploite donc principalement le mouvement du corps, prend le foyer du burlesque. La comédie d'équilibre le met en scène de deux mousquetaires, Buster Keaton, espérant éviter de se faire piéger par la fille de la défunte, et Avery, un jeune homme mécontent et insouciant, qui voit la naissance de la production en chaîne. Chaque acteur tra-



THEMA : GAG !
Du bonheur en version originale, avec « La Blonde et moi », de Frank Tashlin, et deux documents sur le genre, dont une formidable anthologie commentée, signée Claude-Jean Philippe

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 21.00 CANAL +

Isabelle et Claude

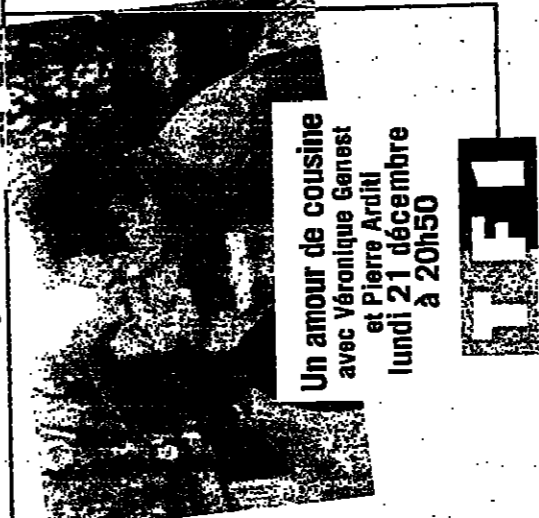


SOIRÉE SPÉCIALE CHABROU/HUPPERT.
Un cinéaste, une actrice. Sur ce thème qui a fait l'histoire du cinéma, Canal Plus boucle sa soirée à bon compte. Deux films et un documentaire d'une superficialité de bon aloi

Vollette Mozzière (1978), puis Une affaire de femmes (1988), Madame Bovary (1991), La Cerémonie (1995), Rien ne va plus (1997). Teis sont les cinq films qui ont réuni Claude Chabrol et Isabelle Huppert. On est tenté de considérer, fil-à-fil, que cette rencontre était inévitable. Entre l'écrivain, le cinéaste et l'actrice, il n'y a que la volonté de la nouvelle vague, contempteur cruel des (bas) reliefs bourgeois, inlassable profaneur des mœurs provinciales, et l'actrice française la plus disputée à susciter les regards sous les yeux, quel que soit le genre. C'est chose faite en 1978

J. Mir. Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998 • Télévision Radio • Multimédia Le Monde 5

Cousine pour alliance !



Un amour de cousine avec Véronique Genest et Pierre Arditi
lundi 21 décembre à 20h50



Feedback Dramatique

Coupe du monde, dernière

D R O M

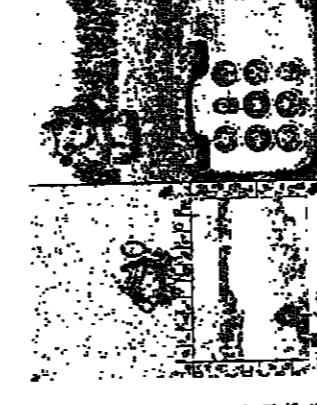
Les jouets familiaux se mettent aussi au virtuel

Les poupées Barbie, les briques Lego, les Playmobil et les aventures sur CD-ROM



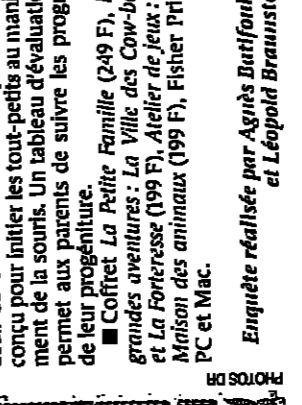
PLAYSKOOL
Hasbro Interactive, créée en 1995, a déjà sorti une dizaine d'adaptations de jeux de société comme Monopoly, Risk, Trivial Pursuit, Yahtzee, etc. Représentant deux personnages connus de sa gamme de jouets de 3 à 7 ans.

DES ATELIERS DE CRÉATION
Autour de Barbie
Stylée Créa-Bijoux permet aux enfants à partir de 8 ans de fabriquer de véritables bijoux, bracelets et pendentifs. Après avoir combiné des formes et des motifs prédéfinis ou dessinés ses propres créations, l'apprentie styliste peut imprimer, avec une imprimante à jet d'encre, ses œuvres sur une feuille plastifiée transparente, qui est ensuite découpée et collée au four traditionnel pour se solidifier. Des cordelettes, perles rondes, clips, etc., sont livrés avec le CD-ROM.



LEGO CONSTRUIRE SANS RISQUE
Les briques Lego et leurs petits personnages, hélicoptères, jeeps, tracteurs, etc., s'animent à l'écran. Lego Creator les met en scène dans un univers en 3D. Mais le fabricant décline aussi sa marque dans des CD-ROM qui n'ont plus rien à voir avec le jeu de difficulté réglable, théâtre de petites scènes animées dans l'univers du western ou des pirates. Chaque prise est l'occasion d'une animation plein écran entre les différents personnages de l'énigme. Or Lego Loac qui donne l'occasion aux parents de réaliser leurs fantasmes ferroviaires, consomme des circuits, faire se croiser des trains et provoquer, moult scénarios.

LES PUPPES BARBIE
L'histoire du premier jeu d'aventure en 3D de Playmobil Interactive, même l'enquête dans l'univers familial d'une maison tout en rondour comme les jouets de la marque. Elle veut découvrir ce qu'entraîne chacun des cinq membres de sa famille et les aider à résoudre leur problème. C'est l'occasion de se confronter aux petits soucis de la vie et de trouver des solutions. Destinée en priorité aux filles de 6 à 10 ans, ce CD-ROM sera suivi d'un jeu d'aventure à la ferme pour les 4-7 ans dans lequel les enfants prendront les commandes d'un tracteur, traitent les



LES FLECHES FNAC, un label pour s'y retrouver dans l'univers des cd-roms.

Chaque mois, la Fnac sélectionne des nouveaux cd-roms retenus pour leur facilité d'installation, la qualité de leur réalisation et l'intérêt de leur contenu.

Sciences & Loisirs :	(Havas Interactive)
Découvertes 99	(Hachette Multimédia)
Encyclopédie Hachette Multimédia 99	(Hachette Multimédia)
Redshift 3	(Mars/Ally)
Jeu d'action et de simulation :	(Ubi Soft)
Momaco Grand Prix	(Index +)
Jeunesse :	(Havas Interactive)
Mission Soleil	(Havas Interactive)
My first English	(Havas Interactive)
Jeu d'aventure :	(Cryo/RMN/Canal+)
Chine	(Cryo/RMN/Canal+)
Arts et Culture :	(Montparnasse Multimédia)
Histoire de l'Aviation	(Montparnasse Multimédia)

La Fnac s'engage à vous rembourser les Fleches Fnac dans les 30 jours si vous n'en êtes pas satisfaits.

La Fnac 50 magazine en France et aussi Fnac Direct, la Fnac à domicile : www.fnac.fr et 3615 Fnac 0231 TTC la Fnac

36 Le Monde • Télévision Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

22 Le Monde • Télévision Radio • Multimédia Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

23 Le Monde • Télévision Radio • Multimédia Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

صحنات الأصل

ambiqnod na saumnej
sep rava-lerjer et
le palap tsa, Ca, Ca

Le Monde

MARDI 22 DÉCEMBRE 20.45 ARTE
VENDREDI 25 DÉCEMBRE 21.50 ARTE

Mélo die en sous-sol L'Œil était dans le plafond

L'ORCHESTRE SOUTERRAIN. Un documentaire plusieurs fois primé qui plonge un regard chasteux sur les musiciens du métro, dont beaucoup sont des exilés.

Il y a dix ans, le réalisateur hongrois István Szabó a réalisé un documentaire sur les musiciens du métro de New York. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent. Les musiciens du métro de New York ont été immortalisés par le réalisateur hongrois István Szabó. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent.

Il y a dix ans, le réalisateur hongrois István Szabó a réalisé un documentaire sur les musiciens du métro de New York. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent. Les musiciens du métro de New York ont été immortalisés par le réalisateur hongrois István Szabó. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent.

Il y a dix ans, le réalisateur hongrois István Szabó a réalisé un documentaire sur les musiciens du métro de New York. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent. Les musiciens du métro de New York ont été immortalisés par le réalisateur hongrois István Szabó. C'était une œuvre remarquable, à l'époque, car elle montrait des gens qui jouaient de la musique dans un lieu où l'on ne s'attendait pas à ce qu'ils le fassent.

Vos vacances sont sur Minitel

Offres de dernière minute

3617 AIRVOL
3617 AIREVISION
3617 INFONEIGE

Special depuis minitel
prix exceptionnel s'agit
+ de 1000 offres !
Vols, séjours, croisières
à prix discount !
+ de 2000 hôtels, hébergements
+ de 5000 locations vacances
+ de 1000 locations vacances

3615 Réductions

SEJOUR SKI A ARC 1600

8 jours/7 nuits
Hotels "Exploiters 2"
Demi-pension
6 jours de remontée
mécaniques

A partir de 2 550 FRF

L'enthousiasme d'un petit hôtel et les joies des vacances familiales. Dans un des plus grands domaines skiables alpins.

* Prix par personne

Un internaute chinois risque la prison à vie

Un jeune homme, lors de la visite de Bill Clinton en Chine, le secrétaire d'État américain au Commerce, William Daley, déclara devant les étudiants de Tsinghua, une université prestigieuse de Pékin, qu'il était un journaliste indépendant. Cette déclaration fut interprétée comme une insulte à la presse officielle chinoise. Le jeune homme, Lin Hai, un ingénieur informaticien de 28 ans, a été condamné à la prison à vie pour avoir écrit un e-mail de référence pour avoir communiqué 30 000 adresses e-mail d'internautes chinois à un journaliste américain.

Attaqués (servir) congu

pour protéger du piratage informatique un réseau Internet à l'échelle mondiale, les internautes ont été accusés de trahison. Les internautes ont été accusés de trahison pour avoir communiqué 30 000 adresses e-mail d'internautes chinois à un journaliste américain.

Detenu depuis le mois de mai, Lin Hai est actuellement jugé à huis clos pour avoir communiqué 30 000 adresses électroniques d'internautes chinois à un journaliste américain.

VOS RÉACTIONS

recherche sur Internet la rubrique
http://www.lemonde.fr

Remarque: suggestions critiques sur les articles de pages multimedias.
Dans un des plus grands domaines skiables alpins.
L'enthousiasme d'un petit hôtel et les joies des vacances familiales. Dans un des plus grands domaines skiables alpins.

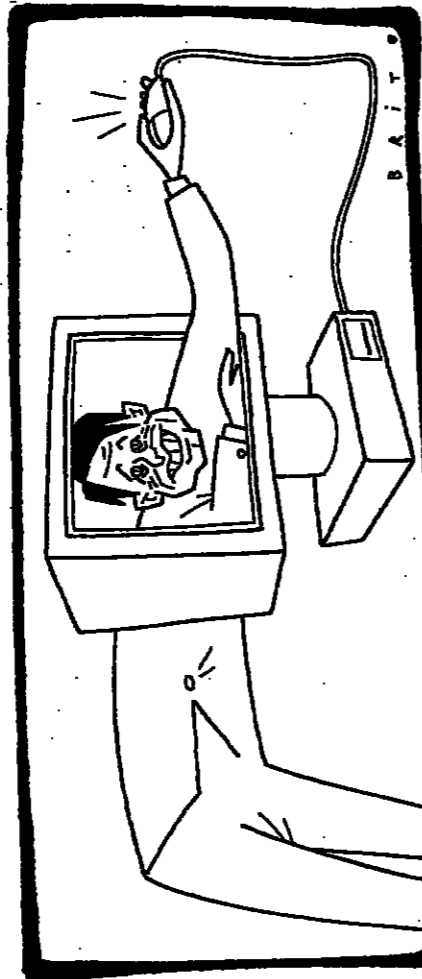
* Prix par personne

Un internaute chinois
risque la prison à vie

A C T U A L I T É

De Tocqueville à PGP

Démocratie libérale s'est lancée dans la constitution d'une bibliothèque numérique accessible sur le Web



et ses équipes successives depuis une quinzaine d'années, emplies de 40 millions de cartes, est en cours de numérisation. Il s'agit d'une opération de longue haleine, car une telle tâche accomplie, il faudrait lire les documents pouvant être attachés au Web sans problèmes

L'Europe fait sa fête

Du 19 au 21 mars 1999, l'Europe célébrera le réseau mondial. Toutes les initiatives sont les bienvenues

Célébrer le Web dans l'Europe entière, telle est l'ambition de l'initiative. Après le succès rencontré en France pour la Fête de l'Internet aux premiers jours du printemps 1998, qui avait décliné dans plusieurs pays, l'Europe a décidé de se mettre à l'œuvre dans tout le continent. L'Europe a décidé de se mettre à l'œuvre dans tout le continent. L'Europe a décidé de se mettre à l'œuvre dans tout le continent.

Vincent Delguy
www.internet-festa.org
www.isoc.org
www.fete-internet.fr

ORCHESTRE SOUTERRAIN

Meurtre en sous-sol L'œil était dans le plafond

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 12.35 LA CINQUIÈME

Le parler-vrai des femmes en politique

LE PARCOURS DES COMBATTANTES. Numéro spécial de l'émission « Arrêt sur images », une enquête d'Annick Cojean en deux volets sur les péripéties d'une vingtaine de Françaises en politique. Une première

On les regarde, on les écoute, on ne s'étonne pas un instant. Puis, à deux minutes de télévision pendant lesquelles on ne voit et n'entend que des femmes, qui s'expliquent sur leur vie politique ? Pourquoi est-ce si inhabituel ? Sans doute parce que, sur ce sujet, d'ordinaire seuls les hommes sont à l'ordre du jour. Or, la France, la France, c'est une femme. C'est la France qui, se classe à l'avant-dernière place des pays de l'Union européenne pour la proportion de femmes en politique. Une enquête d'Annick Cojean, grand reporter sur le monde, sur les femmes en politique. Au lieu de dresser sans rien motiver, comme on le fait souvent, Annick Cojean a voulu donner à voir la réalité. Arrêt sur images, une enquête d'Annick Cojean, grand reporter sur le monde, sur les femmes en politique.

Quel est alors, dans ce singulier pays, le propos de ce numéro spécial d'arrêt sur images ? En deux volets, consacré à une enquête d'Annick Cojean, grand reporter sur le monde, sur les femmes en politique. Au lieu de dresser sans rien motiver, comme on le fait souvent, Annick Cojean a voulu donner à voir la réalité. Arrêt sur images, une enquête d'Annick Cojean, grand reporter sur le monde, sur les femmes en politique.

Le plus frappant, d'emblée, est que la ligne de partage droite/gauche (l'extrême droite et l'extrême gauche ne sont pas représentées) ne se marque pas de la même manière que chez les hommes. Est-ce la difficulté du combat qui a rendu ces femmes plus nuancées, moins ancrées dans la langue de bois ? Peut-être. A travers leur détermination, leurs hésitations, on comprend quelles ne croient pas à un progrès « linéaire » de la condition des femmes. On avance à petits pas, on recule, on repart.

Un tour de décennies 1974, une femme qui incarne à jamais le courage en politique, morte à la tribune de l'Assemblée nationale. Des députés font leur courtier, d'autres lisent. Simone Veil, ministre de la Santé, copieusement injuriée dans des semaines, défend la loi sur l'IVG. Elle est volontaire et grossesse. Elle veut calmer l'indignation. Elle veut convaincre. Elle gagne. On croit que

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 20.50 FRANCE 3

Ça, c'est palace!

HORS SÉRIE. Avec « Un été au Grand Hôtel », Jean-Christophe Rosé livre une chronique douce-amère de la vie d'un hôtel de luxe.

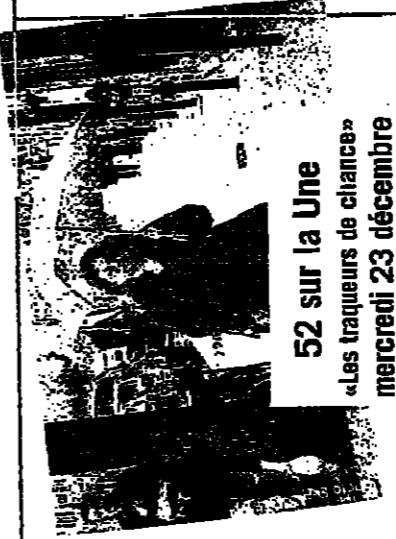


L'idée n'est pas nouvelle, mais elle est toujours fascinante et révélatrice. C'est d'ailleurs ce que Jean-Christophe Rosé a promis à son lecteur dans « Un été au Grand Hôtel », un roman qui raconte la vie d'un hôtel de luxe.

Dans ce bal des casse-pieds, chacun vit avec ses habitudes, ses joies et ses (faibles) peines. Monté dès qu'il se contemple rien d'autre que son nombril, il démentie composites de princes riches, de petits parvenus et de stars en goulotte. Ignore tout ce qui se passe dans les suites de ce grand paquebot posé à quelques mètres de la plage. Et, pourtant, il est passé de belles, qu'il est allé chercher Jean-Christophe Rosé. La réunion du directeur de l'hôtel avec quelques-uns de ses employés à propos du manque de personnel ou du litige qui s'est mis à prendre n'a rien de spectaculaire. C'est la grande force de ce documentaire et de son réalisateur, qui a su, entomologiste du réel, glaner sur le vif des petits riens pour mettre à nu la comédie humaine.

Durieux Permyri
A voir également, sur la chaîne Voyage: Le Danubien de Venise, premier des voyages de la série « Mémoires de voyages », consacré aux lieux mythiques de la plaine (mardi 23, 19h15); sur La Cinquième: Hotel Savoy à Londres dans la série « Les Grands Hôtels » (samedi 26 à 19h30).

Noël sous une bonne étoile



52 sur la Une
« Les traqueurs de ciancra »
mercredi 23 décembre
à 23h15



Josyane Savigneau
Diffusion de second volée, dimanche 3 janvier à 12h30

Atlas mondial ENCARTA 99

Finalement, elle est plate la terre !

- 200 articles écrits de l'Atlas mondial Encarta 99, c'est :
 - 1,2 million de lieux géographiques
 - 18 types de cartes (topographiques, physiques, thématiques...)
 - un système de navigation interactif pour marcher sur la lune ou zoomer depuis une vue satellite d'un pays
 - 6500 articles illustrés par 3500 photos, 350 animations et 2000 prononciations locales
 - des milliers de statistiques pour comparer d'un seul coup d'œil un pays à l'autre

Microsoft
www.microsoft.com/fr

20.50

TF 1

5.55 Les Américains, série, A la charge, 10.40

6.20 Le Malin de l'année, série, Règlement de comptes, 10.40

6.45 Journal, Mélo, 10.40

6.55 TF 1 jeunesse, Dessins animés, 10.40

7.25 Disney Club Noël, La chambre éola, 9.05

8.28 et 9.03 Mélo, 9.05

9.05 TF 1 jeunesse, 9.05

Teddy et Annie, 9.05

10.40 Flash, série, Bienvenue à Hollywood, 11.35

11.35 Une famille en os, jeu, un grand chef, 12.10

12.10 Cuddles comme un grand chien, 12.15

12.15 Le Juste Ptit, jeu, 12.50

12.50 A vrai dire, 13.30

13.30 Journal, Mélo, 13.35

13.35 Les yeux de l'Amour, feuilleton, 14.45

14.45 Arabesque, série, Les prédictions de Persica, 15.35

15.35 La loi est la loi, série, Portrait d'un assassin, 16.40

16.40 Sunset Street, série, 17.35

17.35 Beverly Hills, série, 18.25

18.25 Tout feu tout flamme, 18.55

18.55 Le Big Red, jeu, 20.00

Journal, Mélo, 20.00

France 2

5.10 L'Odyssée bleue, Les hommes de Siam, 7.00

7.00 Rame, série, 8.40

8.40 La Chance, 9.40

9.40 Les nouveaux, 11.30

11.30 A table l'année, de l'école aux grands, 11.55

11.55 La 12-13, de l'information, 13.22

13.22 Keno, jeu, 13.47

13.47 et 18.32 L'Écho, 18.30

18.30 Chien, 19.30

19.30 Flash, série, 20.00

20.00 Miquiz, jeu, 21.15

21.15 et 19.20 1.000 enfants vers l'an 2000, 12.20

12.20 Pyramide, jeu, 12.55

12.55 et 13.45 Mélo, 13.30

13.30 Consensus, 13.35

13.35 Derrick, série, 15.00

15.00 Soko, série, 16.00

16.00 La Chance aux chapeaux, 16.45

16.45 et 19.30 L'Écho, 19.30

19.30 Les questions pour 17.45

17.45 Le Skatol, 18.20

18.20 Questions pour 18.50

18.50 Un champion, jeu, 20.05

20.05 Le Noël de 20 heures, 20.35

Tout le sport, 20.50

France 3

6.00 Eurosport, 7.00

7.00 Les Minutemen, 8.40

8.40 Rame, série, 11.20

11.20 Les nouveaux, de l'école aux grands, 11.55

11.55 La 12-13, de l'information, 13.22

13.22 Keno, jeu, 13.47

13.47 et 18.32 L'Écho, 18.30

18.30 Chien, 19.30

19.30 Flash, série, 20.00

20.00 Miquiz, jeu, 21.15

21.15 et 19.20 1.000 enfants vers l'an 2000, 12.20

12.20 Pyramide, jeu, 12.55

12.55 et 13.45 Mélo, 13.30

13.30 Consensus, 13.35

13.35 Derrick, série, 15.00

15.00 Soko, série, 16.00

16.00 La Chance aux chapeaux, 16.45

16.45 et 19.30 L'Écho, 19.30

19.30 Les questions pour 17.45

17.45 Le Skatol, 18.20

18.20 Questions pour 18.50

18.50 Un champion, jeu, 20.05

20.05 Le Noël de 20 heures, 20.35

Tout le sport, 20.50

La Cinquième

5.30 Les Amis, 6.30

6.30 Le monde, 7.00

7.00 Les Minutemen, 8.40

8.40 Rame, série, 11.20

11.20 Les nouveaux, de l'école aux grands, 11.55

11.55 La 12-13, de l'information, 13.22

13.22 Keno, jeu, 13.47

13.47 et 18.32 L'Écho, 18.30

18.30 Chien, 19.30

19.30 Flash, série, 20.00

20.00 Miquiz, jeu, 21.15

21.15 et 19.20 1.000 enfants vers l'an 2000, 12.20

12.20 Pyramide, jeu, 12.55

12.55 et 13.45 Mélo, 13.30

13.30 Consensus, 13.35

13.35 Derrick, série, 15.00

15.00 Soko, série, 16.00

16.00 La Chance aux chapeaux, 16.45

16.45 et 19.30 L'Écho, 19.30

19.30 Les questions pour 17.45

17.45 Le Skatol, 18.20

18.20 Questions pour 18.50

18.50 Un champion, jeu, 20.05

20.05 Le Noël de 20 heures, 20.35

Tout le sport, 20.50

M 6

6.10 et 2.30, Boulevard des églises, 8.00

8.00 et 9.00, 10.00, 10.55, M 6 espoirs, 8.05

8.05 et 9.35, 10.05, Boulevard des églises, 9.05

9.05 M 6 boutique, 10.25

10.25 et 5.30 Fin de l'écran, 11.05

11.05 Les Anges du bonheur, série, 11.55

11.55 Mélo, 12.00

12.00 Ma soirée, Bien-être, 12.20

12.20 Les nouveaux pouvoirs de Jean-Pierre, 12.35

12.35 Docteur Quim, femme médecin, série, L'homme oiseau, 13.30

13.30 Un Noël inoubliable, Téléfilm, 14.00

14.00 M 6 espoirs, Avec Cynthia Cléo, 15.15

15.15 M 6 boutique, 16.30

16.30 Décoctives en herbe, Épisode pilote, Téléfilm, 16.45

16.45 et 17.30, Avec Bradley Pierce, 18.05

18.05 L'île au trésor, 18.25

18.25 M 6 boutique, 19.30

19.30 M 6 espoirs, Avec Bobby Decker, 20.10

20.10 M 6 boutique, 20.30

20.30 M 6 boutique, 20.40

20.40 M 6 boutique, 21.00

Arte

19.00 Nature, 19.30

19.30 L'homme, 20.10

20.10 M 6 boutique, 20.30

20.30 M 6 boutique, 20.40

20.40 M 6 boutique, 21.00

LA DERNIÈRE SÉANCE

20.50 Magasin présenté par Edy Mitchell (1h 22)

21.55 Les Survivants de Tindil

22.45 Les Survivants de Tindil

23.45 Les Survivants de Tindil

L'ALLÉE DU ROI

20.55 Téléfilm Nina Compagnon, Avec Dominique Blanc, 21.55

21.55 Les Survivants de Tindil

22.45 Les Survivants de Tindil

23.45 Les Survivants de Tindil

UN AMOUR DE COUSINE

20.50 Téléfilm, Pierre Joseph, Avec Véronique Genest, Pierre Adil (120 min), 4898

21.55 Les Survivants de Tindil

22.45 Les Survivants de Tindil

23.45 Les Survivants de Tindil

CÉLÉBRITÉS

22.50 Magazine présenté par Alexandre Brionner, Livrets: Elizabeth Teitel, Patrick Fiori, Allan Théo, Les décollés de stas: Les plus beaux révolutions de Noël, Jinx Saurer: Le chapelier officiel de la reine d'Angleterre: Le bal des débâtes: Les studios Harcourt: David Douillet (80 min), 88873

0.10 Culture

0.10 Culture, Magazine (35 min), 188991

0.45 TF1 Mélo, 045

1.00 Le Groom, Téléfilm, Paul Razer, Avec Renaud Mendiger (73 min), 188867

2.18 L'Orchestre de chambre

2.18 L'Orchestre de chambre, Concerto de Beethoven (23 min), 188867

JAN ai JMS JËON

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

boîte-repas 12,95 \$
www.imphoe.com

panier d'antipasti en pots Italystore 78 400 L
www.italystore.com

pendentif égyptien Faucon d'Ihorus 4 350 F
www.museumgate.com

Noël au balcon

La nuit en fête vendredi 25 décembre à 23h45

Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimédia • Le Monde

Il y a un monde à l'intérieur de vous.
L'Espresso est la revue de la culture, de la politique, de la science, de la religion, de la philosophie, de la littérature, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de la danse, de la photographie, de la télévision, de la radio, de la presse écrite, de la presse électronique, de la presse en ligne, de la presse mobile, de la presse interactive, de la presse sociale, de la presse responsable, de la presse durable, de la presse éthique, de la presse transparente, de la presse ouverte, de la presse collaborative, de la presse participative, de la presse citoyenne, de la presse communautaire, de la presse locale, de la presse régionale, de la presse nationale, de la presse internationale, de la presse mondiale, de la presse universelle, de la presse humaine, de la presse divine, de la presse éternelle, de la presse infinie, de la presse éternelle et infinie.

France 2 France 3 La Cinquième

TF 1

- 5:35 Les Américains... Série, la prison
- 6:30 Le Miracle de l'Amour... Série, Action
- 6:45 Journal, Météo... Magazines
- 6:55 TF Jeunesse... Dessins animés
- 7:25 Discovery Club Noël... La grande chasse de Noël
- 8:28 et 9:03 Météo... La chanson folk
- 8:30 Tété stoppant... Magazines
- 9:05 TF Jeunesse... Dessins animés
- 10:40 Hooters... Série
- 11:35 Que famille en or... Les aventures de Monsieur...
- 12:10 Culpable comme tu braves... Magazines
- 12:30 La Vie en Rose... La chanson de Noël
- 13:15 La Vie en Rose... La chanson de Noël
- 13:20 A la recherche de... Magazines
- 13:30 Journal... Magazines
- 13:40 Journal... Magazines
- 13:50 Journal... Magazines
- 14:05 Journal... Magazines
- 14:45 A la recherche de... Magazines
- 14:50 Journal... Magazines
- 14:55 Journal... Magazines
- 15:30 Journal... Magazines
- 16:40 Journal... Magazines
- 17:35 Journal... Magazines
- 18:25 Journal... Magazines
- 19:05 Journal... Magazines
- 20:50 Journal... Magazines
- 20:55 Journal... Magazines
- 21:05 Journal... Magazines
- 22:45 Journal... Magazines
- 23:15 Journal... Magazines
- 23:45 Journal... Magazines
- 24:00 Journal... Magazines

M 6

- 5:30 Les Amis de la Cinquième... Magazines
- 6:00 Journal... Magazines
- 6:30 Journal... Magazines
- 6:45 Journal... Magazines
- 6:55 Journal... Magazines
- 7:25 Journal... Magazines
- 8:28 Journal... Magazines
- 8:30 Journal... Magazines
- 9:05 Journal... Magazines
- 10:40 Journal... Magazines
- 11:35 Journal... Magazines
- 12:10 Journal... Magazines
- 12:30 Journal... Magazines
- 13:15 Journal... Magazines
- 13:20 Journal... Magazines
- 13:30 Journal... Magazines
- 13:40 Journal... Magazines
- 13:50 Journal... Magazines
- 14:05 Journal... Magazines
- 14:45 Journal... Magazines
- 14:50 Journal... Magazines
- 15:30 Journal... Magazines
- 16:40 Journal... Magazines
- 17:35 Journal... Magazines
- 18:25 Journal... Magazines
- 19:05 Journal... Magazines
- 20:50 Journal... Magazines
- 20:55 Journal... Magazines
- 21:05 Journal... Magazines
- 22:45 Journal... Magazines
- 23:15 Journal... Magazines
- 23:45 Journal... Magazines
- 24:00 Journal... Magazines

France Inter

- 14:00 France Inter... Magazines
- 15:00 France Inter... Magazines
- 16:00 France Inter... Magazines
- 17:00 France Inter... Magazines
- 18:00 France Inter... Magazines
- 19:00 France Inter... Magazines
- 20:00 France Inter... Magazines
- 21:00 France Inter... Magazines
- 22:00 France Inter... Magazines
- 23:00 France Inter... Magazines
- 24:00 France Inter... Magazines



Des hommes

Le concerto pour violon de Beethoven reste l'un des piliers du répertoire romantique. Une référence, un bloc de marbre isolé par sa stature...

France-Culture

16:45 et 18:00 L'Europe internationale. 20:02 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

France-Musique

18:00 Les Chemins. 18:30 Les Chemins. 19:00 Les Chemins. 19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins.

Radio-Classique

14:00 Les Chemins. 14:30 Les Chemins. 15:00 Les Chemins. 15:30 Les Chemins. 16:00 Les Chemins.

Canal +

6:35 Donkey Kong. 6:55 Les Chemins. 7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins.

Odyssee

20:30 La Jungla de verre. 20:35 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Série Club

20:10 Happy Days. 20:40 Mander One. 21:10 Les Chemins. 21:40 Les Chemins. 22:10 Les Chemins.

Eurosport

17:00 et 21:00 Eurogolf. 18:30 Tiki. 20:40 Basket-ball. 21:00 Football. 21:30 Football.

22

20:45 Mezzo. 21:00 Mezzo. 21:30 Mezzo. 22:00 Mezzo. 22:30 Mezzo.

TV 5

20:00 La Nouvelle Tribu. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins.

Câble et satellite

20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Paris Première

20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins.

Canal J

18:00 Les Chemins. 18:30 Les Chemins. 19:00 Les Chemins. 19:30 Les Chemins.

Muzzik

21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins. 22:30 Les Chemins.

MCM

19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins.

MTV

20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins.

Chaînes européennes

19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins.

RTBF 1

19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins.

TSR

19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins.

BBC Prime

19:30 Les Chemins. 20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins.

26

20:40 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Téva

20:00 Les Chemins. 20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins.

TMC

20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Festival

20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Planète

20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

LA COURSE AU JOUET

20:30 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

25

20:40 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

Radio-Classique

14:00 Les Chemins. 14:30 Les Chemins. 15:00 Les Chemins. 15:30 Les Chemins.

France-Musique

18:00 Les Chemins. 18:30 Les Chemins. 19:00 Les Chemins. 19:30 Les Chemins.

France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

France-Musique

7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins. 8:30 Les Chemins.

France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

26

20:40 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

France-Musique

18:00 Les Chemins. 18:30 Les Chemins. 19:00 Les Chemins. 19:30 Les Chemins.

France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

France-Musique

7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins. 8:30 Les Chemins.

France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

France-Musique

7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins. 8:30 Les Chemins.

26

20:40 Les Chemins. 21:00 Les Chemins. 21:30 Les Chemins. 22:00 Les Chemins.

France-Musique

18:00 Les Chemins. 18:30 Les Chemins. 19:00 Les Chemins. 19:30 Les Chemins.

France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

France-Musique

7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins. 8:30 Les Chemins.

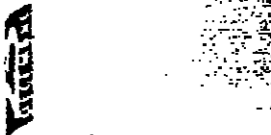
France-Culture

16:45 Les Chemins. 17:00 Les Chemins. 17:30 Les Chemins. 18:00 Les Chemins.

France-Musique

7:00 Les Chemins. 7:30 Les Chemins. 8:00 Les Chemins. 8:30 Les Chemins.

البيان العربي



France 1

France 2

France 3

La Cinquième

M 6

- 5:55 Les Amantes de Séria, Le grand duc de Mecklebourg de Remoul, Séria, Drama.
6:20 La Vieillesse de l'homme, Séria, Drama.
6:45 et 6:53 Média, Séria, Drama.
6:55 TF1 Jeunesse, Des amis, Des amies.
7:25 Diner en famille, Séria, Drama.
8:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
8:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
8:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:25 Diner en famille, Séria, Drama.
9:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
9:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:05 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:10 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:25 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
10:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:05 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:10 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:25 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
11:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
12:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.

- 20:45 Les Amantes de Séria, Le grand duc de Mecklebourg de Remoul, Séria, Drama.
20:50 La Vieillesse de l'homme, Séria, Drama.
20:55 Média, Séria, Drama.
21:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:05 Des amis, Des amies, Séria, Drama.
21:10 Diner en famille, Séria, Drama.
21:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:25 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
21:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:05 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:10 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:25 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
22:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.

- 23:00 Les Amantes de Séria, Le grand duc de Mecklebourg de Remoul, Séria, Drama.
23:05 La Vieillesse de l'homme, Séria, Drama.
23:10 Média, Séria, Drama.
23:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:20 Des amis, Des amies, Séria, Drama.
23:25 Diner en famille, Séria, Drama.
23:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
23:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:05 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:10 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:15 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:20 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:25 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:30 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:35 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:40 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:45 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:50 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
24:55 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.
25:00 TF1 Jeunesse, Séria, Drama.



France 1



France 2

12 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 20 - Lundi 21 décembre 1998

24 DÉCEMBRE

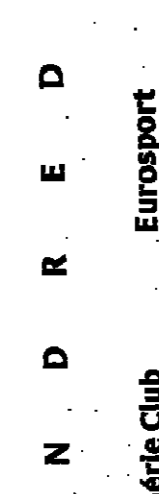
23 DÉCEMBRE

France 3

Radio-Classique

23 DÉCEMBRE

France 1



E N D R E D I

25

Canal +

6.54 et 12.24, 0.08 Pin-Up
5.33 Doulay Rouge, Série
7.00 La Dernière Vague
de Noël.
Dessin animé.
En clair jusqu'à 8.00
7.30 Télécafé. Série.
8.00 Le Cygne
et la Princesse 2
Film. Richard Rich
(1997, 70 min.).
Film. James O'Connelly
(1946, 95 min.).
10.45 Rien ne va plus
10.50 La Dernière Vague
de Noël.

10.20 La Cinquième
POUR L'AMOUR
Signé Ján Dúch, un
étonnant document
sur les meurs très
sophisticées
d'une jeune de loup,
que l'équipe de
la série prend
à suivre pendant
plus de quatre ans.

10.20 La Cinquième
POUR L'AMOUR
Signé Ján Dúch, un
étonnant document
sur les meurs très
sophisticées
d'une jeune de loup,
que l'équipe de
la série prend
à suivre pendant
plus de quatre ans.

10.20 La Cinquième
POUR L'AMOUR
Signé Ján Dúch, un
étonnant document
sur les meurs très
sophisticées
d'une jeune de loup,
que l'équipe de
la série prend
à suivre pendant
plus de quatre ans.

Eurosport
18.00 Ats un...
19.00 Abil...
19.30 Casades...
20.00 Alzomob...
21.00 Ats un...
22.00 Ats un...
23.00 Bowling...
23.00 Bowling...
23.00 Bowling...
23.00 Bowling...

Série Club
20.15 Happy Days...
20.40 Sont...
20.55 La...
21.00 La...
22.20 La...
23.05 Le...
23.30 Le...
23.55 Le...

Odyssee
20.10 Les Chevaux du Qatar...
21.05 Arctique...
21.35 Traditions de Noël...
22.50 La...
23.15 L'Égérie vivante...
23.30 Le...
23.55 Le...

Disney Channel
20.05 Thon et Pumbaa...
20.40 Le...
22.20 Zorro...
22.45 Les...
23.30 Thunder...
0.00 Le...
0.00 Le...

Muzzik
19.55 Ex...
20.35 Les...
22.05 Les...
23.05 Les...
23.30 Les...
23.55 Les...

Paris Première
20.00 2011...
21.00 La...
22.00 La...
23.00 La...
23.30 La...
23.55 La...

Canal J
16.40 M...
17.10 M...
18.25 D...
19.05 S...
19.50 S...
20.00 T...
20.10 T...

Canal Jimmy
21.50 The...
22.20 C...
22.55 S...
23.30 C...
23.55 S...

MCM
19.30 L'In...
20.30 J...
21.00 et 0.00 MCM Th...
21.30 X-T...
22.00 R...
23.00 M...
23.30 C...

MTV
20.00 Top...
21.00 MTV...
22.00 C...
23.00 MTV...
23.30 C...

Chaine européennes
RTBF 1...
TSR...
BBC Prime...
BBC Prime...
BBC Prime...

13ème Rue
19.20 L...
20.15 et 0.35 H...
20.40 C...
21.20 L...
23.50 N...
1.00 N...
1.00 N...

Planète
19.35 T...
20.35 Qui...
21.25 T...
23.10 R...
23.40 L...
0.30 A...

Festival
20.30 J...
21.15 L...
22.00 L...
22.30 L...
23.00 L...
23.30 L...

Téva
20.30 T...
20.54 S...
21.25 S...
21.50 S...
22.30 S...
23.00 S...
23.30 S...

Canal 5
20.00 T...
21.00 J...
22.00 J...
23.00 J...
23.30 J...
23.55 J...
0.00 J...

RTL 9
19.50 V...
20.15 F...
20.40 A...
21.00 A...
21.30 A...
22.00 A...
22.30 A...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

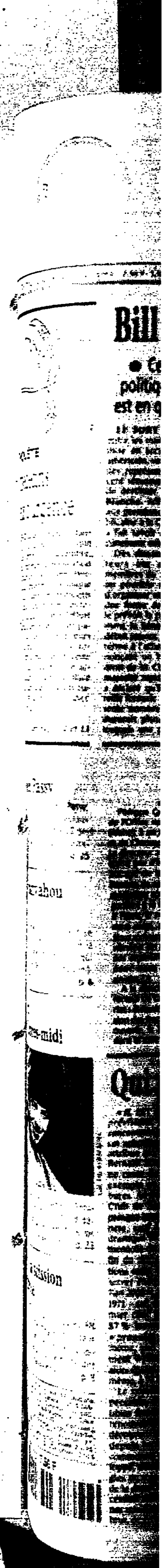
LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...

LA COURSE AU JOUET
Film. Brian...
20.05 Un...
20.35 Un...
20.55 Un...
21.00 Un...



TF 1

5:30 La Philo selon Philippe... 6:15 Le Miracle de l'Annonciation... 6:40 Journal... 7:00 Le Disney Club... 10:45 Téléfoot... 11:30 Millionnaire, jeu... 12:20 Le Juste Prix, jeu... 12:50 A vos dates... 13:00 Journal Mélo... 13:20 Kéker, Texas (réaligé)... 14:10 Jeu à l'ancienne de France... 15:00 Rick Hardy, jeu... 15:55 Renseignements... 16:50 Disney Parade... 17:35 Les Trompettes... 18:30 Le Noël... 19:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:55 Le Bal des Casse-pieds... 21:05 Loch Ness... 22:05 Le Monde est Merveilleux... 22:45 Cinéma de Minuit... 23:55 Le Cow-Boy... 24:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité...

France 2

5:15 Mission Burma, série... 6:15 Aventure en week-end... 7:00 Tilt on café... 8:00 Récit de l'été... 8:30 Voté bouillottes... 8:45 Comédie Française... 9:15 Auto moto... 9:30 Source de vie... 10:00 Présence protestante... 10:30 Jour du Seigneur... 11:30 Midi mots sept... 12:25 1998, le Journal... 12:50 A vos dates... 13:00 Journal... 13:30 Présent dimanche... 13:50 Les Grands-Troubles... 14:25 Météo... 14:55 Le Noël... 15:55 Renseignements... 16:50 Disney Parade... 17:35 Les Trompettes... 18:30 Le Noël... 19:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:55 Le Bal des Casse-pieds... 21:05 Loch Ness... 22:05 Le Monde est Merveilleux... 22:45 Cinéma de Minuit... 23:55 Le Cow-Boy... 24:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité...

France 3

6:00 EuroNews... 7:00 Les Matinées... 7:30 Les Matinées... 8:00 Récit de l'été... 8:30 Voté bouillottes... 8:45 Comédie Française... 9:15 Auto moto... 9:30 Source de vie... 10:00 Présence protestante... 10:30 Jour du Seigneur... 11:30 Midi mots sept... 12:25 1998, le Journal... 12:50 A vos dates... 13:00 Journal... 13:30 Présent dimanche... 13:50 Les Grands-Troubles... 14:25 Météo... 14:55 Le Noël... 15:55 Renseignements... 16:50 Disney Parade... 17:35 Les Trompettes... 18:30 Le Noël... 19:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:55 Le Bal des Casse-pieds... 21:05 Loch Ness... 22:05 Le Monde est Merveilleux... 22:45 Cinéma de Minuit... 23:55 Le Cow-Boy... 24:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité...

La Cinquième

6:45 Au cœur de l'actualité... 7:15 Ca l'ont trompé... 7:30 Les Matinées... 8:00 Récit de l'été... 8:30 Voté bouillottes... 8:45 Comédie Française... 9:15 Auto moto... 9:30 Source de vie... 10:00 Présence protestante... 10:30 Jour du Seigneur... 11:30 Midi mots sept... 12:25 1998, le Journal... 12:50 A vos dates... 13:00 Journal... 13:30 Présent dimanche... 13:50 Les Grands-Troubles... 14:25 Météo... 14:55 Le Noël... 15:55 Renseignements... 16:50 Disney Parade... 17:35 Les Trompettes... 18:30 Le Noël... 19:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité... 20:55 Le Bal des Casse-pieds... 21:05 Loch Ness... 22:05 Le Monde est Merveilleux... 22:45 Cinéma de Minuit... 23:55 Le Cow-Boy... 24:00 Journal, 1998 au cœur de l'actualité...